

Les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence
Réussir les transformations du monde



ACTE 4

RÉUSSIR LES TRANSFORMATIONS DE LA MONDIALISATION

LES ACTES 2022

Retrouvez également
les autres volumes des Actes 2022

ACTE 1
**Réussir les transformations
des modes de vie**

ACTE 2
**Réussir les transformations
des modes de production**

ACTE 3
**Réussir les transformations
des modes de gouvernance**

Sommaire

AVANT-PROPOS.....	5
INAUGURALE : QUE RISQUE LE MONDE ?.....	7
Contributions : L. Berger ; Ch. Lagarde ; G. Smith	
Coordination & Modération : Ch. de Boissieu	
L'EUROPE FACE AU MONDE	14
Contributions : J.-L. Girodolle ; A. Gonzalez Laya ; G. Klossa ; J. Kukies ; T. Tuppurainen	
Coordination & Modération : Fr.-X. Priollaud	
LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE BOULEVERSE L'ÉQUILIBRE DU MONDE	20
Contributions : P. Artini ; F. Cai ; P. Sjahrir ; M. Vassal	
Coordination & Modération : H. d'Albis	
MONDIALISER LA SANTÉ	26
Contributions : T. Adhanom Ghebreyesus ; M. Hirsch ; L. Rousseau ; C. Touvrey	
Coordination : P. Augier / Modération : P. Loison	
ASSURER NOTRE DÉFENSE	32
Contributions : V. Brionne ; R. Flores ; H. D. Lucas ; A. F. Rasmussen ; P. Ricketts ; P. Vandier	
Coordination & Modération : L. Ragot	
BÂTIR UNE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE	39
Contributions : J. Biot ; Ch. Heydemann ; A. Lemaire ; G. Monsellato ; O. Sichel	
Coordination : D. Bosco / Modération : P.-H. de Menthon	
RÉGULER LES GAFAMS.....	46
Contributions : Ch. Caubel ; M. Courtecuisse ; L. Devillers ; R. Fernandez ; S. Nerbonne	
Coordination : V. Mignon / Modération : E. Le Boucher	
L'INNOVATION AU SERVICE DES SOCIÉTÉS	52
Contributions : A. Cohen ; S. Duranton ; A. Gérard ; V. Rouaix	
Coordination & Modération : E. M. Mouhoud	
AFRIQUE-EUROPE, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE	60
Contributions : S. Ekue ; A.-L. Kiechel ; O. Sarr ; L. Zinsou	
Coordination & Modération : Ch. De Boissieu	

L'ÉVOLUTION DES RELATIONS ÉTATS-UNIS-CHINE 67

Contributions : Br. Bezard ; N. Dos Santos ; Ph. Etienne ; J. Furman ; S. Katada ; J.-P. Raffarin
Coordination & Modération : Ch. Saint-Etienne

FIXER 2030 COMME HORIZON CLIMATIQUE..... 75

Contributions : I. Andersen ; Sv. Giegold ; Fr. Jobert ; J. Le Pape ; A. Turner ; Cl. Waysand
Coordination & Modération : L. Fontagné

PRÉVENIR DE NOUVEAUX CHOCS SANITAIRES..... 83

Contributions : S.A.S. Basma Al Said ; S. Briand ; Ph. Lamoureux ; X. Qiu
Coordination P.-Y. Geoffard / Modération : S. White

REBÂTIR LE MULTILATÉRALISME..... 90

Contributions : M. Pangestu ; Y. Stournaras ; H. Wang ; Ng. Woods
Coordination & Modération : B. Coeuré

FINALE : RÉUSSIR LES TRANSFORMATIONS DU MONDE..... 97

Contributions : A. Banerjee ; D. de Villepin ; C. Fleury ; M. Jacquemin ; F. Koofi
Coordination : H. Rey / Modération : Fr. Lenglet

CONCLUSION ET DÉCLARATION FINALE 104

Contributions : R. Muselier
Coordination : Fr. Benhamou ; J.-H. Lorenzi

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS 109

REMERCIEMENTS DU CERCLE DES ÉCONOMISTES 117

AVANT-PROPOS

Cette 22e édition des Rencontres Économique d'Aix-en-Provence est avant tout un grand moment intellectuel, mais c'est aussi un moment de rencontres humaines. C'est un plaisir sans limite de pouvoir se retrouver encore plus nombreux après deux années marquées par la pandémie.

Cette édition des Rencontres Économiques est exceptionnelle pour trois raisons. La première est qu'elle fait suite aux élections françaises qui ont brillé par l'absence de débat économique et social. La faute est évidemment partagée. Toutefois l'état de la France, de l'Europe et l'avenir du monde n'a fait l'objet d'aucune discussion sur des thèmes qui, aujourd'hui, reviennent en boomerang. Pour tenter d'y remédier, Le Cercle des économistes a réalisé 33 notes¹ portant sur tous les sujets qui composent la vie économique et sociale de notre pays. Les Rencontres sont ainsi la prolongation de ce travail et marquent la volonté d'instaurer et d'animer un réel débat économique pour France, l'Europe et le monde.

La deuxième raison est que, durant ces derniers mois, la parole des jeunes françaises a brillé, elle aussi, par son absence dans le débat public. Non pas que les jeunes français n'aient rien à dire, loin de là, mais on leur offre malheureusement trop peu l'occasion de s'exprimer et encore moins de l'écouter. Pour cette raison, Le Cercle des économistes a lancé des conversations avec plusieurs dizaines de milliers de jeunes pour une opération nommée : « Discuter, Agir, Changer »². De ces discussions nous avons tiré des clefs de compréhension pour connaître leur situation, leur besoin et revendication.

La troisième raison est la thématique choisie pour cette édition des Rencontres : « Réussir les transformations du monde ». A travers ce thème, nous souhaitons être optimiste face aux difficultés qu'il nous reste à affronter pour réchapper à cette crise exogène. Outre les marchés en déséquilibres et la guerre en Ukraine – pour ne citer que cela – il faut désormais affronter une inflation galopante. Nous nous trouvons ainsi face à une grande difficulté : devoir traiter des échéances à court terme, sans abandonner la nécessité de réfléchir au monde de demain et à la manière de faire évoluer les modes de vie, de production, de gouvernance et la mondialisation.

1 <https://www.lesrencontreseconomiques.fr/relancons-le-debat-economique/>

2 <https://www.lesrencontreseconomiques.fr/discuter-agir-changer-jeunesse-2022/>

Le programme élaboré pour ces trois jours d'échange est ambitieux et j'espère qu'il vous convaincra de la nécessité d'agir pour réussir les transformations du monde. La richesse des échanges qui suivront sera le témoignage le plus précieux de cette 22e édition des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence.

Jean-Hervé Lorenzi

Président des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence



Je souhaite dédier cette édition des Rencontres au Professeur Jean-Marie Chevalier, l'un de nos camarades, membre du Cercle des économistes, disparu il y a quelques mois, auquel nous étions tous très attachés. Vous l'avez connu soit directement, soit à travers ses ouvrages et ses écrits brillants. C'était un immense économiste, il nous a tous appris beaucoup de choses. Cette 22e édition est la sienne.

INAUGURALE : QUE RISQUE LE MONDE ?

COORDINATION Christian de Boissieu, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Christine Lagarde, Banque centrale européenne
Gayle Smith, ONE
Laurent Berger, CFDT

Propos introductif de Christian de Boissieu, Vice-Président du Cercle des économistes

Arrêtons-nous premièrement sur le clivage entre le court terme et le long terme. Sur ce premier, nous pouvons être frappé par la vitesse des changements et d'installation dans un nouveau régime macroéconomique. Il y a peu encore, la faible inflation était le sujet des banques centrales. L'emballement actuel de l'inflation est devenu la priorité de ces institutions financières. Deuxième exemple : les prévisions de fin 2021 pour 2022 tablaient sur une croissance de 4 ou 5 % par an en France et dans la zone euro. Aujourd'hui, elles sont divisées par deux. Les deux chocs que sont la pandémie, qui n'est pas finie, et la guerre en Ukraine, qui a débuté le 24 février, font qu'au lieu de se pencher sur la poursuite de la reprise – qui a été en 2021 et peut-être en 2022, une poursuite de rattrapage post-Covid-19 –, l'on se demande si la récession n'est pas à notre porte sur le plan mondial. La question a changé. Troisième élément du changement de régime macroéconomique (lié à l'inflation) réside dans les taux d'intérêt. Pendant 10-15 ans, nous avons vécu avec des taux d'intérêt très bas. Aujourd'hui, ils augmentent relativement vite – plus vite aux États-Unis qu'en Europe – au point qu'ils commencent à « mordre » sur un certain nombre d'emprunteurs, dont les États.

Tout a changé et en même temps, en raisonnant sur le long terme, en regardant les dossiers structurels, rien n'a changé. Première remarque, l'inflation a commencé avant la guerre en Ukraine. En 2021, il y avait déjà des réflexions à ce sujet. Par ailleurs, le choc sur les prix alimentaires paraît plus dommageable et plus marquant pour l'économie mondiale que le choc

énergétique, même si les deux sont importants. Quand les prix du pétrole montent, les consommateurs en souffrent, mais, en principe, n'en meurt pas. En revanche, une partie du monde et de l'Afrique – nous pouvons penser à l'Égypte, aux pays du Maghreb – souffre directement de la flambée des prix alimentaires. Donc la fragilité de l'Afrique ou des pays émergents était une réalité avant les chocs et reste vraie aujourd'hui. Deuxième point qui reste inchangé, le débat sur la fragmentation de la mondialisation – sans évoquer ici la démondialisation – avait été posé avant le choc de la Covid-19 et la crise ukrainienne. Il est en revanche accentué par ces deux chocs. La fragmentation partielle de l'économie se pose aujourd'hui à deux niveaux, sur le plan mondial et eu égard au débat actuel existant dans la zone euro. Troisième élément, les chocs que nous avons traversés depuis deux ans n'ont pas conduit, pour l'instant, à de sérieux progrès au sein de la « gouvernance mondiale ». Le G20 n'a presque pas été visible dans ces débats, l'OMS l'a été un peu plus, mais après coup, et l'ONU était bloquée pour les raisons que vous connaissez. Dernier élément qui se situe à la frontière de ce qui change et de ce qui ne change pas, les deux chocs dont nous parlons ont provoqué, heureusement, un sursaut de l'Europe. En effet, cette dernière se retrouve sur les sujets de l'énergie et du climat, elle amorce, certes très timidement, une « Europe de la défense », elle pose le problème des règles de fonctionnement pour contourner l'unanimité. Le sursaut est là. Mais le problème est qu'il pourrait devenir un feu de paille, une fois que ces chocs seront derrière nous. Il faut donc réellement essayer d'entretenir la flamme européenne.

Synthèse

L'économie mondiale fait face à trois transformations majeures : la néo-mondialisation, la révolution numérique et le plus grand défi du siècle qu'est la menace climatique, identifie Christine Lagarde. À la suite de l'effritement du cycle de Doha, un nouvel âge de la mondialisation s'est ouvert. Par ailleurs, les deux années de pandémie de Covid-19 ont vu un recul du commerce mondial de 25 % et ont surtout révélé la grande vulnérabilité de nos modèles (goulets d'étranglement, dépendance exclusive vis-à-vis d'un certain nombre de fournisseurs), prélude, non pas à une déglobalisation, mais à une remondialisation. Celle-ci consisterait à faire évoluer les modèles et les circuits existants selon trois principes : le friend-shoring, concept développé par Janet Yellen (relocalisation des sites de production dans des pays dignes de confiance), le friend shopping (diversification des sources d'approvisionnement) et le friend sharing,

pour une régionalisation plus avancée. À cet égard, l'Europe, premier fournisseur de 80 pays dans le monde, est un laboratoire idéal sous réserve de montrer une véritable détermination politique à avancer sur le marché unique des capitaux permettant de financer toutes les capacités innovantes existantes.

Deuxième volet : la transition numérique. Télétravail, télémédecine, e-commerce, etc, la crise de la Covid-19 a permis de gagner 7 ans d'avance en la matière. À condition d'investir massivement dans la formation, la virtualisation des services offre deux avantages. Elle peut donner un nouveau souffle et des gains de productivité à nos économies, et peut permettre de lutter contre les effets du changement climatique. Ainsi, s'il est généralisé, le secteur numérique permettra de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre. Face à cette grande menace – d'ici 2030, 120 millions de pauvres seront victimes de la sécheresse ou des inondations –, la BCE (Banque centrale européenne) prend sa part et intègre le changement climatique dans ses modèles macroéconomiques. Elle a commencé le verdissement de ses portefeuilles non monétaires et monétaires et exigera des disclosures de la part des entreprises dont les titres seront pris sous forme de collatéraux. Le rôle de la BCE est de nature à catalyser les efforts d'un certain nombre de banques, d'autant plus que seules 20% d'entre elles tiennent compte des risques climatiques lors de l'octroi de prêts, selon les résultats du test de résistance prudentielle portant sur les risques climatiques des banques.

Il n'y a aucune menace plus importante que le changement climatique, abonde Gayle Smith, qui appelle à faire en sorte que le terrain de jeu qui rassemble les pays riches et les pays pauvres soit plus égal. Ainsi, le désinvestissement des combustibles fossiles dans le but de réduire le réchauffement climatique, notamment des pays du G7, représente pour l'Afrique, à long terme une perte de revenus, d'exploitation de son gaz naturel comme combustible de transition et investir dans le renouvelable. Le danger prend racine dans la façon d'appréhender l'économie et l'avenir. Devant une menace mondiale telle que la Covid-19, les pays riches ont enregistré un taux de vaccination au-delà de 70 %, contre 14,5 % pour les pays pauvres. Face à l'accélération des crises (crise de la dette, crise alimentaire et, plus grave encore, crise des fertilisants qui va faire décroître les récoltes dans les pays les plus fragilisés), les modèles anciens ne fonctionnent pas.

Pour Laurent Berger, au moins trois enjeux se présentent au niveau mondial : être capable de poser les bons diagnostics ; donner du sens à la mondialisation, en précisant en permanence la finalité de l'action publique, du commun ; et ne pas sacrifier le moyen et le long terme au profit d'une vision uniquement court-termiste, quitte à laisser de côté un certain nombre de défis. Trois grands défis sont incontournables : le défi climatique, le défi des inégalités (qui soulève la question de la répartition des richesses afin de savoir ce que l'on consacre au commun et aux investissements dont nos sociétés ont besoin) et le défi démocratique. La période exige des choix radicaux de transformation qui doivent s'appuyer sur la régulation et la négociation pour faire vivre ces transitions. Dans ce champ des possibles, l'Europe, forte de la dynamique enclenchée à l'occasion des crises récentes, doit aller plus loin dans son rôle de régulateur et dans la diffusion de ses valeurs, en préservant son modèle social à travers notamment de ses traités commerciaux (clauses miroirs, etc.). C'est en ce sens qu'elle se doit de mener à bien le projet de directive – non abouti sous la présidence française – sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ou en élargissant la taxe carbone aux frontières, quitte à ce que ces transformations la mettent en difficulté. Nous savons bien qu'une transformation sans risques n'existe pas. Peser sur le contenu de la mondialisation, c'est aussi un enjeu de solidarité à l'égard des plus pauvres, notamment en Afrique, à travers un fonds vert pour faire face au risque climatique.

Gayle Smith souhaite apporter une précision concernant la gouvernance. Devant le déficit de confiance vis-à-vis des institutions, il faut « rafraîchir » certaines d'entre elles, favoriser les banques de développement, qui ont eu un rôle clé pendant la pandémie, et imaginer le G20 de demain afin qu'il pilote l'économie mondiale et non plus seulement la partie du monde la plus riche. Il pourrait même devenir le G30, afin de diluer l'influence de la Russie.

La question démocratique ne doit pas être sous-estimée, souligne à son tour Laurent Berger. Beaucoup ont le sentiment d'être dessaisis des enjeux qui les concernent. Lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, les panels de citoyens ont exprimé la volonté de créer du commun, de créer un modèle de développement qui soit plus sobre économiquement et plus juste socialement. Il s'agit de remettre du débat partout et que les transformations soient négociées à tous les niveaux et échelons, de la vie concrète.

Christine Lagarde estime effectivement que l'échelon européen, même si cela peut parfois paraître laborieux, fonctionne et vise un bien collectif au sein d'une région du monde très importante. Par ailleurs, si le G20 est la meilleure instance en termes de ratio efficacité/représentation, pour autant, le continent africain n'y est représenté que par l'Afrique du Sud. Il faut donc l'améliorer afin qu'elle dispose de règles de gouvernance internes lui permettant de se rassembler mais aussi d'exclure ceux qui, comme la Russie, ne respectent pas les règles du jeu, ce qui n'est pas possible actuellement. Sur la réallocation partielle des droits de tirage spéciaux, il faut pousser les pays à respecter leurs engagements. Enfin, en matière de monnaie numérique, la Banque centrale de Chine a le projet le plus avancé, même s'il n'est encore que dans une phase pilote. Juste derrière, le projet de l'Eurosystème de création d'une monnaie numérique de banque centrale. Annoncé en 2021, Christine Lagarde a bon espoir qu'il voie le jour dans 5 ans, sous réserve que le Conseil des gouverneurs donne un feu vert définitif.

Propositions

- Investir dans la formation pour combler le manque de main-d'œuvre et de talents suffisants dans le domaine d'une économie plus numérique (Christine Lagarde).
- Mener à bien le projet d'une monnaie numérique de banque centrale (Christine Lagarde).
- Développer le marché unique des capitaux (Christine Lagarde).
- Renforcer le rôle de régulateur de l'Europe au sein de la mondialisation : fonds vert, clauses miroirs, devoir de vigilance des entreprises, taxe carbone aux frontières (Laurent Berger).
- Face aux crises, réimaginer l'avenir des institutions de gouvernance mondiale (institutionnaliser davantage le G20, banques de développement) afin de combler le déficit de confiance et l'inégalité de représentation (Gayle Smith).
- Proposition d'un G30 pour mettre plus de pays autour de la table et ainsi diluer la voix de ceux qui ne jouent pas le jeu, comme la Russie (Gayle Smith).
- Revoir les règles de gouvernance internes du G20 (Christine Lagarde).
- Accompagner les transformations du monde par davantage de démocratie, de négociation et de dialogue (Laurent Berger).

Chapitre 1

LES PROBLÉMATIQUES

L'EUROPE FACE AU MONDE

COORDINATION & MODÉRATION

François-Xavier Priolla, invité par Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Jean-Louis Girodolle, Lazard

Arancha Gonzalez Laya, Paris School of International Affairs, Sciences Po

Guillaume Klossa, Civico EUROPA

Jörg Kukies, German Federal Chancellery

Tytti Tuppurainen, Gouvernement de Finlande

Propos introductif de François-Xavier Priolla, invité par Le Cercle des économistes

Le point commun de toutes ces crises est qu'elles commandent désormais à l'Europe de ne plus esquiver sa relation au monde. Il en va finalement de son existence même. Si l'Europe n'invente pas un nouveau rapport au monde, elle sera menacée purement et simplement de disparition. Un autre point commun, dans ce nouveau contexte et entre toutes ces crises, est la notion de souveraineté. Comment conquérir son indépendance ? Comment les Européens peuvent être maîtres de leur destin et de leur avenir ? Comment se positionnent-ils par rapport aux autres puissances du monde, historiques, actuelles ou émergentes ? On voit bien aussi que les grandes transformations du monde font que les États ne sont pas les seuls à avoir l'attribut de la puissance. Il y a aussi des firmes privées. La conquête de l'espace n'est plus du tout l'apanage des grands États. Cela interroge aussi sur la place, le rôle et l'avenir de l'Europe. Que signifie cette nouvelle époque européenne ? Qu'engage-t-elle pour les acteurs institutionnels et économiques, pour les opinions publiques ?

Cela pose trois questions pour l'Europe dans son rapport au monde. Première question : l'Europe est-elle seule ? En d'autres termes, a-t-elle aujourd'hui des alliés dans sa conception du monde, dans les valeurs qu'elle promet ? Ou est-elle au contraire à contre-courant ? Deuxième question :

l'Europe est-elle suffisamment unie ? Si oui, l'est-elle dans la durée ou le spectre des divisions sera-t-il plus fort que l'ambition de son unité ? Troisième question : l'Europe est-elle crédible ? A-t-elle les moyens de ses ambitions ? Peut-elle porter aujourd'hui des politiques avec les moyens de les mettre en œuvre ? Cela fait beaucoup de questions.

Pour organiser les échanges, nous allons structurer notre session autour de trois grands axes. Le premier est la question de ces tabous européens qui sont en train de tomber. Comment cela se passe ? Quels sont les enjeux ? Ensuite, nous aurons un volet sur l'économie, le financement et la souveraineté. Enfin, il s'agira de la place de l'Europe au sein du concert des nations, de l'architecture internationale et de la sécurité de l'Europe et des Européens.

Synthèse

L'attaque de l'Ukraine par la Russie et le degré des menaces ont déclenché des discussions en Allemagne, traditionnellement réservée en matière d'intervention dans les conflits internationaux, explique Jörg Kukies. Son budget de la défense a été augmenté à plus de 2 % du PIB, en contournant la Constitution, dans le but de développer de nouveaux équipements militaires et de s'aligner avec les autres pays de l'OTAN, ce qui représente un tournant. En outre, il s'agit pour l'Allemagne, de réaliser une transition des énergies fossiles, pour lesquelles la dépendance à la Russie est élevée (gaz, charbon), vers les énergies renouvelables. L'objectif est de passer la part d'électricité produite grâce aux énergies renouvelables (éolien et solaire principalement) de 30 % à 80 % d'ici 2030, ce qui nécessitera un effort, notamment, financier important. La clé pour Jörg Kukies, c'est d'avoir une stratégie européenne et l'augmentation des interactions intra-européennes afin de nous éloigner ensemble de la dépendance vis-à-vis de la Russie (en court-circuitant Nord Stream 2 entre autres). Enfin, dans le secteur du numérique, il est prévu une loi sur les puces européennes et un investissement d'Intel à hauteur de 33 milliards d'euros dans les semi-conducteurs, (réparti entre l'Allemagne, la France et l'Italie).

Guillaume Klossa souligne la remarquable résilience du projet européen face aux dix crises vitales recensées depuis 2002, contrairement à l'Union soviétique qui s'était effondrée à la suite d'une seule crise à la fin des années 1980. L'Europe s'est constituée en suivant plusieurs phases : une étape embryonnaire pendant et juste après la guerre ; une enfance

jusqu'au début des années 1950, notamment avec la garantie des droits fondamentaux à travers le traité de Rome (1950) et une protection américaine via l'OTAN ; une adolescence, après la chute du mur de Berlin et de l'Union soviétique, marquée par des crises ; un âge adulte, actuel, caractérisé par la capacité à dépasser les règles, la responsabilité de ses propres actions et l'anticipation. L'Europe est à un tournant à la fois civilisationnel, géopolitique et démocratique. Les Européens, dont l'identité a été mise en cause dans la crise ukrainienne, sont porteurs d'une civilisation d'avenir définie par la primauté du droit et de la paix sur la force et la guerre, l'égalité, la coopération, une vision écologique du monde, des technologies au service des êtres humains. La candidature de l'Ukraine au projet européen témoigne d'une dynamique d'expansion et de la nécessité de faire communauté pour agir dans différents domaines tels que la sécurité et l'énergie. La transformation de l'Union européenne en une véritable démocratie suppose une révision des traités en les adaptant rapidement à la nouvelle donne mondiale.

L'Europe est un continent riche, constate Jean-Louis Girodolle. Son compte courant est très excédentaire, contrairement aux États-Unis, à hauteur de 3 % du PNB européen avant la Covid-19 et de 2,5 % actuellement, soit 350 milliards de dollars disponibles chaque année. Cela est dû largement à l'excédent allemand mais aussi italien, alors que la France a un compte courant déficitaire. Pour le financement des entreprises, l'Europe a besoin d'intermédiaires comme les banques, désormais plus solides, qui ont pu accorder des prêts importants aux entreprises européennes pour faire face à la crise sanitaire. L'Union européenne a de son côté pu allouer des budgets pour des initiatives sanitaires, énergétiques et de défense, dans le cadre du plan de relance européen de 750 milliards d'euros. Une somme, pour la première fois allouée aux États en fonction de leurs besoins, avec un effet redistributif. Ce plan inédit est par ailleurs assis sur l'émission d'une dette commune (jusqu'à 800 milliards d'euros à horizon 2026), dont une partie a vocation à être remboursée par de nouvelles ressources communes (future taxe carbone ou sur les multinationales du numérique par exemple). Jean-Louis Girodolle en conclut que l'Europe a donc les moyens de ses ambitions, tout en rappelant l'existence d'un certain nombre d'inquiétudes comme les risques de fragmentation. Il s'appuie alors sur l'exemple des banques européennes, qui sont plus nombreuses, plus petites, moins rentables et plus faibles que celles des États-Unis, du fait de la baisse importante des taux d'intérêt, de facteurs liés à la réglementation de Bâle mais aussi d'une supervision européenne et locale. Tous ces facteurs pénalisent la

rentabilité des banques, la croissance ainsi que la circulation des liquidités. Or des banques puissantes et indépendantes forment une partie de la souveraineté économique et œuvrent à l'allocation optimale du capital. L'Union des marchés de capitaux est une question centrale mais imparfaite, qui doit être améliorée pour assurer une meilleure utilisation des ressources, une meilleure transmission des politiques économiques et une résilience aux chocs asymétriques. Concernant le risque de fragmentation macroéconomique et monétaire, face à l'écart de crédit grandissant dans la zone euro avec la hausse des taux, la Banque centrale européenne a pris des mesures d'urgence mais ne pourra pas agir seule. Les bonnes mesures mises en œuvre durant la crise ne devront pas rester dérogoires mais devront être prémonitoires.

Selon Arancha Gonzalez Laya, l'Union européenne doit être capable de trouver trois équilibres, en premier lieu entre la géoéconomie et la géopolitique, en étant mieux préparée pour la guerre mais sans renoncer à son projet de paix. Il s'agit également de mieux protéger les Européens, mais sans adhérer au protectionnisme ou à l'isolationnisme, en construisant des alliances. Enfin, l'Europe ne doit pas avoir à choisir entre les États-Unis et la Chine. Même si elle est plus proche des premiers en termes de démocratie, de protection des droits humains et d'institutions, le multilatéralisme à travers la création d'espaces de coopération internationale est nécessaire afin de répondre aux défis du changement climatique, de stabilité financière mondiale et de la pandémie. Dans ce contexte, isoler la Chine ne semble pas judicieux.

C'est l'attaque de l'Ukraine par la Russie qui a fait comprendre à la Finlande l'importance d'agir, indique Tytti Tuppurainen. S'il est encore difficile d'accepter cette mise en danger de l'ordre libéral et de la paix assurée par l'Union européenne, le risque d'une nouvelle guerre froide ne doit pas inspirer la peur. Durant la guerre froide, on ne menaçait pas d'avoir recours aux armes nucléaires sur un champ de bataille. Pour trouver une nouvelle stabilité, l'Union européenne doit accepter le fait que les tensions avec la Russie vont durer dans le temps tandis que les relations économiques et politiques russo-européennes ne se normaliseront pas : c'est le début d'une nouvelle ère. De plus, il faut prendre en compte la confrontation idéologique entre l'UE et les puissances autoritaires du monde. Toutefois, la Ministre rappelle que le capitalisme n'est pas menacé.

Il y a tout de même de grandes différences entre ces systèmes : l'économiste Branko Milanović identifie deux types de capitalisme. Le premier est libéral,

il respecte l'État de droit, sépare le pouvoir politique de la prise de décision économique afin de réduire la corruption et de favoriser le libre-échange (perçu comme un idéal). Le second type de capitalisme identifié par Milanović est politique. C'est-à-dire que l'économie est dominée par une oligarchie qui détient le capital et profite donc, sans limite, des avantages que cette position lui confère. Ces deux capitalismes différents, produisent deux systèmes politiques différents : le premier est basé sur la concurrence politique tandis que le second voit l'opposition comme une menace ; le premier embrasse les valeurs démocratiques libérales, tandis que le second attend de ses citoyens qu'ils se conforment aux valeurs nationales. Différencier ces deux idéologies implique de prendre au sérieux les valeurs libérales : l'État de droit ne peut en aucun cas être remis en question. Les droits humains doivent être respectés au niveau national et international et être universels. La Finlande sera fière de devenir un membre de l'OTAN, à l'issue du processus de ratification en cours et de contribuer à la sécurité en Europe en faisant en sorte que l'Ukraine remportera la guerre.

Guillaume Klossa préconise de mettre en place un plan pour instaurer une gouvernance unique en Europe en intégrant rapidement dans la zone euro, économiquement plus forte, tous les pays de l'Union européenne qui en sont pour l'instant exclus. L'Europe doit également être plus démocratique et plus efficace en élargissant ses compétences à la santé et à la défense, en se préparant à l'éloignement inéluctable des États-Unis à travers la réforme des institutions.

Jörg Kukies confirme que l'Allemagne soutiendra toujours l'Ukraine et que la Russie ne gagnera pas la guerre. La brutalité de l'armée russe, qui tue des civils, est inacceptable. Sur le plan énergétique, l'Allemagne et la France travailleront à une synergie malgré leurs différences et envisagent des investissements massifs dans le but d'assurer leur indépendance vis-à-vis de la Russie. Des réformes institutionnelles sont nécessaires pour élargir l'Union européenne.

L'Europe doit définir ses intérêts stratégiques face aux pays qui l'entourent, préconise Jean-Louis Girodolle.

L'Europe peut être une force pour le multilatéralisme conclut Arancha Gonzalez Laya : pour contrer l'otanisation de la défense européenne, l'Europe devrait européeniser l'OTAN.

Propositions

- Établir une stratégie européenne et augmenter les interactions pour réduire la dépendance vis-à-vis de la Russie (Jörg Kukies).
- Adapter rapidement les traités européens pour assurer une véritable démocratie européenne (Guillaume Klossa).
- Faire en sorte que les bonnes mesures prises durant la crise soient prémonitoires (Jean-Louis Girodolle).
- L'Europe doit investir davantage dans le domaine de la sécurité et de la défense (Arancha Gonzalez Laya).
- Créer des espaces de coopération internationale, incluant à la fois les États-Unis et la Chine (Arancha Gonzalez Laya).
- Privilégier une gouvernance unique en Europe autour des vingt-sept États de l'Union européenne (Guillaume Klossa).
- L'Union européenne doit définir ses intérêts stratégiques face aux pays qui l'entourent (Jean-Louis Girodolle).
- Européaniser l'OTAN (Arancha Gonzalez Laya).

LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE BOULEVERSE L'ÉQUILIBRE DU MONDE

COORDINATION & MODÉRATION

Hippolyte d'Albis, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Paolo Artini, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Fang Cai, Académie Chinoise pour les Sciences Sociales

Pandu Sjahrir, AC Ventures

Martine Vassal, Métropole Aix-Marseille-Provence, Conseil départemental des Bouches-d-Rhône

Propos introductif d'Hippolyte d'Albis, président du Cercle des économistes

Je suis ravi d'introduire cette session sur la démographie. Dans le titre de la session, on parle du choc démographique, alors même que les uns et les autres pensent toujours que la démographie a, par essence, une perspective de long terme. On considère premièrement que c'est quelque chose de simple, par ce que les mots de la démographie sont simples. Lorsqu'on pense démographie, il y a trois variables. Je suis un peu mathématicien, et pour ceux d'entre vous qui le sont aussi, on aime bien les modèles simples. Avec la démographie, vous avez un modèle simple. Il y a trois variables : la natalité, la mortalité et la migration. Lorsque vous pensez à l'économie, à côté, c'est d'une complexité extrême. Nous allons donc parler de ces trois variables « simples », mais qui ont des répercussions, sur notre monde, qui ne le sont pas. Les répercussions de la démographie sur l'économie, sur la marche et les transformations du monde sont extrêmement complexes et sont en plus politiques.

Les démographes adorent parler de chiffres, quantifier les phénomènes. C'est d'ailleurs la première science sociale qui l'ait fait. Cela remonte aux tables de mortalité du XVIIe siècle et cela continue. La démographie

commence toujours par des chiffres. Je pense qu'ils sont éclairants pour nous dire à quel point le monde va être transformé, façonné par les changements démographiques. Si vous prenez la population des 18-64 ans, population en âge de travailler, et si vous supposez qu'il y a 100 personnes dans le monde de ce groupe d'âge, vous en avez aujourd'hui 62 en Asie, 13 en Europe et en Amérique du Nord et 12 en Afrique. Vous voyez cette répartition avec cette masse très importante de l'Asie, et nous sommes heureux de compter avec nous, deux intervenants provenant de ce continent. Mais d'après les projections de l'ONU, qui fait des hypothèses sur la mortalité, la natalité et la migration, cette répartition va complètement changer. D'ici la fin du siècle, l'Asie ne compterait plus que 42 personnes de ces âges, contre 62 aujourd'hui, marquant une diminution considérable de son poids démographique. L'Europe et l'Amérique du Nord passeraient de 13 à 10 et l'Afrique de 12 à 42. Vous voyez que ce bouleversement est absolument majeur. Il s'agit d'un changement complet de la structure de la répartition spéciale de la force de travail.

Le deuxième point important est que les inégalités démographiques sont extrêmes. Nous parlons beaucoup, et c'est heureux, d'inégalités économiques, éventuellement politiques, sociales, mais nous oublions de parler des inégalités démographiques. L'espérance de vie à la naissance d'une femme japonaise est de 88 ans, alors que celle d'une femme somalienne est de 68 ans, soit vingt années de différence, ce qui est absolument considérable. On sous-estime l'impact de cette inégalité fondamentale, selon laquelle on vivra plus ou moins longtemps en fonction de son lieu de naissance. Bien sûr, il y a aussi des inégalités très fortes de fertilité. En Espagne, l'un des pays où la fécondité est la plus faible, on atteint aujourd'hui 1,2 enfant par femme, soit un niveau extrêmement bas, alors qu'au Mali, on est à 5,9 enfants par femme. Vous voyez cette différence de vie et cette inégalité très forte, alors que les deux pays ne sont pas si éloignés.

L'autre dynamique, peut-être résultante de tout cela, est la manière dont la structure des populations change au cours du temps. Vous savez que l'évolution de la population peut être mesurée avec deux variables : la première est le solde naturel, qui est la différence des naissances et des décès ; la seconde est le solde migratoire, qui est la différence des entrées et des sorties des personnes sur un territoire. Dans la plupart des pays riches, de l'OCDE, aujourd'hui, le solde migratoire est plus important que le solde naturel. C'est-à-dire que la dynamique démographique, l'évolution

de la population est plus portée par la dynamique migratoire que par celle du solde naturel. Cela n'était pas le cas en France jusqu'à très peu de temps, mais c'est aujourd'hui le cas notamment du fait de l'accroissement du nombre de décès consécutif au vieillissement des générations du baby-boom.

Vous voyez que le monde et les populations de tous les pays changent. Une étude récente de l'Insee disait que, finalement, parmi les moins de 60 ans en France, un tiers de la population avait un lien avec l'immigration, qu'ils soient immigrés, enfants d'immigrés ou petit-enfants d'immigrés. Ces phénomènes sont colossaux, ils sont finalement assez rapides, et du fait de leur ampleur, ils ont des impacts sur la marche du monde, et c'est exactement cela que nous voulons voir aujourd'hui.

Synthèse

La démographie chinoise a été marquée par un pic en 2010, puis un déclin de la population active, qui a entraîné un ralentissement de la croissance économique du fait de la pénurie de main-d'œuvre, explique Fang Cai. En outre, la croissance négative attendue de la population sera à l'origine d'un choc économique, en raison de la baisse du nombre de consommateurs, de la faible consommation des personnes âgées, de la croissance limitée des revenus et des différences de revenus plus marquées, qui ralentissent la consommation. Des politiques ont été initiées, en matière de sécurité sociale, de transformation de la croissance économique et de natalité avec le relâchement progressif de la politique de l'enfant unique. L'indicateur de fécondité n'est cependant que de 1,3 enfant par femme, et le taux de croissance de la population proche de 0 en 2021, en raison du coût de l'éducation des enfants. Concernant les personnes âgées, le système de retraite a été élargi à tous les résidents, la couverture sociale a été développée, les impôts sur le revenu ont été différés et l'offre de services a été améliorée via des formations et reconversions. Pour dynamiser la croissance, il est nécessaire d'agir sur l'offre et la demande, via des réformes. La révision du système du hukou, selon lequel les travailleurs paysans qui travaillent temporairement dans les zones urbaines mais sans y résider ont des difficultés à accéder aux services de base, permettra de soutenir la croissance économique, via l'augmentation de la main-d'œuvre, des ressources et de la consommation.

L'Indonésie, quatrième plus grand pays du monde, est caractérisée par une

croissance économique de 5,5 % et une inflation faible de 4 %, indique Pandu Sjahrir. Ce pays, dont les liens avec la France se renforcent sur le plan de la défense et des télécommunications, est engagé dans la transition énergétique avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 via une augmentation des investissements dans les énergies renouvelables. Du point de vue démographique, sa population extrêmement jeune constitue un avantage à court terme, mais un risque à moyen terme. Concernant l'éducation dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, une libre circulation des talents et des connaissances, par la délivrance de visas et des crédits d'impôts, est nécessaire pour atteindre l'objectif de deux millions d'ingénieurs supplémentaires, en particulier dans l'intelligence artificielle et la deep tech. À moyen terme, il s'agira de se concentrer davantage sur la recherche et développement dans les universités. L'Indonésie représente par ailleurs des opportunités économiques et culturelles pour la France, ces deux pays partageant des idées pouvant faire avancer le monde.

En 2021, plus de 89 millions de personnes étaient déplacées de force, par des guerres, des violences et des persécutions dans le monde, soit 1 personne sur 88, en augmentation de 8 % en un an et de 100 % en dix ans, informe Paolo Artini. Il s'agit de plus de 27 millions de réfugiés qui se sont rendus du Venezuela, de l'Afghanistan, du Soudan du Sud, du Myanmar et de la Syrie vers de grands pays d'accueil comme la Turquie, la Colombie, le Pakistan et l'Ouganda, et de 53 millions de déplacés à l'intérieur de leur pays en Birmanie, en Éthiopie ou encore dans le Sahel. En mai 2022, on comptait plus de 100 millions de déplacés dans le monde, du fait de la crise en Ukraine qui, comme la crise sanitaire et la crise climatique, accentue par ailleurs les déplacements dans le monde. Cette tendance ne pourra s'inverser qu'à travers des actions de la communauté internationale, la résolution des causes profondes des conflits, ainsi que le partage des responsabilités à travers un soutien financier et des voies légales, telles que le transfert de réfugiés dans des pays tiers, la mobilité du travail, le parrainage privé, les couloirs humanitaires et universitaires. D'un autre côté, il existe des phénomènes préoccupants tels que l'instrumentalisation des migrants et réfugiés, l'externalisation des responsabilités de l'asile, ainsi que les murs. La meilleure façon pour gérer le problème des réfugiés est de les intégrer par le travail et de les rendre autonomes, ce qui bénéficiera aussi aux entreprises.

Le choc démographique bouleversera l'équilibre du monde si les institutions n'agissent pas face aux crises actuelles, estime Martine Vassal. Les Bouches-du-Rhône ont une population jeune et multinationale, ainsi que des liens culturels importants avec le continent africain lui permettant de l'aider à se développer et de soutenir sa jeunesse, à travers la formation mais aussi l'évolution des modes de vie, y compris dans la perspective de l'accentuation des migrations du fait du choc climatique, ce qui bénéficiera également aux entreprises du département. Il s'agit donc d'établir des passerelles à double sens entre les continents, dans la logique d'un partenariat à l'échelle mondiale, pour permettre par ailleurs aux générations futures d'avoir le choix de rester sur leur territoire ou d'aller vivre ailleurs. La Chine, qui fait face à une diminution importante de sa population, est l'exemple à ne pas suivre, car les prestations sociales et les retraites ne pourront plus être payées si le vieillissement de la population se poursuit et si la population active diminue. Il s'agit de travailler à la fois avec la jeunesse, qui est l'avenir de tous, et les personnes de plus de 60 ans, qui ont largement contribué à la société et qui deviendront de plus en plus nombreuses.

Fang Cai estime que de nombreux équilibres sont à trouver en Chine, dans la société mais aussi dans le monde politique et entrepreneurial, tels que celui entre l'offre et la demande pour une croissance économique dynamique ainsi que l'équilibre entre les sexes en matière démographique.

Ce qui importe le plus en Indonésie et dans tous les pays du monde est la sécurité énergétique et alimentaire à court terme, ainsi que la capacité des citoyens à construire des passerelles avec les générations futures, assure Pandu Sjahrir.

Face aux déséquilibres du monde, il est nécessaire de gérer toutes les crises, sans distinction, selon Paolo Artini. Il est possible de trouver des solutions, notamment via la solidarité, et d'établir des prévisions des déplacements en tenant compte de différents facteurs.

La résolution des problèmes démographiques ne passe pas forcément par l'éducation des femmes, estime Martine Vassal. Compte tenu de la difficulté à trouver des équilibres, il s'agit d'appliquer des bonnes pratiques et d'accepter les autres à travers le développement de liens culturels via l'ONU, pour assurer une souveraineté énergétique et alimentaire.

Propositions

- Réformer le système du hukou au bénéfice des travailleurs paysans dans les zones urbaines afin de dynamiser la croissance économique en Chine (Fang Cai).
- Favoriser la libre circulation des talents et des connaissances dans le monde et vers l'Indonésie (Pandu Sjahrir).
- Intégrer les réfugiés par le travail et promouvoir leur autonomie (Paolo Artini).
- Établir des passerelles à double sens entre les continents (Martine Vassal).

MONDIALISER LA SANTÉ

COORDINATION Patricia Augier, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Tedros Adhanom Ghebreyesus, OMS
Martin Hirsch, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Laurent Rousseau, SCOR SE
Catherine Touvrey, Harmonie Mutuelle

MODÉRATION Patricia Loison, France Info

Propos introductif de Patricia Augier, invitée par Le Cercle des économistes

Pour réussir les transformations du monde, il y a un certain nombre de questions que l'on doit soulever en matière de santé, en particulier à la suite de cette pandémie de la Covid-19, qui a constitué la première véritable forme de santé mondialisée. Quels constats et quelles leçons tirer de cette première expérience ?

Premier point : avons-nous géré de façon équitable à travers le monde la protection des personnes face au virus ? La réponse est clairement non. La couverture vaccinale dans les pays en développement et émergents a été très insuffisante. Quelques chiffres, rapidement. À la mi-novembre, 53 % de la population mondiale avait reçu au moins une dose de vaccin, alors que ce taux était inférieur à 7 % pour les pays à faibles revenus. En septembre dernier, 75 % des doses administrées l'ont été dans une dizaine de pays seulement. Les dispositifs qui ont été mis en place par la communauté internationale et les États, tels que Covax, n'ont pas été à la hauteur des besoins. Plus d'un an après la mise en place du dispositif Covax, l'Afrique n'avait reçu que 2 % de tous les vaccins administrés dans le monde. Une des raisons majeures de ce manque d'efficacité a été la pénurie de vaccins. S'il n'y a pas eu assez de vaccins, c'est parce qu'il n'y avait pas assez de capacités de production installées dans le monde. Une des solutions pour

accroître cette capacité de production est la suspension temporaire des brevets sur tout ce qui concerne le vaccin.

C'est notre deuxième questionnement : les arguments contre la levée temporaire des droits de douane intellectuels sur les vaccins, les tests et les médicaments de lutte contre le Covid sont-ils recevables ? La réponse à cette question est plus complexe et doit être plus discutée parce que nous savons que la protection des brevets constitue une incitation pour la recherche et développement ainsi que l'innovation. Dans le cas de la santé, la situation est plus complexe, d'une part parce que la santé constitue avant tout un bien public, et ensuite parce que la recherche en médecine reçoit un financement public qui est assez important. Les vaccins contre la Covid en sont un très bon exemple : on estime que le financement public à la recherche de vaccins de neuf groupes pharmaceutiques a représenté environ 43 %, soit presque la moitié du financement. Si on ajoute à cela le financement public qui a été reçu sur les vingt dernières années pour mettre au point la technologie des ARN messagers, le Conseil de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous estime que 97 % du financement du vaccin AstraZeneca Oxford provient de fonds publics. Donc, les arguments contre la levée temporaire des brevets dans le cadre de la santé sont discutables, voire inacceptables dans le contexte de la Covid-19. La proposition de levée des brevets, soutenue par plus de 100 pays, a été rejetée par l'OMC depuis octobre 2020 avant d'être finalement acceptée très récemment, le 17 juin dernier. Cependant, cette dernière ne concerne que les vaccins, à l'exclusion des tests et des médicaments, pour une levée temporaire de 5 ans.

Au-delà du contexte particulier de la pandémie, les pratiques actuelles en matière de réglementation et de fonctionnement du marché pharmaceutique ne tiennent pas compte des investissements publics dans la création de valeur des médicaments. Ces aides qui sont apportées par les États au secteur privé se font sans aucune conditionnalité. Dans le modèle actuel, si on veut un peu caricaturer, on peut dire que les risques de recherche et développement sont socialisés, alors que les profits sont complètement privatisés. La Covid était le cas extrême. On a vu qu'à la fois les bénéfices, les quantités offertes, les prix, le choix des quelques bénéficiaires de transferts technologiques et même le choix des acheteurs, ont été entièrement et uniquement laissés aux mains des entreprises pharmaceutiques, et tout cela s'est déroulé dans une urgence sanitaire avec l'enjeu de millions de vies. Est-ce qu'on peut raisonnablement mondialiser la santé sur ces bases ? Clairement, non.

Le troisième point que je voudrais soulever est le suivant : peut-on continuer à être dépendant d'un petit nombre de pays, surtout de la Chine et de l'Inde, pour les médicaments essentiels ? On sait que la Chine est devenue le plus grand producteur mondial de principes actifs. Elle produit par exemple 90 % de la production mondiale de pénicilline, 60 % du paracétamol, 50 % de l'ibuprofène. Au-delà de la nécessité de diversifier, de raccourcir nos chaînes de valeur, il serait plus réaliste, plutôt que de vouloir tout relocaliser sur le territoire national ou européen, de se demander pourquoi les industries pharmaceutiques ont délocalisé dans ces pays.

Cela nous renvoie à la quatrième question à soulever : est-ce que mondialiser la santé signifie transférer la pollution de ces industries au Sud ? Si, par exemple, la production du paracétamol a été délocalisée en Asie, c'est essentiellement pour contourner les contraintes environnementales imposées par les pays du Nord, coûteuses pour ces entreprises. Ces industries pharmaceutiques profitent donc d'une législation au sud très permissive en matière environnementale pour implanter des usines qui sont très polluantes. On peut donc se demander qui va payer les conséquences de ces pollutions, alors qu'on sait que les coûts humains et environnementaux seront énormes.

Il est clair que répondre à ces quatre questions dépend naturellement du monde vers lequel on veut tendre. La santé est un élément fondamental, non seulement du point de vue individuel, mais du point de vue du développement économique, parce que la santé est la base du capital humain et de la cohésion sociale des pays. La santé est avant tout un bien public. Si nous voulons un monde un peu plus inclusif, équitable, il sera impératif d'assurer une santé pour tous.

Synthèse

Même si l'OMS a, notamment, accéléré l'accès aux soins en 2020 et participé à la mise en place de Covax, il reste beaucoup à faire face aux inégalités révélées par la pandémie, indique Tedros Adhanom Ghebreyesus. Un soutien y compris financier des différents gouvernements est nécessaire afin de résoudre ces inégalités et de se préparer à de nouvelles vagues. L'OMS apporte également une aide aux pays à moyens et faibles revenus pour améliorer leur accès à des produits médicaux sûrs et, ainsi, participer à une relance durable bénéfique à tout le monde.

Catherine Touvrey apporte un témoignage de terrain, la pandémie ayant mis en lumière la nécessité des coopérations, qui se sont développées plus

difficilement en l'absence de cadres préexistants. Les développements normatifs et institutionnels observés à l'échelon européen sont encourageants. Aussi, l'évolution de la technique est admirable, mais rien ne se fait sans les populations. La question de l'acceptabilité du vaccin lors de la pandémie en est l'illustration. Des collaborations entre des hôpitaux et des startups permettent de faire face aux pénuries de certains médicaments à tous les échelons. La santé est donc un bien collectif, mais devrait aussi être un bien mondial, face aux risques de propagation mondiale comme la variole du singe ou le paludisme avec le réchauffement climatique.

Laurent Rousseau, en tant que réassureur, considère l'angle technologique comme essentiel pour pouvoir vivre avec les risques liés à la santé, en tenant compte de plusieurs paramètres tels que la fréquence, la sévérité et le caractère global, du point de vue de la médecine somatique, psychique et sociale. Des investissements importants sont réalisés pour améliorer la connaissance du risque via l'utilisation de données mondialisées qu'il s'agit de rendre accessibles, y compris en France. Il s'agit par ailleurs d'exploiter les données en centrant les parcours de soin sur l'utilisateur et moins sur les hôpitaux via le développement de la télémédecine qui est à utiliser en complément. Il s'agit de définir un rôle pour chacun : au niveau individuel dans la sensibilisation aux risques, au niveau institutionnel dans la solidarité, au niveau de la mutualisation et au niveau intergouvernemental.

L'objectif de vacciner l'ensemble de la population mondiale était une erreur, estime Martin Hirsch, compte tenu des caractéristiques sociales, démographiques et sanitaires de l'Afrique. Divers médicaments ont pu y être rendus accessibles dans le passé, de manière plus efficace que la vaccination. La pandémie de la Covid-19 a montré que la performance n'est pas liée au niveau de richesse ou de technicité médicale des pays, mais à la capacité à se fournir en matériel et à respecter des mesures d'hygiène. L'Europe de la santé a effectué un tournant radical, car elle a acheté et réparti des vaccins pour tout le monde. Une réorganisation de son modèle économique est nécessaire, compte tenu du coût très important de quelques médicaments. Avec l'aide de la technologie, l'assurance maladie et la protection sociale ont énormément progressé au cours des vingt dernières années et renforcé la résilience des économies en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Face à la pénurie des professionnels de santé, qui concerne toutes les catégories de pays, des réponses locales et mondiales sont à trouver, y compris sur l'évolution des métiers.

Les États-Unis et le Royaume-Uni étaient en 2019 respectivement au premier et au deuxième rang des pays les mieux préparés à gérer une épidémie, indique Patricia Augier. Ce qui, compte tenu de la réalité dans le contexte de la Covid, pose la question de la mise en œuvre de la capacité de chaque pays. Il est important d'offrir la possibilité aux pays d'Afrique, où la mortalité liée au Covid n'est d'ailleurs pas bien connue, de produire des vaccins en autorisant les transferts de technologie et de se faire vacciner, tout en levant les droits de propriété intellectuelle sur les tests et les médicaments. S'il ne s'agit pas de garder les vaccins pour les pays du Nord, les vaccins ne sont peut-être pas l'élément le plus utile pour les pays du Sud, compte-tenu de leurs caractéristiques, précise Martin Hirsch.

Les comportements sociaux sont à la fois un problème et une solution, estime Catherine Touvrey. Le sujet de la santé est collectif et social, et ne concerne pas seulement les maladies. En amont de la gestion des crises, la prévention est nécessaire, y compris via l'utilisation de la technologie, considère Laurent Rousseau. Par ailleurs, pour les assureurs, il s'agit de se doter en amont d'un système financier lié à la santé pouvant supporter la transformation des risques en catastrophes. Des assurances sont refusées à des personnes ayant contracté la Covid, témoigne Martin Hirsch. La gratuité des tests, assurée par la puissance publique, est beaucoup plus efficace en termes de santé publique. Les assureurs qui n'ont pas joué leur rôle dans la crise de la Covid doivent aller au-delà du partage des risques, en ayant une valeur ajoutée, estime Laurent Rousseau. Lorsqu'un risque est systémique, la mutualisation de l'assurance n'est plus possible et le rôle de la puissance publique est central. La réponse passe par la socialisation et la complémentarité entre le public et le privé, considère Catherine Touvrey.

La crise sanitaire, comme la crise financière de 2008, peut être l'occasion pour réaliser des changements, indique Catherine Touvrey, bien que les mauvaises habitudes aient tendance à réapparaître, selon Laurent Rousseau. La crise a permis des innovations considérables telles que la création rapide de la plateforme de télésurveillance Covidom, ainsi que le portail SI-DEP pour ce qui est de l'enregistrement des tests, ajoute Martin Hirsch. Il s'agit de développer une culture de la transparence en montrant ses points de vulnérabilité en santé, en conciliant la liberté, l'efficacité de la politique de santé publique et la sociabilisation des dépenses en les adaptant aux nouveaux risques. La crise sanitaire doit être l'occasion de donner plus de pouvoir aux institutions nationales et surtout internationales et de changer les rapports entre le public et le privé pour une santé pour tous, conclut Patricia Augier.

Propositions

- Instaurer une participation, y compris financière, des gouvernements à l'accélération de l'accès aux soins (Tedros Adhanom Ghebreyesus).
- Encourager la collaboration entre des hôpitaux et des startups pour produire des médicaments (Catherine Touvrey).
- Décloisonner le partage des données pour améliorer la connaissance du risque (Laurent Rousseau).
- Concilier la liberté, l'efficacité de la politique de santé publique et la sociabilisation des dépenses en les adaptant aux nouveaux risques (Martin Hirsch).
- Donner plus de pouvoir aux institutions nationales et surtout internationales (Patricia Augier).

ASSURER NOTRE DÉFENSE

COORDINATION & MODÉRATION

Lionel Ragot, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Véronique Brionne, Chubb France

Hans Dieter Lucas, Ambassade d'Allemagne à Paris

Renato Flores, Fundação Getulio Vargas - FGV, Rio de Janeiro

Anders Fogh Rasmussen, Rasmussen Global

Peter Ricketts, Conseil Franco-Britannique

Pierre Vandier, Marine nationale

Propos introductif de **Lionel Ragot**, invité par **Le Cercle des économistes**

L'intitulé de cette session « Assurer notre défense » renvoie à des questions économiques récurrentes, mais le cœur de nos débats portera plutôt sur des enjeux géopolitiques. Si le programme des Rencontres avait été discuté il y a six mois, je ne pense pas que cette session aurait figuré dans le programme des Rencontres de cette année. Nous allons, au cours de nos échanges, essentiellement discuter des répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les politiques de défense et des bouleversements géopolitiques induits. Parmi les autres bouleversements tout aussi importants, nous devons évoquer ceux qui affectent la politique énergétique de l'Union européenne, les marchés des matières premières et l'approvisionnement en blé et céréales de nombreuses zones géographiques fortement dépendantes des exportations ukrainiennes et russes. Toutes ces vives et brutales tensions sur les marchés concernés se sont traduites par une forte poussée de l'inflation. Il faut rappeler qu'elle avait déjà commencé avant la guerre en Ukraine, avec la reprise économique qui a suivi la crise de la Covid-19, qui avait mis en évidence des défaillances dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Notre discussion ne portera donc pas sur l'ensemble de ces bouleversements, mais se concentrera plus modestement sur la dimension géopolitique et les politiques de défense.

Une boutade circule, y compris dans les armées : « Ce n'est pas le même effort financier qui doit être réalisé par une nation, suivant qu'elle souhaite une armée qui impressionne lors des défilés ou qui soit en mesure de combattre au cours de conflits de haute intensité ». La guerre en Ukraine et ses développements posent de manière aiguë la question de la refondation de la politique de défense et le positionnement géopolitique d'un certain nombre de pays, en particulier de pays européens.

Je vous propose d'aborder cette question en trois temps. Dans un premier temps, avec les interventions de Anders Fogh Rasmussen, qui a été Premier ministre du Danemark et Secrétaire général de l'OTAN, et de l'amiral Pierre Vandier, Chef d'État-Major de la Marine nationale française, nous entendrons la position d'éminents responsables des politiques de défense. La nouvelle feuille de route de l'OTAN, décidée fin juin au dernier sommet de Madrid, met en avant deux éléments principaux : considérer la Fédération de Russie comme la menace la plus importante et la plus directe pour les pays membres de l'OTAN, et considérer la Chine, non pas comme un adversaire, mais comme un défi pour les valeurs, les intérêts et la sécurité des pays de l'OTAN. La zone pacifique revêt donc également un intérêt majeur.

Dans un deuxième temps, avec Hans-Dieter Lucas, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France, et Peter Ricketts, ancien Ambassadeur du Royaume-Uni en France, nous aurons le point de vue de pays partenaires, qui ont des accords importants de coopération militaire avec notre pays. Il n'est pas nécessaire de préciser que le paradigme de la défense allemande a été ébranlé par cette guerre en Ukraine, tandis que le Royaume-Uni est le pays qui a apporté le deuxième plus important soutien militaire à l'Ukraine, après les États-Unis. Avec Renato Flores, nous quitterons la vision occidentale pour entendre comment ces bouleversements géostratégiques sont vécus dans des pays émergents comme le Brésil.

On terminera cette session par une analyse sur les nouvelles dimensions des conflits avec Véronique Brionne. Le conflit en Ukraine, conflit de haute intensité, qui était considéré comme impensable il y a encore quelques mois, montre bien toute l'importance des forces militaires, qu'elles soient terrestres, navales ou aériennes. Mais il met également en évidence les nouvelles dimensions de ces guerres modernes : la Russie, quelques heures avant son intervention, s'est attaquée, via une cyberattaque à un réseau de satellites. La cybersécurité devient un pilier de notre défense.

Synthèse

L'issue du conflit en Ukraine déterminera le nouvel ordre mondial, assure Anders Fogh Rasmussen, qui se matérialisera entre la loi du plus fort en cas de victoire de la Russie ou l'État de droit en cas de victoire de l'Ukraine. Cela enverra un signal important à la Chine et à ses actions vis-à-vis de Taïwan. Il en va de notre responsabilité de soutenir l'Ukraine militairement, en particulier pour la France dont l'aide est dix fois moins importante que celle de l'Allemagne. La France doit être à la hauteur de ses responsabilités. Concernant l'aspect économique, il est préconisé l'arrêt immédiat des financements apportés à la Russie en cessant tout commerce avec ce pays, même si cela entraîne une augmentation des prix de l'énergie et en boycottant les entreprises qui continuent à y opérer. En complément, il faut participer au financement de la reconstruction de l'Ukraine, dont le coût sera incommensurable, estimé à plus de 1 000 milliards d'euros par la Banque Européenne de Reconstruction et Développement (BERD). Enfin, pour garantir la sécurité de l'Ukraine, il faut lui assurer une armée suffisamment dimensionnée et robuste pour permettre d'assurer sa défense.

L'invasion d'un pays par un autre doté d'armes nucléaires et la limitation de l'aide apportée à l'agressé à cause de cette menace nucléaire constituent une situation dangereuse et inédite depuis la fin de la guerre froide, explique Pierre Vandier. Ce retournement stratégique, le non-respect des traités et le blocage des résolutions de l'ONU renforcent l'effondrement du système de sécurité internationale, qui ne peut plus être assuré par le droit. Le retour de la force brute ouvre une ère d'imprévisibilité stratégique. On constate désormais que l'interdépendance économique n'empêche pas la montée des tensions, que l'économie libérale ne convertit pas à la démocratie et que l'exemplarité du désarmement a vécu. Ce nouveau cycle se caractérise d'une part par l'explosivité de la violence de la guerre, entre la dissuasion nucléaire et la guerre hybride. D'autre part, cela se traduit par un réarmement naval sans précédent, en Chine, mais aussi en Europe, à l'origine d'un risque de déséquilibre militaire et de militarisation de l'espace maritime, dont le contrôle par les pays occidentaux devient difficile. Face à ces risques, il s'agit de durcir les systèmes militaires, de renforcer la préparation opérationnelle et de travailler en coalition. Des investissements importants sont désormais nécessaires et urgents dans la défense pour assurer la pérennité du monde.

Le retour de la guerre en Europe a amené l'Allemagne à engager une réorientation historique de sa politique de sécurité, explique Hans-Dieter Lucas, à travers la livraison d'armes lourdes à l'Ukraine, non-membre de l'OTAN, le renforcement de la présence militaire dans les pays baltes dans le cadre de l'OTAN, ainsi qu'un investissement massif dans les équipements militaires, l'Europe de la défense et le projet d'armement franco-allemand. Le sommet historique de Madrid a permis une avancée sans précédent pour l'OTAN, marquée par l'adoption d'une nouvelle stratégie. L'adhésion de la Suède et de la Finlande renforcent le pilier européen, et la présence militaire à l'Est. Il est par ailleurs prévu que l'Allemagne sorte de la dépendance aux énergies fossiles vis-à-vis de la Russie et accélère le développement des énergies renouvelables. La nouvelle stratégie nationale de sécurité de l'Allemagne sera publiée en 2022. La paix, la démocratie, la liberté et la prospérité doivent continuer d'être défendues, à travers une Europe plus unie, forte et protectrice et la collaboration franco-allemande.

Le rôle de la Grande-Bretagne en matière de défense en Europe et de relation avec l'armée ukrainienne est important, indique Peter Ricketts, qui craint que la Russie ne finisse par occuper certaines zones en Ukraine ; une Ukraine qui aura besoin d'un soutien financier pour assurer l'intégrité de son territoire. La Grande-Bretagne a été très active dans l'OTAN avec les pays baltes, mais dispose aujourd'hui d'une armée trop petite et mal équipée. Les relations que la Grande-Bretagne entretient avec chaque pays européen dépendent de ses relations avec l'Union européenne, qui est au centre de sa sécurité nationale. Or, les relations avec la France et l'Allemagne se sont dégradées, y compris en matière de défense, à cause de Boris Johnson. Dans le contexte de la crise ukrainienne, un changement de Premier ministre permettra ainsi à la Grande-Bretagne de restaurer de bonnes relations avec l'Europe et les États-Unis, y compris en Orient. Les technologies doivent être partagées avec les autres pays occidentaux – le « *friendshoring* » évoqué par Christine Lagarde plus tôt, c'est-à-dire de partager nos forces avec nos alliés – pour éviter que la Chine, avec qui il faut continuer de coopérer dans divers domaines, ne domine le monde. Pour conclure, la Grande-Bretagne et l'Europe doivent mieux travailler ensemble pour s'assurer d'éviter le retour d'un personnage comme Donald Trump à la Maison-Blanche.

Renato Flores invite l'assistance à s'interroger sur l'état futur de l'Union européenne, en termes de dépendance énergétique, d'inflation, de croissance et de tensions sociales, d'intelligence et d'autonomie, ainsi

que de défense, de sécurité et de prévention des risques d'invasion en coopérant pour se protéger. Alors que des milliards d'euros auraient dû être investis dans de multiples domaines, des fonds européens servent à financer des armes dans le monde. L'avenir de la paix, de l'État de droit et du multilatéralisme sont par ailleurs en question, tandis que les violences envers des innocents persistent sans que rien ne soit fait. L'Europe, qui est malheureusement en guerre ouverte contre la Russie, sous la pression de l'Occident, n'a pas réussi à créer un leadership indépendant et a perdu son influence sur la scène internationale. La trajectoire n'est pas celle d'un système de défense raisonnable et juste, mais d'un futur tragique pour l'ensemble de l'Europe.

Dans la guerre économique, les cyberattaques, très organisées et consistant principalement en des logiciels de rançons, sont une arme redoutable qui se déploie de manière exponentielle et globale, constate Véronique Brionne. Elles pourraient être dirigées vers un pays qui soutient l'Ukraine ou une entreprise qui a quitté la Russie, même si le nombre de cyberattaques directement liées à cette guerre n'a pas évolué. Des groupes de pirates sont soutenus par des États, tels que la Russie lors de la cyberattaque du système d'oléoduc Colonial Pipeline aux États-Unis en mai 2021. Les cyberattaques sont puissantes, comme l'a montré le large déploiement du virus lors du piratage du développeur de logiciels SolarWinds en 2020. Les cyberattaques, qui visaient auparavant des banques et des assurances, ciblent désormais le secteur industriel, dans le but d'obtenir de l'argent, mais surtout de paralyser une économie ou une activité. Il est urgent de prendre conscience collectivement de la menace de cyberattaques, qui se concrétiseront forcément, et de prendre des mesures de prévention.

En conclusion, l'Europe doit renforcer sa coopération en matière de défense, mais dépendra encore largement de l'OTAN et des États-Unis dans un proche avenir, estime Anders Fogh Rasmussen, précisant qu'une armée européenne reste pour le moment fictive. Peter Ricketts appelle à renforcer les capacités européennes qui pourront aussi être utiles à l'OTAN. Pierre Vandier évoque le programme Copernicus, la constellation de satellites et les coordinations maritimes pour montrer que les actions de l'Union européenne sont complémentaires, mais aussi plus larges par rapport à celles de l'OTAN. Renato Flores confie qu'il serait difficile de constituer une armée européenne de défense indépendante de l'OTAN, comme l'avait souhaité la Vice-présidente de l'Union européenne Federica Mogherini. Hans-Dieter Lucas rétorque que l'objectif de l'OTAN n'était pas d'annihiler

l'Union soviétique, comme l'a indiqué Renato Flores, mais d'assurer la défense, et que Federica Mogherini ne souhaitait pas un développement d'une Europe complètement indépendante de l'OTAN.

Propositions

- Augmenter le soutien militaire de la France à l'Ukraine (Anders Fogh Rasmussen).
- Arrêter de financer la Russie en cessant tout commerce avec ce pays et en boycottant les entreprises qui continuent à y opérer (Anders Fogh Rasmussen).
- Participer largement au financement de la reconstruction de l'Ukraine (Anders Fogh Rasmussen).
- Assurer à l'Ukraine une armée suffisamment robuste pour garantir sa sécurité (Anders Fogh Rasmussen).
- Durcir les systèmes militaires, renforcer la préparation opérationnelle et travailler en coalition (Pierre Vandier).
- Assurer des investissements importants dans la défense (Pierre Vandier).
- Réduire la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles russes et développer les énergies renouvelables (Hans-Dieter Lucas).
- Renforcer l'Europe et la collaboration franco-allemande pour défendre les valeurs de la paix, la démocratie, la liberté et la prospérité (Hans-Dieter Lucas).
- Restaurer de bonnes relations avec la France et l'Union européenne, y compris en matière de défense (Peter Ricketts).
- Partager les technologies entre les pays pour éviter la domination de la Chine (Peter Ricketts).
- Prendre conscience collectivement de la menace de cyberattaques et prendre des mesures de prévention (Véronique Brionne).

Chapitre 2

LES LEVIERS D'ACTION

BÂTIR UNE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE

COORDINATION David Bosco, Invité par Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Jacques Biot, Huawei France
Christel Heydemann, Orange
Axelle Lemaire, Croix-Rouge française
Gianmarco Monsellato, Deloitte France & Afrique francophone
Olivier Sichel, Groupe Caisse des Dépôts

MODÉRATION Pierre-Henri de Monthon, Challenges

Propos introductif de David Bosco, invité par Le Cercle des économistes

Qu'est-ce que la souveraineté ? C'est l'exercice d'un pouvoir. C'est le fait d'être maître en son royaume. Appliqué au domaine numérique, notamment européen, cette souveraineté fait aujourd'hui défaut parce qu'elle a été accaparée par des entreprises étrangères, américaines et chinoises qui exercent une certaine forme de pouvoir sur les marchés numériques.

Il faudrait mettre l'idée de souveraineté au pluriel. Il y a plusieurs émanations de souveraineté dans le débat européen. D'abord, il y a une souveraineté très classique, qui vient d'en haut, d'ordre public, qui consiste à mettre en place une réglementation pour réguler plutôt qu'interdire. Des systèmes moins démocratiques que le nôtre auraient pu penser à démanteler les entreprises du numérique. C'est même un débat qui a eu lieu en Europe. Nous avons choisi plutôt de réguler avec l'intention de redistribuer cette souveraineté entre différents acteurs et donner des leviers d'action à la puissance publique. C'est là un phénomène qui n'est pas limité au numérique. Il y a quelques semaines, la Commission européenne a obtenu un accord entre le Parlement et le Conseil pour permettre un contrôle des subventions des États étrangers vers leurs entreprises qui viennent jouer le jeu de la concurrence en Europe, et pour protéger les intérêts européens.

Nous avons donc vu une poussée impressionnante de textes pour réguler le pouvoir de marché des GAFAM. Par exemple, la directive SMA de 2018 sur les contenus et les médias pour réguler le pluralisme des médias. Un peu plus proche de nous, il y a le règlement *Platform to Business* en 2020, dont le but est d'introduire de la transparence dans le fonctionnement des plateformes. Le *Digital Markets Act* et le *Digital Services Act* en 2022 sont deux textes très importants qui mettent en place une régulation *ex ante* pour imposer des obligations structurantes aux entreprises digitales, faire en sorte qu'elles n'imposent pas des conditions déloyales et qu'elles ne verrouillent pas les marchés européens. Bientôt, le *Data Act* en 2023 et le *Data Governance Act* vont règlementer l'usage de nos données, notamment autour de l'internet des objets. Plus loin, l'*Artificial Intelligence Act* arrivera en 2023.

Cela fait évidemment beaucoup de textes. Il est difficile de les résumer. Je vais me contenter de faire deux observations. D'abord, nous avons créé en Europe un véritable maquis réglementaire. Les intentions politiques sont sans doute louables, mais cela ne sera pas simple à mettre en œuvre. Je pense que les entreprises connaissent déjà les contraintes de mise en œuvre du RGPD (Règlement général sur la protection des données). La mise en œuvre de textes, comme le DMA et le Data Act, sera très contraignante elle aussi.

Ensuite, quel est le sens de cette régulation publique ? Est-ce que l'Europe a un plan ? Il y a plusieurs idées qui président à cette réglementation européenne. Deux d'entre elles méritent d'être mises en lumière. La première est qu'il est important pour l'Europe d'affirmer ses valeurs et de les imposer aux opérateurs étrangers : la lutte contre les contenus haineux, pour le pluralisme des médias, pour la loyauté dans le fonctionnement des services numériques... En admettant qu'ils ont été mis en danger avec ces plateformes étrangères, il était important d'intervenir. Mais, il y a une deuxième intention tout aussi importante : redistribuer la valeur. Ces entreprises digitales ont accaparé la valeur, notamment, publicitaire ; l'Europe a l'intention de redistribuer cette valeur au profit des entreprises européennes.

C'est la raison pour laquelle il me semble intéressant de voir qu'à côté de cette souveraineté assez classique, d'ordre public, qui règlemente et donne des leviers à la puissance publique, il y a une deuxième forme de souveraineté importante en Europe. C'est une souveraineté qui vient d'en bas : une souveraineté des acteurs du numérique. Quand je dis acteurs

du numérique, je pense à deux acteurs. D'abord, l'utilisateur du service numérique. Il est important de comprendre que les réglementations européennes doivent donner à l'utilisateur une maîtrise sur les données personnelles qu'il peut communiquer aux plateformes et aux opérateurs du numérique, et d'en faire ce qu'il souhaite. Le RGPD oblige celui qui opère un traitement de données de demander le consentement de l'utilisateur pour leur utilisation et de respecter la finalité de ce transfert. Le *Data Act* et le *Data Governance Act* sont dans la même lignée. Ils veulent donner une maîtrise à l'utilisateur sur les données qui concernent l'utilisation des objets connectés dans l'internet des objets. C'est un sujet absolument fondamental pour l'avenir. Il y a donc une volonté de donner du pouvoir, de la souveraineté à l'utilisateur et qu'il soit lui-même un acteur de la souveraineté numérique européenne.

Il y a un deuxième angle : celui de la souveraineté des entreprises européennes. Peut-on donner du pouvoir dans ce jeu concurrentiel aux entreprises européennes ? C'est un chantier difficile pour l'Europe qui touche à notre politique industrielle. Est-on en mesure de renforcer les capacités concurrentielles de nos entreprises européennes face à ces géants du numérique américains ou chinois ? Nous n'avons pas toujours été à la hauteur des enjeux en Europe. Vous avez tous en mémoire l'échec de la fusion entre Alstom et Siemens où il avait été beaucoup question de ce débat sur les champions européens. Les règles de concurrence ne limitent-elles pas l'apparition de grandes entreprises européennes ?

Nous avons encore beaucoup à faire, mais il faut saluer les initiatives de la Commission européenne, par exemple en matière d'intelligence artificielle. En 2020, elle a annoncé un plan d'investissement massif dans l'intelligence artificielle. Même si nous avons perdu la bataille des plateformes, il nous faut gagner la prochaine autour de l'intelligence artificielle. Une stratégie européenne sera alors mise en place.

Le pouvoir aux entreprises européennes est une bonne chose. Mais comment traiter les accords industriels qui peuvent être conclus entre les entreprises européennes et les entreprises américaines ? On en a beaucoup parlé dans l'actualité avec les services de cloud et les accords que Google a pu conclure avec certains opérateurs. Est-ce là une voie pour donner un peu plus de pouvoir aux entreprises européennes ? Il est à mon avis évident que les entreprises européennes doivent avoir certaines clés de souveraineté entre leurs mains.

Synthèse

Le rôle d'Orange est d'être un acteur de confiance donnant à ses clients, consommateurs et entreprises, les clés d'un numérique responsable via l'éducation et la formation, y compris concernant les enjeux environnementaux et de cybersécurité, explique Christel Heydemann. Pour assurer la souveraineté, c'est-à-dire l'autonomie stratégique, les opérateurs sont dans l'obligation d'investir dans les infrastructures afin de faire face à l'augmentation constante du trafic. D'ici 6 ans, le trafic numérique sera multiplié par 3 et cette augmentation sera principalement capté par 5 acteurs majeurs. Travailler en collaboration avec ces derniers, qui modifient les comportements du marché, est essentiel. Le numérique représente une très faible partie de la consommation énergétique et il ne s'agit pas en Europe de contraindre les usages pour ne pas nuire à la liberté d'utilisation du numérique qui est une force.

La souveraineté, qui est l'équivalent de la fermeture des marchés, impliquerait l'interdiction de Huawei ou de Tiktok en France, comme l'a fait l'Inde, mais aussi la fin des exportations de produits français, indique Axelle Lemaire. La position française et européenne est d'assurer la défense d'une autonomie stratégique et donc la liberté de choix, via une régulation, qui n'est pas considérée en Europe comme une contrainte, mais comme un moyen d'assurer une plus grande ouverture par les conditions d'accès aux marchés et d'utilisation des outils par les consommateurs. Le but du RGPD est la protection de la vie privée, mais il pourrait être envisagé d'améliorer l'ergonomie et surtout de donner le pouvoir aux citoyens, en introduisant des actions de groupe, sur le plan juridique, pour contester les pratiques des géants du numérique.

Le danger de l'Europe est de se penser comme un arbitre de la révolution numérique, estime Gianmarco Monsellato. La régulation, qui est très importante, mais insuffisante, doit être complétée par la maîtrise de la numérisation de l'économie, gage de souveraineté. Pour assurer une souveraineté numérique, les dirigeants d'entreprises doivent avoir une politique de données à enrichir, mais aussi migrer davantage vers le cloud en France, par rapport à la moyenne européenne, ce qui permettrait d'améliorer le taux de croissance. Il s'agit aussi d'investir dans la puissance de calcul quantique en étant un acteur à part égal avec les États-Unis en matière de données.

La souveraineté n'est pas l'autarcie, compte tenu de la nécessité de la circulation mondiale des matières premières, mais la maîtrise de son destin et la capacité à résister aux attaques, considère Jacques Biot. Pour conserver sa souveraineté, il est nécessaire pour un pays d'investir massivement dans la science, l'enseignement supérieur et la recherche y compris fondamentale. Il est également essentiel de maintenir une concurrence très importante sans laisser s'installer des monopoles ou oligopoles, d'assurer une acceptation sociétale en luttant contre l'illectronisme et en éduquant les populations via des accords avec les associations. La responsabilité sociétale se caractérise par la générosité, le respect de l'environnement et la transparence. Concernant la relation entre droit et souveraineté, il s'agit d'abord de développer une industrie, puis de réguler.

Google a été condamné en Europe pour avoir abusé de sa position dominante et a dû abandonner cette pratique, rappelle Olivier Sichel. La régulation sert ainsi à protéger des entreprises européennes. Le think tank Digital New Deal a pour rôle d'assurer un internet européen et plus humaniste pour respecter des valeurs telles que la protection des données personnelles. Or, il existe aujourd'hui un nombre important d'intervenants sur la chaîne des valeurs dans la transition des données et une asymétrie entre de grandes entreprises qui appliquent très bien le RGPD et d'autres qui le respectent moins. Une proposition dans le cadre de l'acte II du RGPD consiste à permettre des actions collectives pour s'assurer du respect du cadre.

Pierre-Henri de Menthon indique que la mise en place du RGPD a fortement nui aux sites d'information, dépendants à 80 % des GAFAM, qui ont dû investir et qui sont très surveillés.

Olivier Sichel évoque certaines entreprises qui ont rencontré un certain succès, telles que Doctolib et Soitec, soulignant le travail important de la France pour valoriser notamment les chercheurs. Il s'agit à présent de travailler sur la phase d'introduction en bourse, en constituant de grands investisseurs, dont la Caisse des Dépôts, et en créant le segment Euronext Tech Leaders. Un cadre règlementaire est nécessaire pour soutenir les entreprises telles que Deezer face aux géants comme Apple pour assurer une concurrence loyale.

Si une réglementation peut donner une place à certains opérateurs européens, elle doit être complétée par une véritable politique industrielle passant par la connaissance et l'investissement, dans la mesure où la simple égalité des chances ne suffira pas, affirme David Bosco.

Les opérateurs européens collaborent pour innover et investissent plus que les GAFAM dans les infrastructures, telles que la fibre, indique Christel Heydemann. L'enjeu pour l'autonomie stratégique est de construire les marchés du futur, tels que le numérique dans les usines et les transports et de continuer d'investir pour permettre aux champions européens de travailler dans un écosystème.

Huawei contribue à la souveraineté en matière d'équipement en construisant une usine en Alsace, indique Jacques Biot. Il est important de développer des applications et de mettre en place un processus productif plus efficace via le numérique et des collaborations.

Une voie européenne médiane doit être créée, selon Axelle Lemaire, pour éviter une bataille unique entre les États-Unis et la Chine. Il existe des promesses dans le champ des applications industrielles, de la cybersécurité, du développement durable et de la santé. Le développement de la traduction automatique par l'intelligence artificielle permettra aux startups d'accéder plus facilement au marché européen. L'éducation doit être améliorée pour accéder à des services de cloud gérés par d'autres entreprises que les géants du secteur.

Au-delà du quantique, il est nécessaire en Europe d'investir massivement dans l'université pour développer la recherche fondamentale et de créer des marchés de capitaux, préconise Gianmarco Monsellato.

En cas de détection de failles de cybersécurité, l'Europe doit imposer aux géants du numérique de changer les règles du jeu, estime Olivier Sichel.

Propositions

- Ne pas contraindre les usages pour ne pas nuire à la liberté d'utilisation du numérique (Christel Heydemann).
- Améliorer l'ergonomie liée au RGPD et donner le pouvoir aux citoyens via des actions de groupe face aux pratiques des géants du numérique (Axelle Lemaire).
- Les entreprises doivent enrichir leur politique de données et migrer davantage vers le cloud français (Gianmarco Monsellato).
- Investir davantage dans la puissance de calcul quantique (Gianmarco Monsellato).
- Maintenir une concurrence très importante sans laisser s'installer des monopoles ou oligopoles (Jacques Biot).
- Assurer une acceptation sociétale, lutter contre l'illectronisme et éduquer les populations (Jacques Biot).
- Permettre à travers l'acte II du RGPD des actions collectives pour s'assurer du respect du cadre (Olivier Sichel).
- Instaurer un cadre réglementaire pour une concurrence loyale (Olivier Sichel).
- Assurer, en plus d'une réglementation, une véritable politique industrielle (David Bosco).
- Construire les marchés du futur, tels que le numérique dans les usines et les transports, et continuer d'investir (Christel Heydemann).
- Mettre en place un processus productif plus efficace via le numérique et des collaborations (Jacques Biot).
- Améliorer l'éducation pour accéder à des services de cloud gérés par d'autres entreprises que les géants du secteur (Axelle Lemaire).
- Investir massivement dans l'université pour développer la recherche fondamentale et créer des marchés de capitaux en Europe (Gianmarco Monsellato).

RÉGULER LES GAFAMS

COORDINATION Valérie Mignon, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Charlotte Caubel, Secrétaire d'État auprès de la Première Ministre, chargée de l'Enfance
Matthieu Courtecuisse, Sia Partners
Laurence Devillers, Sorbonne Université/CNRS
Ramon Fernandez, Orange
Sophie Nerbonne, CNIL

MODÉRATION Eric Le Boucher, Les Echos

Propos introductif de Valérie Mignon, membre du Cercle des économistes

Le rôle structurant et le poids des GAFAM dans l'économie ne cessent de se renforcer, et cela a été encore plus visible avec la pandémie. Parallèlement à cette ascension, les plaintes à leur rencontre se multiplient. Je prendrai simplement deux exemples. Facebook est ainsi accusé d'avoir éliminé la concurrence dans le domaine des réseaux sociaux en ayant racheté à des prix exorbitants Instagram en 2012 et WhatsApp en 2014. De même, Google a racheté YouTube en 2006 et est attaqué pour ses pratiques visant à maintenir son monopole en matière de moteur de recherche. On voit bien que le principal chef d'accusation à l'égard des GAFAM est l'entrave à la concurrence. Face aux pratiques anticoncurrentielles de ces géants du numérique, quelles régulations mettre en place ?

Une première option consiste à taxer les GAFAM. Cela nécessite de faire évoluer rapidement le cadre juridique conçu pour l'« économie traditionnelle », au sens où seules les sociétés présentes dans un pays peuvent être taxées par celui-ci. Les GAFAM échappent à cette règle puisqu'elles offrent leurs services au niveau mondial en étant implantées dans le(s) pays de leur choix, celui (ceux) à la fiscalité la plus avantageuse. En conséquence, elles ne paient pas ou très peu d'impôts. Des discussions sont en cours au

niveau du G20 pour imposer une taxe numérique, mais celle-ci a été jusqu'à récemment refusée par les États-Unis. Une piste complémentaire pourrait être de demander aux GAFAM, une contribution financière en soutien aux infrastructures numériques, eu égard à l'importance du trafic généré.

Une deuxième piste, radicale, consiste à démanteler les GAFAM pour interrompre tout simplement leur croissance. Les bénéfices attendus d'une telle opération sont toutefois très incertains. Pourquoi ? Tout simplement parce que rien ne garantit qu'il serait plus facile de réguler une multiplicité d'acteurs du numérique que les GAFAM en tant que conglomérat. Rien ne garantit non plus que le pouvoir de monopole serait supprimé. Il pourrait, au contraire, s'étendre à plusieurs secteurs. Par ailleurs, un démantèlement aurait pour conséquence très probable un affaiblissement de celles-ci face aux GAFAM chinois, les BATX, qui pourraient alors devenir plus puissantes que leurs homologues américaines. Le démantèlement ne semble donc pas à l'ordre du jour.

Une troisième piste est celle des amendes et des sanctions financières. Même si celles-ci peuvent être importantes, elles interviennent *ex post* et leurs montants restent souvent dérisoires par rapport aux bénéfices réalisés par les entreprises du numérique.

Ces trois premières options sont ainsi peu concluantes. Par conséquent, une quatrième initiative suscite aujourd'hui un vif intérêt. Il s'agit du projet de législation qui est proposé par la Commission européenne au travers de deux textes, le *Digital Services Act* (DSA) et le *Digital Markets Act* (DMA), dont l'adoption est prévue en 2022. Le DSA a vocation à réguler les contenus illicites de la publicité, les propos haineux et les fake news qui sont diffusés sur les plateformes numériques. Le DMA concerne la régulation de la concurrence sur le marché du numérique, avec la volonté de limiter les abus de positions dominantes qui menacent évidemment le jeu de la concurrence. Un troisième volet, le *Data Governance Act*, est également prévu concernant le partage des données entre les différents acteurs de la société. Ce projet européen de législation a comme caractéristique de proposer un cadre de régulation *ex ante*, et non plus, comme c'est le cas actuellement, de prendre des mesures *ex post*, pour corriger les écarts aux pratiques concurrentielles. La régulation devient ainsi préventive. Une autre piste de régulation *ex ante* consisterait à contrôler la façon dont les données sont collectées et mises à disposition des tiers. Les données dont disposent les GAFAM sont devenues un outil stratégique à part entière, dont ont absolument besoin les nouveaux entrants sur le marché. Or, pour

limiter la concurrence des tiers, les géants du numérique peuvent leur rendre l'accès à ces données très difficile et les exclure ainsi du marché. La question ici est donc bien celle de la régulation des données et elle devrait logiquement revenir aux autorités de concurrence.

Au total, on voit bien que réguler les GAFAM est une tâche très complexe et qu'il va falloir trouver le juste équilibre entre régulation et non-entrave à la concurrence et à l'innovation.

Synthèse

La législation européenne en construction est essentielle pour préserver le marché européen, très attractif et qui attire des alliés, affirme Laurence Devillers. Face aux GAFAM et aux BATX, nous devons protéger notre marché par l'édiction de normes, l'enseignement aux règles éthiques. Les normes sont nécessaires pour renforcer l'économie, permettre aux entreprises d'innover en prenant des risques. Des systèmes omniprésents capturent les émotions et les données et incitent les gens à faire. « Meta » consiste en un emprisonnement émotionnel, à travers lequel il sera impossible de distinguer le moi réel du moi dans le métavers, qui impliquera des métiers nouveaux, de la psychiatrie et des vulnérabilités. Il est urgent de prendre conscience qu'il s'agit d'une guerre, qui pourra être gagnée par une alliance entre des économistes, des informaticiens, des philosophes et une humanité numérique dans la société. Enfin, l'éducation sera essentielle, couplée à la régulation, afin de relever les défis qui s'imposent à nous.

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données), qui est une des solutions de régulation des GAFAM, porte sur les données personnelles qui sont au cœur des stratégies de déploiement des nouveaux produits, explique Sophie Nerbonne. Les régulateurs doivent collaborer. Le RGPD est un succès juridique européen qui est devenu un standard mondial. Après quatre ans d'application, le succès opérationnel n'est cependant pas encore atteint. Pour les entreprises, cette contrainte est en réalité un accélérateur de performance, car il s'agit d'un vecteur de confiance vis-à-vis des partenaires. Pour ce qui est de l'extraterritorialité, qui était le problème majeur pour réguler les GAFAM, les règles s'appliquent indépendamment de la localisation des entreprises, ce qui évite les distorsions de concurrence. Le droit est une arme, dans la mesure où la Cour de justice de l'Union européenne prend des décisions fortes en la matière pour maintenir la pression, en sachant que les plaintes ont doublé entre 2016 et 2019. La régulation s'effectue ex ante via la production de lignes directrices, et ex

post par l'application de sanctions à hauteur de 247 millions d'euros en 2021, notamment concernant les cookies utilisés par Google et Amazon. L'éducation en matière de numérique, au travers d'un collectif, doit se poursuivre.

La régulation des GAFAM et autres grands acteurs, qui sont devenus les nouveaux maîtres du monde et qui se diversifient et dominent différents secteurs tels que la recherche en ligne ou le streaming, est essentielle et constitue un enjeu global de société, indique Ramon Fernandez. Il précise que l'Europe, très fragmentée, est un terrain de jeu pour eux, dont les plus importants sont non européens. Face à cela, de nombreuses actions efficaces ont été prises en matière de régulation pour les consommateurs et de contrôle de la concurrence, telles que le RGPD, le DMA et le DSA, législations désormais adoptées par les instances européennes. Les progrès dans le champ de la fiscalité internationale sont, en revanche, moins avancés. Les opérateurs de télécommunications, comme Orange, investissent massivement, mais participent ainsi aux profits des GAFAM qui ne peuvent pas fonctionner sans les réseaux. Face à ce cercle vicieux, il convient d'agir en matière de concurrence en affaiblissant les acteurs les plus grands et en consolidant les opérateurs de télécommunications. En outre, les GAFAM doivent participer au financement des infrastructures déployées par les opérateurs, via le *Fare Share*, sur le modèle d'une taxe d'usage à l'image des péages autoroutiers. La Commission européenne est en train de lancer ce débat.

La régulation doit être secondaire face à l'innovation en matière d'intelligence artificielle et de productivité, qui est nécessaire pour lutter contre l'inflation, stimuler la croissance et décarboner l'économie, indique Matthieu Courtecuisse. Les grands acteurs des télécommunications craignent les sanctions qui affaiblissent leur réputation et accordent ainsi beaucoup d'importance et d'effectifs à la régulation. Ils préfèrent la réglementation aux contentieux judiciaires, qui les concernent largement aujourd'hui, car ils peuvent tirer profit de ces cadres réglementaires en termes de dynamique concurrentielle. L'émergence de TikTok a ainsi créé plus de problèmes pour eux que l'arrivée du RGPD. En Europe, la réglementation demeure le levier préférentiel et de facto négligeant la commande publique. Celle-ci, par l'édiction de cahiers des charges ambitieux permettrait d'accélérer les innovations de ruptures. Sur ce dernier point, la situation tend cependant à évoluer positivement. Les grands acteurs n'attendent pas la régulation pour anticiper les dérives potentielles de leurs produits tels que le métavers. Il est nécessaire de les considérer comme des

partenaires des États dans la lutte contre le terrorisme, la pornographie, le trafic humain ou encore le blanchiment. Afin de construire ce partenariat, il est aujourd'hui nécessaire de négocier avec eux davantage de recherche et développement en Europe, d'implanter davantage de centres d'opérations et qu'ils travaillent au déploiement de ces écosystèmes

Les enfants sont un public vulnérable qu'il s'agit de protéger, rappelle Charlotte Caubel, qui considère que la régulation doit être complétée par l'association des grands acteurs du web. Les enfants utilisent très tôt un smartphone, une tablette et les réseaux sociaux. Cela peut permettre un épanouissement, mais engendrer aussi des conséquences néfastes, décuplées par la crise sanitaire, comme l'accès à du contenu pornographique, le cyberharcèlement et la baisse de la dépendance réciproque aux parents dans l'acquisition du langage. La moitié des familles ne sachant d'ailleurs pas comment intervenir. Pour protéger les publics vulnérables, la régulation européenne, qui fait ses preuves, se développe en parallèle d'une réglementation nationale comme le contrôle parental. L'information sur les risques et la formation, notamment des services de police, sont nécessaires sur le modèle d'e-Enfance, une association de protection de l'enfance sur internet, en associant des acteurs tels que la CNIL mais aussi les GAFAM qui peuvent eux-mêmes s'appuyer sur les enfants pour développer des outils alors que la protection de l'enfance fait consensus. Si la puissance publique n'en fait pas assez, l'éducation est préférable à l'interdiction.

Laurence Devillers déplore le manque d'efforts du gouvernement depuis 2017 dans la formation des enfants et propose de faire appel aux seniors pour améliorer l'éducation en matière d'informatique, d'intelligence artificielle, de sécurité des données et de dépense d'énergie. Charlotte Caubel répond que le numérique est une priorité dans sa feuille de route et souligne le travail important des autorités de contrôle.

Le débat est aussi vif aux États-Unis, entre autres sur l'extraterritorialité des lois, sur lequel il est nécessaire de progresser. L'Europe doit être capable de dicter ses propres normes et en se dotant d'outils et d'acteurs dans le numérique, indique Ramon Fernandez.

Les sanctions sont plus importantes aux États-Unis qu'en Europe, note Sophie Nerbonne. Il n'y existe pas d'équivalent du RGPD ni des lois fédérales, mais des lois par État et sectorielles, par exemple pour la protection des mineures.

Propositions

- Renforcer l'économie et prendre le risque d'innover en s'appuyant sur la législation, des règles éthiques et des normes (Laurence Devillers).
- Les entreprises doivent utiliser le RGPD, qui est un vecteur de confiance, pour accélérer leur performance (Sophie Nerbonne).
- Poursuivre l'éducation en matière de numérique (Sophie Nerbonne).
- Agir en matière de concurrence en affaiblissant les acteurs les plus grands et en consolidant les opérateurs de télécommunications (Ramon Fernandez).
- Obliger les GAFAM à participer au financement des infrastructures déployées par les opérateurs de télécommunications (Ramon Fernandez).
- Privilégier la commande publique à la réglementation (Matthieu Courtecuisse).
- Permettre aux GAFAM de développer davantage de recherche & développement en Europe (Matthieu Courtecuisse).
- En plus de la réglementation, développer l'information sur les risques et la formation, y compris en associant les Gafam (Charlotte Caubel).

L'INNOVATION AU SERVICE DES SOCIÉTÉS

COORDINATION & MODÉRATION

El Mouhoub Mouhoud, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Adam Cohen, Google

Sylvain Duranton, BCG X

Angélique Gérard, SISTEMIC

Vincent Rouaix, Inetum

Propos introductif d'El Mouhoub Mouhoud, membre du Cercle des économistes

Hier, dans son discours d'ouverture, Jean Hervé Lorenzi disait, avec une pointe d'humour, à propos de l'intitulé de ces Rencontres : « réussir les transformations du monde ou transformer les réussites du monde ». Il le disait en plaisantant, mais c'est une bonne question de pouvoir opérer ce chiasme. Je le prends au mot pour intituler notre session : « Peut-on réussir les innovations pour la société ? Peut-on les réussir et peut-on transformer ces réussites pour dans une direction désirable ? »

De quoi parle-t-on exactement ? Nous parlons des innovations liées à l'intelligence artificielle (IA), à la révolution numérique dans laquelle nous sommes pleinement entrés, mais également des innovations sociales, des problématiques de diversité, d'inclusion, qui vont de pair avec les innovations technologiques. S'agissant de l'intelligence artificielle, par exemple, au cœur de cette révolution numérique, il faut d'abord distinguer l'IA pour le monde cyber et le modèle économique qui va avec, et l'IA dans la vraie vie, l'IA dans l'industrie, avec un pouvoir transformationnel profond. L'automatisation des processus est en marche et va s'accélérer de manière inéluctable.

Les questions qui se posent sont de trois ordres. La première que je poserais à nos intervenants est : quels sont les effets des innovations technologiques, des innovations liées au numérique en particulier et quels sont les enjeux

en termes d'inclusion dans leur secteur ? La deuxième est la suivante : quels sont les obstacles liés à l'environnement institutionnel et aux perceptions, quant à l'impact de ces technologies de rupture ? Enfin la troisième est : quelles sont les solutions à envisager pour que les innovations réussissent ?

S'agissant des effets, nous parlons de machine learning, de Big data, d'internet des objets, d'architecture basée sur le cloud, des technologies de l'information, de GPU (processeur graphique), de réseaux neuronaux, etc. Pour maîtriser les effets de l'intelligence artificielle, comme toute technologie de rupture, et en particulier celle qui accède au statut de technologie à usage général, il faut agir en amont, c'est à dire à l'origine de la création des algorithmes et des modèles économiques sous-jacents. Il faut donc investir dans la recherche et les cerveaux, mais il faut aussi agir en aval sur les impacts, sur les effets, et c'est la raison pour laquelle la question des innovations sociales, organisationnelles, sont à prendre en compte parallèlement. Les GAFAM possèdent bien la maîtrise technique et scientifique. Il existe cependant un paradoxe apparent. Les algorithmes dont l'efficacité est redoutable, bien que trouvant leurs origines dans les laboratoires de recherche, sont développés par des groupes privés, des groupes industriels, qui posent des problématiques de relations avec le monde sociétal, avec la démocratie. La maîtrise technique est évidemment quelque chose d'acquis, mais s'ajoutent à cela des possibilités de monopole sur les données personnelles en masse et un investissement qui peut être vertigineux en puissance de calcul. Il y a donc un modèle économique, qui permet à ces entreprises de prospérer, où l'économie de l'attention est au cœur de leur développement. Quelques exemples des effets de l'IA qui sont discutés : 75 % de la consommation Netflix est tirée par les *deep learning algorithmic*¹. Les robots KIVA, par exemple, permettent à Amazon de doubler sa productivité. Et dans les dix prochaines années, près de la moitié des emplois aux États-Unis et près des des 2/3 des emplois en Chine sont potentiellement automatisables. Dans le même temps, 25 millions d'emplois seront créés, toujours aux États-Unis, pour construire les infrastructures virtuelles. Les sommes de effets combinés ne sont pas nulles. Il y a des possibilités de création de richesses. Il n'empêche que se pose un problème d'impact. La loi de Baumol qui a longtemps prévalu chez les économistes pour distinguer l'industrie manufacturière de celle des services, est-elle remise en question ? La productivité dans les services était beaucoup plus faible que dans l'industrie, ce qui a permis de développer des emplois serviciels, mais aujourd'hui n'y a-t-il pas un

1 Les recommandations algorithmiques à intensité d'apprentissage profonde

retournement, avec ces effets de productivité incroyable dans les services ? Il y a des problématiques de santé numérique, d'incroyables progrès pour prévenir et prédire les maladies ; les effets sociétaux de ces technologies de rupture sont énormes. Et puis, il y a des problématiques de relocalisation, de recomposition des chaînes de valeur.

S'agissant des obstacles, on peut se demander si ce modèle est soutenable. On peut questionner fortement ce risque de soutenabilité. Il y aura évidemment beaucoup de demandes d'emplois qui vont être excédentaires en data scientist par exemple, mais quatre ou cinq enjeux majeurs vont se poser à la société. D'abord les enjeux écologiques qui vont être déterminants dans les modèles économiques futurs. Par exemple, les algorithmes de l'IA à base de réseaux neuronaux sont très consommateurs d'énergie. Il y a aussi la législation sur les données personnelles, et on peut miser sur un réveil des consciences de la nouvelle génération. Il y a la grande démission des jeunes, qui ont une aversion liée au changement climatique. On a vu l'expression des jeunes diplômés de l'agro Paris tech appeler à désertier. Il y a aussi un pari : dans une dizaine d'années, le modèle économique sous-jacent des géants du web risque de s'étioiler. Il y a également des enjeux de biais, de discrimination, d'exclusion. Une intelligence artificielle sans femmes est-elle porteuse d'avenir ? Voilà pour ce qui concerne les effets et quelques-uns des enjeux de ces technologies de rupture.

Enfin, la question qui se pose est : comment transformer les réussites, les rendre acceptables, permettre leurs effets positifs sur la société ?

Synthèse

L'innovation est un sujet majeur, confirme Sylvain Duranton et ce à tous les étages de l'entreprise. Au-delà de l'entreprise, il existe de forts enjeux sociétaux, l'IA peut être une solution pour certains grands défis : l'alimentation, l'agriculture régénérative, la santé, l'éducation, le climat. Concernant l'innovation incrémentale, on peut donner aux entreprises une note de 9 sur 10. Concernant l'innovation de rupture, les vraies ruptures radicales qui changent la vie quotidienne, la note tombe à 5 sur 10. Le grand défi des dix années à venir est d'utiliser les innovations dans le monde réel. Les entreprises qui n'innovent pas sont menacées de disparition. Aujourd'hui, pour recruter, pour donner un sens au travail, l'innovation est fondamentale.

Les outils numériques nous ont aidés à maintenir et assurer la résilience de nos économies, souligne Adam Cohen. Le rythme de développement du numérique dans nos économies a été spectaculaire pendant la crise de la Covid-19, ceci au bénéfice des citoyens, des consommateurs et des entreprises.

Le numérique va impacter l'ensemble de l'économie de la société, confirme Vincent Rouaix. La promesse de l'IA est avant tout de la destruction ; en effet, ce que l'on appelle l'IA faible a amené à robotiser, à remplacer, à gagner de la productivité, à remplacer l'intervention humaine. L'IA forte, qui va amener des innovations disruptives avec des nouveaux métiers, avec des nouveaux plans d'activité, avec une nouvelle économie, est un sujet assez peu développé. Néanmoins, face à la réindustrialisation, la robotisation va être un sujet majeur. Il n'est pas certain que l'on va créer autant d'emplois que ceux qui sont partis, mais en tout cas la seule façon de reconcevoir les chaînes de production est de s'appuyer sur le numérique. L'IA n'est pas que destructrice, elle est également source de créativité.

La tech et le numérique sont des secteurs intrinsèquement innovants, ajoute Angélique Gérard. Aujourd'hui, l'enjeu majeur de ces industries, c'est de ne pas être seulement créatrices d'innovations technologiques, mais aussi d'innovations sociales. Les femmes sont sous-représentées dans les secteurs à forte valeur ajoutée tels que les STEM (Sciences, Technologies, Ingénierie, Mathématiques), ce qui pose deux problèmes : un problème égalitaire (avoir un nombre significatif de femmes dans le plus d'industries possibles), un problème utilitaire (moins il y a de femmes, moins il y a d'innovations). Nous innoverons beaucoup mieux et beaucoup plus si 100 % de la population a la capacité de le faire. Au-delà du genre, l'origine sociale est également à prendre en compte.

Pour répondre aux besoins du marché du travail, il faut offrir des doubles compétences, estime El Mouhoub Mouhoud. Les filles peuvent être attirées dans les matières scientifiques si des efforts sont fournis pour donner du sens à ces technologies.

La période actuelle est marquée par une contradiction entre les exigences demandées aux entreprises en matière de parité et d'égalité femmes-hommes et les moyens mis en œuvre, souligne Angélique Gérard. Selon elle, on ne peut pas continuer à faire voter des lois coercitives pour les entreprises, à l'instar de la loi Copé-Zimmermann, si on ne traite pas le problème de la mixité femmes-hommes à la racine. Autrement, nous serons condamnés

à avoir ce qu'on appelle des femmes quotas, ce qui n'est bénéfique pour personne : ni pour les femmes, ni pour les entreprises. En France, 34 000 ingénieurs par an sont diplômés, un ingénieur sur quatre est une femme et la vitalité de l'économie souffre d'une absence de 20 000 ingénieurs. Les filles ont déserté les filières scientifiques et technologiques bien avant la réforme du bac. Il convient d'avoir des ingénieurs en décroissance, d'influenceurs du climat, de géo ingénieurs et il faut permettre à ces femmes de pouvoir suivre ces filières.

Le plus grand obstacle qui s'observe aujourd'hui, c'est la formation, confirme Vincent Rouaix. La loi Copé-Zimmermann n'a en effet pas de sens si on ne forme pas les jeunes femmes et si l'on ne forme pas plus de collaborateurs et d'ingénieurs aux mathématiques, pour faire de l'IA le sujet majeur de l'économie.

Adam Cohen souligne deux obstacles. Le premier est l'inclusion : comment faire en sorte que ces technologies soient disponibles et accessibles à tout le monde dans nos sociétés et dans nos économies. Ce qui est fondamental est l'éducation, à tous les niveaux, notamment l'éducation des personnes plus âgées, qui ne savent pas utiliser les technologies. Le second défi est le défi écologique : nos technologies ont besoin de beaucoup d'énergie. Il est primordial de décarboner l'économie. Un engagement de tous est nécessaire.

Il y a un besoin urgent de balayer devant sa porte, estime Sylvain Duranton. Les émissions liées à la technologie sont plus importantes que celles liées à l'aérien, et croissent de façon exponentielle. Il faut aller au-delà de la compensation, sortir d'une culture vorace de la data. Il faut aussi changer les comportements personnels. Un autre sujet important est la confiance. L'IA fait peur aujourd'hui. Un tiers des salariés des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) craignent d'être au chômage du fait de l'automatisation de leurs métiers. Les informations données sur l'IA sont de plus en plus négatives ; si cela s'amplifie, il ne sera plus possible d'innover.

Un autre problème est lié à la structuration de la transformation de la mondialisation, souligne El Mouhoub Mouhoud. On observe une relocalisation et une recomposition des chaînes de valeurs, en partie grâce au numérique et à la robotisation, parce que les écarts de coûts salariaux unitaires entre les pays émergents et les pays de l'OCDE se rapprochent. En même temps, une explosion de l'hyper mondialisation des services

s'observe. Il y a donc un mouvement contradictoire : l'industrie revient, les services s'en vont. En termes d'émissions carbone, il y a donc un conflit d'usage entre le développement des technologies numériques. Y a-t-il aussi un conflit sur les politiques et les impératifs de lutte contre le changement climatique ?

Dans les différents modèles, il faut être capable de rogner sur sa rentabilité, pour retravailler sur des modèles régénératifs, indique Angélique Gérard. Il faut relocaliser tout en étant capable d'innover mieux avec moins.

La relocalisation ne se fera pas sans la numérisation, estime Vincent Rouaix. La même chose s'observe dans les métiers de services : cette relocalisation pose des problèmes d'ubérisation de l'emploi et des problèmes d'*affectio societatis* (continuité dans les missions), et à terme, certainement des problèmes fiscaux et de taxes.

Google avait prédit que la numérisation allait conduire à la chute des supply chains, et cela s'est produit, indique Adam Cohen. Désormais, on peut mettre des outils puissants entre les mains des gens, n'importe où ils se trouvent. Il n'est plus utile d'être dans les grands centres économiques pour utiliser une technologie numérique transformative, ni d'être une grosse entreprise avec un fort capital.

L'innovation de rupture fait référence à la notion de courage, souligne Sylvain Duranton ; si nous voulons ramener l'appareil industriel en Europe, il faut qu'on aille chercher de la rupture et augmenter les gains. Par ailleurs, plus le monde est incertain, plus il faut « dérisquer » et donc prendre des paris modérés, équilibrer les portefeuilles d'activité, etc. Dans le monde incertain dans lequel nous sommes, les entreprises qui gagneront seront celles qui auront fait des grands paris autour de la technologie, autour de vraies ruptures. Cela demande un grand changement d'état d'esprit par rapport à la façon dont les marchés financiers, les conseils d'administration, les dirigeants raisonnent et s'ils ont le courage de prendre des risques ; ce sont ces risques qui amèneront l'innovation.

Pour Angélique Gérard, la solution ne viendra pas des politiques publiques. Les études de SYSTEMIC montrent qu'à partir de 12 ans, les filles se détournent des sciences. Angélique Gérard croit en la responsabilité individuelle, à l'initiative privée pour changer les choses. SYSTEMIC a créé un écosystème inédit d'inspiration, de formation, de recrutement, de mise en réseau et d'accompagnement, pour favoriser les liens entre les jeunes filles, leurs parents, les enseignants, les acteurs économiques et les recruteurs.

Vincent Rouaix, au contraire, croit beaucoup au rôle du politique ; l'initiative privée ne suffira pas face aux enjeux. Il faut être beaucoup plus strict sur l'éducation, sur la formation en mathématiques, la rémunération des professeurs, l'orientation des filières, aiguiller sur l'employabilité des formations Bac+3 ou Bac+5 de façon un peu plus coercitive, pour aller sur les métiers dont on aura besoin demain. Imposer des normes est un handicap pour les sociétés les plus petites. Par exemple, le RGPD n'impacte pas beaucoup les grands acteurs mais cela pose un cadre handicapant majeur pour les petits acteurs, pour leur développement. Le rôle du politique n'est pas de suivre l'économique mais de le précéder en créant les conditions de la fluidité, en créant les conditions de la concurrence, pour éviter que les initiatives de création soient tuées.

Le politique joue un rôle, estime Sylvain Duranton ; il fait avancer les choses, par exemple en ce qui concerne le déploiement du renouvelable. La question de la confiance est également très importante selon lui. C'est en jouant à tous les niveaux qu'il est possible de progresser. Des réglementations se mettent en place. Des labels se créent. Un label peut en effet donner plus confiance à des consommateurs que des réglementations qui sont toujours dures à comprendre.

BCG X a interviewé plus de 2 000 entreprises l'an dernier sur les sujets d'IA responsable ; plus de 90 %, d'entre elles ont bien avancé sur ce sujet. A peu près 40 % des entreprises ont raison sur la façon dont elles sont responsables ; 5 % des entreprises se sous-estiment ; 55 % des entreprises se surestiment. La complaisance n'est pas permise sur ces sujets ; être dans l'IA responsable ce n'est pas seulement avoir un comité IA responsable, c'est être capable de vérifier si les algorithmes sont biaisés. Ces sujets ne sont pas encore suffisamment pris en compte. Il y a urgence pour recréer de la confiance avec le public. Des enquêtes à grande échelle faites par le MIT ont montré que lorsque l'IA est déployée dans une entreprise, dans plus de 80 % des cas, une amélioration du moral des équipes s'observe.

Propositions

- Utiliser l'IA pour faire face aux grands défis : alimentation, agriculture régénérative, santé, éducation, climat (Sylvain Duranton).
- S'appuyer sur le numérique afin de reconcevoir les chaînes de production (Vincent Rouaix).
- Augmenter la représentativité des femmes dans les STEM (Angélique Gérard), via la formation et l'éducation.
- Former davantage de collaborateurs et d'ingénieurs aux mathématiques, pour faire de l'IA le sujet majeur de l'économie (Vincent Rouaix).
- Changer ses comportements personnels afin de limiter la « culture de la data » (Sylvain Duranton).
- Avoir le courage de prendre des risques, pour les entreprises ; ce sont ces risques qui amèneront l'innovation (Sylvain Duranton).

AFRIQUE-EUROPE, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

COORDINATION Christian de Boissieu, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Serge Ekué, Banque Ouest Africaine de Développement
Anne-Laure Kiechel, GSA & Co
Oulimata Sarr, UN Women
Lionel Zinsou-Derlin, Southbridge

Propos introductif de Christian de Boissieu, Vice-président du Cercle des économistes

Le thème de notre table ronde est intéressant pour deux aspects : l'ordre des deux régions, ce n'est pas « Europe-Afrique », c'est « Afrique-Europe, une nouvelle dynamique », et le fait qu'il n'y ait pas de point d'interrogation.

Si nous regardons les chocs que nous traversons depuis deux ans, la pandémie et aujourd'hui les conséquences de la guerre en Ukraine, ces deux chocs sont en train de s'entrecroiser, voire de se cumuler. Les débats sont nombreux en ce qui concerne l'articulation Afrique-Europe, en premier lieu la question des vaccins et du partage des brevets, sur laquelle nous reviendrons peut-être. Vous connaissez les chiffres : l'Afrique a un taux de vaccination extrêmement bas en comparaison de ce que nous avons en Europe. Comparaison n'est pas raison, mais c'est quand même un élément.

Deuxième élément, qui est plus directement lié au choc ukrainien même si cela a commencé avant, c'est l'explosion des prix alimentaires, dont nous allons reparler. Je disais hier : « quand le prix de l'essence augmente, c'est embêtant, mais a priori, on n'en meurt pas ; quand le prix des produits alimentaires explose, c'est une question de vie ou de mort pour une partie de la planète ». Ce contexte doit créer plus de solidarité des deux côtés de la Méditerranée : l'Europe et l'Afrique, l'Afrique et l'Europe. Il faut reconnaître que l'Europe a quand même fourni des efforts : il y a eu des sommets, à l'initiative de la France. La France a fait des propositions.

Nous avons contribué, avec certains membres du Cercle, à travailler pour la présidence sénégalaise de l'Union Africaine, avec le président Macky Sall. Et nous avons fait, en tant qu'économistes, quelques propositions : d'abord, nous sommes revenus sur les problèmes de redistribution des Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Ce n'est pas un problème technique, c'est un problème politique. Il ne faut pas se tromper de sujet. Aussi, nous avons fait des propositions sur la mise en place d'un mécanisme de stabilité financière en Afrique. À titre personnel, je vais avoir l'occasion de travailler avec la BOAD, afin de creuser un peu ce problème de mécanisme de stabilité financière. Nous avons également fait des propositions pour que les pays africains mettent en place une agence de notation panafricaine. Nous avons fait des propositions pour réduire le coût de la dette, etc. Tout cela est sur la table. Une partie de tout cela a été repris à son compte par le président Macky Sall à Addis-Abeba quand il a ouvert la session de l'Union Africaine.

Des reproches sont parfois faits aux Européens de ne pas être assez là, d'être trop regardants peut-être, dans un contexte où il faut que l'Europe ne se trompe pas. Le bilatéral Europe-Afrique n'est pas du bilatéral ; deuxièmement, l'Europe n'est pas seule sur le terrain africain – il y a, comme vous le savez, une concurrence croissante avec la Chine, avec la Russie. L'Europe n'a aucune position de monopole, il y a de la concurrence sur ce sujet, et il faut que cette concurrence soit faite à l'avantage et non au détriment des pays africains.

Synthèse

Dès son arrivée à la tête de la Banque Ouest Africaine de Développement, Serge Ekué a constaté que les entreprises et les banques africaines étaient notoirement sous-capitalisées. L'Afrique doit comprendre que le capital est la mère de toutes les batailles. L'Afrique est un continent très habitué aux sujets de dettes, mais pas aux sujets de capital ; or, c'est le capital qui va guider la question de la prime de risque, c'est le capital qui va permettre de pouvoir lever de la dette dans les meilleures conditions possibles, en matière de niveau de taux mais également de maturité. Un continent ne peut pas se développer lorsque les Etats ou les entreprises ne peuvent pas s'endetter normalement, dans de bonnes conditions, à plus de dix ans. Ce constat a été partagé par l'Union européenne, notamment par le Président Emmanuel Macron lors de la dernière conférence Union africaine-Union européenne, qui s'est tenue à Bruxelles. Serge Ekué se félicite que le *global gateway* soit doté de 150 milliards. Cependant, toutes ces bonnes intentions

se heurtent à des faits qui malheureusement demeurent têtus ; en premier lieu, la question des DTS. Il y a aujourd'hui une opportunité historique de permettre au continent africain d'être responsable ; le capital, c'est la responsabilité. Le mécanisme de redirection des DTS profite aux banques multilatérales de développement, qui, par effet de levier, peuvent lever de la dette et la mettre à la disposition des Etats et du secteur privé, ce dernier devant prendre le relais du secteur public. Cette opportunité se heurte au fait que ce sujet n'est pas technique mais politique. La vraie question, aujourd'hui, est : pourquoi cela n'avance-t-il pas ?

On ne pourra pas développer le continent africain si on ne libère pas 50 % de son potentiel, à savoir les femmes, affirme Oulimata Sarr. Réussir ces relations Afrique-Europe demande à placer les femmes au cœur de la conversation. Oulimata Sarr se réjouit de voir que beaucoup de pays européens, dont la France, ont aujourd'hui une politique étrangère féministe. Il s'agit de répondre à trois grands défis des femmes, particulièrement des femmes africaines : le défi des droits (droit à la santé, à l'éducation, à la terre), le défi de la représentativité et le défi de l'autonomisation des femmes. Concernant la souveraineté alimentaire, la crise ukrainienne est une opportunité pour beaucoup de pays africains pour se renforcer dans ce domaine. Au-delà du Sénégal qui consomme beaucoup de riz et de blé, de nombreux pays africains consomment des céréales locales, de l'igname, des bananes plantains. L'idée selon laquelle l'Afrique va mourir de faim demain parce qu'elle ne reçoit plus de blé de l'Ukraine n'est pas forcément juste. Il est important d'utiliser cette fenêtre d'opportunité pour changer les choses. Rappelons que 70% de la main d'œuvre agricole est féminine. Nous pouvons donc changer les choses grâce aux femmes à travers cinq mesures. Tout d'abord, l'accès à la terre, et le reste du monde doit accompagner l'Afrique dans ce grand chantier. Ensuite, gagner le pari de la productivité : produire mieux, d'une façon résiliente au changement climatique, renforcer les capacités de la main d'œuvre agricole féminine. Troisièmement, sortir les femmes du ghetto de la microfinance car elles veulent des lignes de crédit, du capital-risque, des produits financiers plus complexes et qui répondent à leurs besoins. Ensuite, il faut accélérer l'accès aux marchés. Enfin, il convient de gagner le pari de l'infrastructure pour réussir à se transformer. Pour gagner ces cinq paris, les femmes ont besoin des hommes ; des hommes décideurs, qui dominent la gouvernance mondiale. En Afrique, on appelle cela le HeForShe (« lui pour elle »). Aussi, il est extrêmement important d'avoir des quotas de représentation des femmes aux niveaux local, national et mondial. Au Sénégal, la parité existe

au niveau de l'Assemblée nationale et au niveau local depuis 2012. Le Kenya cible 30 % de sa commande publique vers les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap. Pour avoir des taux de croissance à deux chiffres, il faut libérer le potentiel économique des femmes africaines.

Ayant assisté au sommet de Bruxelles le 18 février, sous présidence française et sous la présidence de Macky Sall, Lionel Zinsou-Derlin a constaté une vraie dynamique européenne, et, du côté africain, quelque chose comme un scepticisme bienveillant et attentif, mais un scepticisme. Les pays africains se demandent en effet s'ils ont les instruments pour déployer efficacement et rapidement 150 milliards. En effet, on ne décaisse en moyenne du fonds européen de développement que 50 % des moyens officiellement accordés et dans des délais qui n'ont rien à voir avec ceux du secteur privé. Or il y a urgence énergétique ; les prix du gaz et du pétrole créent non seulement de l'inflation, mais ils sont en Afrique le facteur de pauvreté le plus fort. Les émeutes ne vont pas être des émeutes de la faim, elles seront des émeutes du fuel. La réponse du renouvelable est techniquement extrêmement rapide ; cependant, ce qui est déployé techniquement en six mois demande trois ans pour être financé. Dans ce contexte, la solidarité alimentaire dans les mois qui viennent peut-elle faire partie de cette dynamique européenne ? La dynamique européenne doit contribuer à cette accélération inédite de l'histoire africaine. Les capacités de réaction de l'Afrique quant à l'alimentation sont extraordinaires. Cependant, il faut que l'aide publique soit affectée plutôt à du capital. Les DTS sont une invention euro-africaine, une aide de 100 milliards de dollars pour se relever de la pandémie. Or, on est en train de la contester à l'Afrique ; les pays africains vont recevoir en 2025 de quoi répondre aux problèmes de 2021. Aussi, le secteur privé est en pleine évolution en Afrique ; mais il n'est pas sûr que les grandes entreprises européennes accompagnent le mouvement des Etats. Il faut regarder l'Afrique pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un continent extrêmement résilient et novateur. Notamment sur la finance-climat, tout va se jouer en Afrique, parce que rien n'y a encore commencé concernant les forêts, l'agroforesterie. L'Afrique est vierge sur toute une série de financements rentables. Il faut que le secteur privé européen le comprenne et vienne en appui de cette force extraordinaire qui monte, le secteur privé africain. Enfin, à propos du rôle des femmes, certains pays africains sont des sociétés matriarcales. Les Africains comprennent donc tout à fait l'importance, dans leurs économies et dans leurs structures, de la mère, de la fille, de l'épouse.

Certes, l'Europe va mettre 150 milliards d'euros à disposition de l'Afrique, mais la Chine a investi dix fois plus en Afrique au cours des dernières années, fait observer Anne-Laure Kiechel. Les pays européens étaient très engagés en Afrique, ils ont participé à des initiatives de réduction de dette, puis ils se sont retirés d'une manière ou d'une autre. Les pays africains se sont donc tournés vers des entreprises ou des prêts chinois qui peuvent être contestables mais qui étaient des financements à disposition. Or, quand on a besoin d'argent pour le développement, on prend l'argent là où il est. Les relations Afrique-Europe sont des relations extrêmement longues ; il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs dans cette démarche. Bien sûr, la dette doit être soutenable et des équilibres financiers sont nécessaires, mais il faut aussi avoir des capacités de réponse immédiates. Des progrès ont été faits, notamment en ce qui concerne les instruments à disposition, mais il y a encore beaucoup de progrès à faire. Ces instruments d'urgence doivent être mis en place quelles que soient les conditions. Il y a par ailleurs absolument besoin de sophistication financière ; il est nécessaire de ne pas calquer des modèles connus par ailleurs, de telle sorte que cela puisse répondre aux vrais besoins. On dit que le Fonds Monétaire International (FMI) ou les institutions aident beaucoup l'Afrique. Or, quand on compare l'argent qui a pu être déboursé pour certains pays d'Amérique latine, les montants y sont beaucoup plus élevés que ceux déboursés pour les pays africains. Il faut prendre conscience de l'ampleur de l'importance du développement du continent africain, de sa masse humaine, pour savoir trouver les instruments appropriés en montant et en type d'instrument.

S'agissant de l'Afrique, le système financier international sait faire deux choses, ajoute Serge Ekué. Il sait faire des dons, or, cela ne fonctionne pas, puisque cela permet seulement aux Etats qui bénéficient de ces dons d'avoir la tête juste au-dessus de la ligne de flottaison. Il sait faire des prêts, mais ces prêts ne sont pas de nature à permettre de financer les investissements dont l'Afrique a besoin. Ces besoins se situent dans cinq secteurs, où est en fil rouge tout ce qui relève de la responsabilité sociale et environnementale : les infrastructures (énergie & énergie renouvelable), l'agriculture (60 % des terres arables du monde sont en Afrique), le tourisme, l'immobilier (habitat social) et le capital humain (santé, éducation). Le sujet est celui du capital. Le capital, c'est la responsabilité, c'est définir qui porte les premières pertes. Le système des garanties aide un peu, mais Serge Ekué n'y est pas très favorable. Il est préférable, selon lui, de responsabiliser les gens en leur donnant la capacité de pouvoir s'appuyer sur des fonds propres solides. La crise de 2008 était liée à deux éléments : le sujet de la nécessaire

recapitalisation des banques et les DTS. Toutes les crises remettent sur la table les vrais remèdes ; ces décisions ont été prises par le G7 et le G20. L'Afrique doit participer au G20, où les grandes décisions se prennent. Richelieu disait : « il ne faut pas craindre l'incertitude, il faut juste s'y préparer ». La vie des affaires est une vie de chocs. La question n'est pas de se demander s'il va y avoir en Afrique un choc supplémentaire, la question est de savoir de quels instruments elle disposera pour s'y préparer.

Pour Anne-Laure Kiechel, une agence de notation panafricaine est nécessaire car toutes les études ont montré que les agences de notation classique ont un biais négatif par rapport à l'Afrique. Il y a également des débats autour des notations de l'OCDE, qui elles aussi sont défavorables dans leur méthodologie par rapport à l'Afrique. L'Europe doit donc changer sa manière d'appréhender le risque. Il faut se préparer aux crises, mais ce n'est pas une raison pour ne pas investir ; il faut construire une appréciation du risque qui soit à la hauteur du potentiel du continent.

Le continent africain a compris que pour être en mesure d'avoir une relation avec l'Europe, il faut déjà que les pays africains commencent à avoir une relation forte entre eux, souligne Oulimata Sarr. L'accord africain de libre-échange, qui en est à ses débuts, sera une bonne opportunité pour les pays africains d'être un peu plus solidaires et d'être en mesure de se positionner avec l'Europe et le reste du monde. Les voix africaines ne sont pas bien représentées dans la gouvernance mondiale.

La question n'est pas de savoir s'il y a une nouvelle dynamique du fait des Européens, explique Lionel Zinsou-Derlin. L'Afrique tend une nouvelle fois la main et donne une invitation à l'Europe de ne pas perdre la chance d'être indispensable à l'Afrique. En effet, cela a été dit, la concurrence est présente ; au-delà de la Chine, les pays africains travaillent de plus en plus avec la Corée du Sud, avec le Vietnam, avec la Turquie, avec le Brésil. Ce n'est pas une nouvelle dynamique, c'est une nouvelle invitation ; soixante et quelques années après les indépendances, les pays africains invitent les Européens à participer à l'accélération, devenue endogène. Les pays africains se gouvernent de plus en plus collectivement ; la réponse à la Covid a été faite collectivement, la négociation de la dette bilatérale a été faite collectivement. Toute l'Europe est invitée par toute l'Afrique.

Propositions

- Libérer les femmes africaines, pour développer le continent africain (Oulimata Sarr).
- Faciliter l'accès à la terre en Afrique (Oulimata Sarr).
- Sortir les femmes du ghetto de la microfinance (Oulimata Sarr).
- Accélérer l'accès aux marchés (Oulimata Sarr).
- Gagner le pari de l'infrastructure (Oulimata Sarr).
- Développer le HeForShe (Oulimata Sarr).
- Le secteur privé européen doit venir à l'appui du secteur privé africain (Lionel Zinsou-Derlin).
- Mettre en place des instruments d'urgence (Anne-Laure Kiechel).

L'ÉVOLUTION DES RELATIONS ÉTATS-UNIS-CHINE

COORDINATION & MODÉRATION

Christian Saint-Etienne, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Bruno Bezard, Cathay Capital

Nina Dos Santos, CNN

Philippe Etienne, Ambassadeur de France aux États-Unis

Jason Furman, Harvard Kennedy School & Harvard University

Saori Katada, University of Southern California

Jean-Pierre Raffarin, Fondation pour la Prospective et l'Innovation

Propos introductif de Christian Saint-Etienne, membre du Cercle des économistes

Depuis une vingtaine d'années, notamment à la suite de l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, la compétition monte pour le leadership mondial entre la Chine et les États-Unis. Cela, d'autant plus que depuis son arrivée au pouvoir en 2012, Xi Jinping a eu l'occasion de dire publiquement qu'il rêvait que la Chine devienne la première puissance du monde avant 2049. S'il a la volonté que la Chine devienne la première puissance du monde sous son leadership, alors, 2030 apparaît comme l'horizon véritable pour Xi Jinping. Cela veut donc dire que la compétition s'accélère.

La question des relations Chine-Etats-Unis est un sujet qui est énormément étudié par la communauté des géostratèges américains ; il y a une différence d'organisation de la géostratégie aux États-Unis par rapport à l'Europe. Environ 5 000 géostratèges aux États-Unis travaillent dans des *think tanks* publics universitaires et pratiquement toute leur production est publique. La compétition entre la Chine et les États-Unis est devenue l'obsession de ces personnes qui passent sans arrêt de l'administration à

ces think tanks. En 2017, a été publié un travail de l'université d'Harvard sur ce conflit pour la domination mondiale, qui est un conflit classique depuis celui entre Athènes et Sparte il y a vingt-cinq siècles. Dans ce travail réalisé par l'université d'Harvard ont été analysés les conflits pour la domination mondiale sur les cinq derniers siècles. Et sur ces cinq derniers siècles, il y a eu seize épisodes de conflit pour la domination mondiale entre une puissance montante et une puissance dominante qui résiste à la puissance montante. Il y a eu douze guerres sur les seize conflits ; et dans les quatre cas où il n'y a pas eu de guerre, c'est qu'un des deux candidats à la suprématie mondiale a posé le genou devant l'autre. La question est donc : dans ce 17e conflit pour la domination mondiale, peut-on avoir des évolutions graves liées notamment à la situation de Taïwan.

En ce qui concerne Taiwan, il faut être conscient que ce ne sont pas seulement les 20 millions de Taïwanais qui sont en jeu. Plus de la moitié de la production des microprocesseurs les plus modernes sont actuellement produits par TSMC à Taiwan, l'essentiel de la fonderie mondiale de microprocesseurs est réalisé entre Taiwan et la Corée du Sud. Un conflit militaire direct entre la Chine et les États-Unis aurait des conséquences sur les approvisionnements en microprocesseurs. Les « petites » perturbations dans ce domaine entraînent des conséquences de grande ampleur avec une difficulté à s'approvisionner en microprocesseurs. Imagine-t-on ce qu'il se passerait à ce moment-là ? Donc que fait l'Europe face à cela ? Le Commissaire européen aux questions industrielles et numériques, Thierry Breton, essaye de faire le maximum, avec un budget limité, mais nous ne voyons pas de grandes initiatives stratégiques européenne dans ce domaine. Les Américains ont réagi ; ils investissent à nouveau massivement dans la fonderie de microprocesseurs. Est-ce le signe qu'ils anticipent un éventuel conflit, et le fait qu'à ce moment-là nous n'aurions plus accès aux microprocesseurs de Taiwan ?

Synthèse

Ce qui se passe en Chine depuis quelques mois est effectivement un peu troublant, reconnaît Bruno Bézard. Il y a un « coup de mou », qui s'explique par l'échec de la politique sanitaire et par des incertitudes liées aux échéances politiques de novembre avec le XXe Congrès du Parti Communiste chinois. De plus en plus de Chinois se permettent de critiquer le gouvernement. Par ailleurs, les grands groupes internationaux ont perdu confiance à l'égard de la Chine. Cependant, estime Bruno Bézard, la Chine

va rester un moteur économique extraordinairement puissant, grâce à une nouvelle génération d'entrepreneurs qui ont de l'énergie. Certes, quelques mesures ont été prises contre les GAFAs chinois, tel que l'imposition d'un droit de la concurrence, très proche du droit de la concurrence européen. Une deuxième régulation vient d'être mise en place, avec un début de réglementation sur la protection des données privées, sachant que l'État chinois est dispensé de ces mesures. Par ailleurs, la lutte contre la shadow finance, c'est-à-dire laisser des activités bancaires massives se développer sans le respect des réglementations prudentielles, demandée par le G20 à la Chine, commence à être mise en œuvre. Ces réformes vont dans le bon sens et même si certaines méthodes chinoises un peu brutales persistent, la remise en cause du secteur privé au profit des entreprises publiques n'est pas à l'ordre du jour, comme certains le laissent entendre. Certes, l'autorité du Parti est réaffirmée de façon extrêmement forte, mais l'initiative privée reste tout autant importante. La Chine n'est plus l'atelier du monde, avec des coûts de production très faibles. La dimension écologique est désormais intégrée ; les coûts de production sont donc plus élevés, obligeant la Chine à monter en gamme industriellement. Nous voyons de la créativité, du design, des marques chinoises qui se créent, ce qui était totalement inattendu. La propriété intellectuelle n'a pas été respectée jusqu'au jour où ses industriels en ont eu besoin. Désormais, des cours sont dispensés sur la propriété intellectuelle. Les Occidentaux se sont trompés ; ils ont tous pensé que l'économie de marché impliquait et amenait naturellement la démocratie. C'est faux.

La Chine ne se rapproche pas de la démocratie, mais elle copie de plus en plus l'Occident en ce qui concerne l'économie de marché, précise Christian Saint-Etienne. En 2018, le président Trump a imposé des droits de douane sur les importations venant de Chine, rappelle-il. Ces droits de douane ont été maintenus par Biden. Actuellement il y a une discussion, en lien avec l'inflation, sur le fait de savoir s'il ne faudrait pas réduire ces droits de douane pour réduire l'inflation aux États-Unis. Deux camps s'opposent et on ne peut comprendre la discussion entre ces deux camps si elle n'est pas replacée à l'aune du conflit géostratégique Chine États-Unis.

Le discours de Joe Biden du 26 mai comporte trois piliers, analyse Nina Dos Santos : investir dans des industries clés et notamment sur le marché des semi-conducteurs, aligner les valeurs menées par les États-Unis pour défendre ses intérêts avec ses partenaires et, enfin, instaurer la compétition dans certains domaines clés. Ce qui manque dans la déclaration du 26 mai

est le sujet de la collaboration. Nous pouvons penser que la politique de guerre commerciale de Trump allait être abandonnée, mais nous voyons une évolution vers une forme plus professionnelle et prévisible vis-à-vis de la gestion de ces droits de douane. D'autres signaux peuvent être soulignés ; les droits de douane maintiennent une certaine pression sur la Chine. Va-t-on les changer ? Qu'est-ce cela signifie pour l'Europe ? L'Europe doit s'occuper de ses propres droits de douane, dans un monde dominé par les États-Unis et la croissance de la Chine mais doit s'aligner avec les États-Unis. L'Europe peut jouer un rôle important et entraîner une certaine détente vis-à-vis du sujet de Taiwan. En ce qui concerne les semi-conducteurs, l'administration Biden a présenté un projet de loi pour soutenir cette industrie, qui devrait être voté avant la fin du mois d'août s'il veut passer. Concernant le point de vue de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine et des États-Unis, Ana Dos Santos explique que le départ de Boris Johnson laisse la place à des candidats qui non seulement ne sont pas aussi hostiles vis-à-vis de l'Union européenne, mais qui par ailleurs connaissent bien la Chine.

La position des Européens face à ce duopole sino-américain est compliquée, reconnaît Philippe Etienne. Le discours de mai de Tony Blinken, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, sur la politique chinoise résume parfaitement la doctrine de l'administration américaine. Les États-Unis comptent sur les Européens, comme sur leurs alliés asiatiques, pour renforcer leur levier par rapport à la Chine, tout en disant qu'il ne s'agit pas d'un alignement. Il est vrai que l'Union européenne partage beaucoup d'objectifs avec les États-Unis. La Chine est non seulement une puissance avec laquelle l'Union coopère mais aussi avec laquelle elle est en concurrence, et qui est même un rival systémique. Qu'en est-il aujourd'hui, avec la guerre en Ukraine qui renforce les pressions géostratégiques sur l'Europe ? Face à cette situation difficile, reste-t-il des degrés de liberté ? L'Union européenne se voit-elle comme un acteur géostratégique et géopolitique ? Philippe Etienne fait trois observations à ce sujet. La première observation concerne la politique industrielle ; l'Union européenne s'est dotée d'instruments, y compris financiers, pour soutenir le développement de l'industrie européenne dans le domaine des semiconducteurs, au moment où les États-Unis se débattent pour faire voter leur propre loi au Congrès. Certes, l'important est aussi d'avoir une cohérence entre les politiques européennes ; or, la politique de concurrence a souvent été considérée par les industriels comme un obstacle. Mais pour la première fois il est admis que des projets industriels novateurs peuvent être menés par des pays européens, en conformité avec le droit européen, même si des règles de concurrence

normales auraient amené à ne pas l'autoriser. Le deuxième facteur est le cadre juridique. L'Union européenne est une puissance normative, on le voit dans le numérique, mais elle ne l'était pas forcément sur le plan de la politique commerciale. Elle n'avait aucun instrument, contrairement aux États-Unis. Or, elle a adopté, en mars, sous la présidence française, l'instrument de réciprocité dans l'accès aux marchés publics européens. Un autre instrument, concernant les subventions étrangères, va également être adopté, ainsi qu'un instrument visant à lutter contre les mesures coercitives de pays tiers. Nous observons donc une forte évolution de la politique commerciale, qui devient un peu moins idéologique, certains diront naïve, et qui se dote d'une boîte à outils, basée sur un agenda de réciprocité et de souveraineté ; souveraineté parce que l'Union européenne doit avoir les moyens de faire ses choix ; réciprocité par rapport à tous ses partenaires, pour pouvoir prendre des mesures équivalentes à celles qui seraient prises contre ses intérêts. Le troisième point concerne les relations avec les États-Unis : l'Union européenne est appelée par les États-Unis à converger. Ainsi a été créé le Conseil pour le commerce et la technologie, qui permet de comparer les politiques. L'Union européenne est le garant et le modèle d'un multilatéralisme efficace, qu'on peut et qu'on doit bâtir, ajoute Philippe Etienne. Cela constitue son ADN. En ce qui concerne les microprocesseurs en Europe, il estime que l'on n'en fait pas encore assez, mais que les budgets vont certainement se développer à l'avenir. Le grand défi pour l'Europe est de mettre en ligne ses capacités scientifiques et technologiques, qui sont majeures, et d'aller vers un développement endogène de ces technologies. Cela vaut sur tous les chantiers industriels, cela vaut en particulier sur l'intelligence artificielle.

Jason Furman souligne quant à lui que dans cette compétition pour le leadership mondial, ni les États-Unis, ni la Chine ne connaissent leurs véritables objectifs. Parfois les États-Unis essaient de se découpler de la Chine, parfois ils poursuivent une politique économique axée sur les engagements avec la Chine. Le climat commercial est-il trop difficile pour les entreprises américaines ou y a-t-il des problèmes de droits de propriété intellectuelle ? Répondre à cette question faciliterait l'investissement des entreprises américaines en Chine. Il y a une confusion pour savoir si l'objectif des politiques menées par les États-Unis est une Chine plus prospère ou une Chine moins prospère. En résumé, il existe une tension non résolue entre la Chine et les États-Unis. Un découplage serait extrêmement coûteux et inefficace, et un autre pays viendrait prendre la place des États-Unis. En Chine, le président a déclaré ses intentions d'avoir plus de

croissance orientée vers le marché intérieur, et de moins s'en remettre à l'économie mondiale. Il veut moins s'en remettre au reste du monde : plus de consommation interne, d'investissement interne, mais il poursuit néanmoins des initiatives comme la Route de la soie, les infrastructures asiatiques, et ces négociations incluent les États-Unis. La Route de la soie vise-t-elle à gagner de l'argent, pour aider les pays où la Chine fait des affaires ? Ou est-ce que la Chine est prête à payer des coûts économiques à court terme pour un gain stratégique à plus long terme ? Même cette question n'est pas résolue. Et alors que le découplage est en train de se produire, particulièrement dans l'industrie numérique, comme l'estime Christian Saint-Etienne, l'indépendance de la Chine par rapport au reste du monde décline depuis 15 ans, fait observer Jason Furman.

Concernant cette compétition entre les États-Unis et la Chine pour le leadership mondial, la région de l'Asie du Sud-Est est dans une position très difficile, souligne Saori Katada. Elle considère les États-Unis et la Chine comme des clients très importants et nécessaires pour la prospérité et l'économie de la région, bien qu'elle s'inquiète dans le même temps. En effet, la politique américaine vers cette région est souvent incohérente, et influencée par la politique intérieure. La puissance croissante de la Chine est inquiétante également parce qu'elle pourrait être considérée comme agressive envers ses voisins. Plus la domination régionale de la Chine augmente, plus les nations d'Asie du Sud-Est aimeraient avoir la couverture américaine dans la région. Le choix entre les deux est extrêmement difficile. Le Japon a beaucoup travaillé, et continue à le faire, pour maintenir l'ordre économique libéral de la région en protégeant le Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP), avec des normes très élevées concernant les investissements d'infrastructure. Les États-Unis ont exprimé des inquiétudes vis-à-vis de la position des suiveurs dans la région du Sud-Est. La compétition régionale pour définir les ordres locaux est importante. C'est là qu'intervient le Japon ; il est un connecteur clé entre la région Indo-pacifique et l'Europe. Un accord de libre-échange, de partenariat, est prévu avec la Grande Bretagne et avec l'Union européenne. Ce sera une façon de maintenir et de protéger l'ordre basé sur les règles dans cette région.

La relation États-Unis – Chine n'est pas une relation parmi d'autres, c'est « la » relation qui structure tout le reste, estime Jean-Pierre Raffarin. Pendant les décennies à venir, la gouvernance mondiale sera dominée par la Chine et les États-Unis. Cela signifie que le problème n'est pas tant le « leadership »

que le « followship ». Les États-Unis et la Chine sont tous deux engagés dans la recherche de « followers », de suiveurs. La question fondamentale est de savoir s'il est possible d'échapper à cette position de suiveur. C'est pour cela que la crise en Ukraine est très grave, parce que dans ce monde qui est en train de devenir un G2, la guerre en Ukraine fragilise la Russie, fragilise l'Europe, fragilise aussi l'Afrique. Plus les peuples européens ont peur, plus ils appellent les États-Unis. Plus ils sont situés à l'Est, plus ils demandent l'OTAN. Est-il possible d'avoir un grand projet européen si les peuples de l'Est de l'Europe ont la peur au ventre ? Par ailleurs, on ne pourra pas avoir de perspectives européennes ambitieuses si les pays de l'Europe préfèrent la défense américaine à la défense européenne. Cette pression militaire montre que sans l'Europe, nous sortons de l'histoire ; et le couple franco-allemand est une force réelle. Il faut le renforcer et avoir une position commune sur la Chine. De plus, tout ce qui touche le climat est important ; pour Jean-Pierre Raffarin, la nouvelle forme de la mondialisation est la planétisation, c'est-à-dire la prise en compte de la défense de l'humanité. Cette humanisation de la mondialisation peut se faire avec les jeunes du monde entier qui aujourd'hui soutiennent la planète pour sauver l'humanité. Xi Jinping s'est comporté plus comme un leader occidental que comme un leader asiatique. Il a fait peur à l'Occident. Or, dans la pensée traditionnelle chinoise, c'est une faute de faire peur à l'adversaire. Un retour des puissances s'observe aujourd'hui, et les démocraties doivent se rassembler pour faire face. Elles doivent trouver les forces pour résister et ne pas être enfermées dans cette bagarre qui va se donner entre ceux qui vont suivre les États-Unis et ceux qui vont suivre la Chine. L'Europe, contrairement à bien d'autres, a surmonté l'horreur et la honte, a surmonté la guerre en voulant la paix. S'il existe des professionnels de la paix, c'est l'Europe.

Propositions

- Aligner l'Union européenne avec les États-Unis, sur le plan des droits de douane (Nina Dos Santos).
- Renforcer le couple franco-allemand et avoir une position commune sur la Chine (Jean-Pierre Raffarin).

Chapitre 3

LES RÉPONSES AUX DÉFIS GLOBAUX

FIXER 2030 COMME HORIZON CLIMATIQUE

COORDINATION & MODÉRATION

Lionel Fontagné, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Inger Andersen, UN Environment Programme
Sven Giegold, Secrétaire d'État, Ministère des Affaires économiques et de l'Action climatique, Allemagne

Frederik Jobert, Boston Consulting Group

Jacques Le Pape, Caisse Centrale de Réassurance

Adair Turner, Financial Services Authority

Clair Waysand, Engie

Propos introductif de Lionel Fontagné, membre du Cercle des économistes

Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) tire une nouvelle fois l'alarme : on ne fait pas assez, on ne fait pas assez vite, et le réchauffement s'accélère. Pourquoi ? Pour les économistes, la raison en est assez simple : le climat est au fond un bien public mondial, et préserver ce bien public mondial suppose d'avoir des politiques coopératives et coordonnées. Il s'agirait donc de définir un objectif d'efforts, un horizon, et de répartir ces efforts entre les participants. L'effort, c'est l'horizon de décarbonation, et les participants, ce sont les quelques 200 pays qui sont autour de la table. C'est avec eux qu'il faut s'entendre. On a cru trouver une méthode, à savoir l'Accord de Paris, qui a permis d'affirmer un objectif commun. Le problème c'est que cet Accord n'a pas mis en place deux éléments absolument nécessaires à savoir la coordination et la coopération. Pas de coordination, parce que la somme des engagements pris par les différentes nations ne permet pas d'arriver à la limitation des émissions qui permettrait d'assurer une transition climatique supportable, même si ces engagements étaient tenus. Or ces engagements ne sont pas tenus. Pas de coopération, l'accord n'a pas prévu de mécanisme permettant de s'assurer du respect des engagements pris.

Dans ces conditions, la question de 2030 n'est pas juste une date évoquée par les Européens comme horizon intermédiaire de décarbonation pour l'économie européenne avec un objectif établi à -55 % d'émissions par rapport à 1990 : -55 % par rapport à 1990, c'est un effort beaucoup moins grand que si c'était -55 % par rapport à aujourd'hui et cet objectif peut être atteint.

Cet horizon 2030 est en fait surtout le bilan de quinze années d'échec de l'Accord de Paris à réduire suffisamment les émissions mondiales. C'est également l'enclenchement d'un compte à rebours, puisqu'en 2030 il ne nous restera plus que deux décennies pour atteindre la neutralité carbone. Si l'horizon des -55 % est atteignable, le passage de 2030 à 2050 va être beaucoup plus difficile, parce que la pente est plus forte ; il va falloir supprimer les dernières émissions, et le coût marginal, évidemment, va être croissant.

La question qui va être posée ce matin est la suivante : la société civile et les acteurs économiques qui sont représentés ici vont-ils être capables de faire cette transition énergétique, que les politiques publiques seules ne permettront pas de faire ?

Synthèse

Il est important de pouvoir résoudre la crise de la planète, la crise de la perte de biodiversité et la crise des déchets, affirme Inger Andersen. Cependant, la réalité est que la communauté internationale n'a pas réussi à mettre en place les Accords de Paris. Pour arriver à l'objectif de 1,5 degré, il faut réduire de moitié les émissions d'ici 2030 ; or, aucun progrès n'a été constaté après l'Accord de Glasgow. L'augmentation de la température va donc s'approcher des 3 degrés. Tout le monde regarde l'Ukraine, c'est normal, et bien sûr la crise énergétique et alimentaire est évidente, mais on ne peut pas laisser la crise d'un pays bloquer le principe de non-régression.

Il est temps d'utiliser les leviers réglementaires pour améliorer les investissements verts. Il faut transformer le système énergétique et de transport : utiliser moins de charbon, améliorer l'efficacité énergétique et développer les transports renouvelables. Il convient de rendre l'agriculture moins carbonée, autosuffisante et réduire les déchets alimentaires. Il faut faire en sorte que la nature rentre dans les villes pour qu'elles s'adaptent aux changements climatiques et deviennent plus vivables. Il faut soutenir la circularité et la consommation durable ; améliorer les soutiens aux

adaptations pour aider les pays en voie de développement à gérer le changement climatique ; tenir nos promesses sur le financement du climat ; redéfinir tout le système international financier pour soutenir l'ensemble de ces transformations.

Plus de 135 entreprises se sont engagées à avoir des cibles zéro carbone, avec un alignement à 1,5 degré. Plus de 140 villes se sont engagées à zéro émission carbone d'ici 2050. Il y a donc une initiative mondiale qui veut accélérer la transition. Mais les promesses ne suffisent pas ; il faut des mises en œuvre. Les manières de traiter le changement climatique sont connues, il y a un soutien populaire pour ce changement avec les mouvements de jeunes notamment. Il convient d'agir maintenant.

Contrairement à Lionel Fontagné qui pense que les *stranded assets*, les « actifs échoués » (qui font référence au fait que certains équipements, capitaux, voire champs gaziers ou pétroliers vont devoir être abandonnés) représentent un risque financier important, Adair Turner estime que ce n'est pas la question la plus importante. Pour vraiment construire une économie à zéro carbone d'ici 2050, le monde doit investir environ quatre trillions de dollars par an en moyenne dans les 30 années à venir. Les trois quarts de ces quatre trillions seront nécessaires pour construire un système électrique zéro carbone à partir d'énergies renouvelables. Même dans les pays développés et riches, la seule façon d'arriver à une économie zéro carbone c'est en consommant et en utilisant deux fois plus d'électricité qu'à l'heure actuelle. D'où vont venir les fonds pour construire ce nouveau système électrique ? Cette question définit le reste. La grande question, ce ne sont pas les *stranded assets*, ce sont les nouveaux investissements nécessaires pour arriver à une économie à zéro carbone.

Nous investissons actuellement environ huit milliards par an dans un système de combustibles fossiles. Il faut immédiatement arrêter d'investir dans le charbon. Le monde développé va en effet devoir compenser, dans les pays à faible niveau de développement, la fermeture de centrales à charbon. Cependant, la question la plus importante est l'attitude des entreprises d'assurances, des responsables d'assets, et des banques, vis-à-vis des nouveaux développements gaziers ou pétroliers. Pour arriver à 1,5 degré, il ne faut plus aucun nouvel investissement dans de nouveaux champs pétroliers ou gaziers. Nous voyons cependant, qu'après l'invasion russe de l'Ukraine, beaucoup de gens disent qu'il faut maintenant développer de nouveaux champs gaziers et pétroliers. Pour atteindre le net zéro d'ici 2050, il faudra réduire l'utilisation du pétrole de 80 à 90 %, pour

arriver à 15 millions de barils par jour, et il faudra réduire l'utilisation du gaz de 40 %. Cela sera possible uniquement en commençant à réduire les nouveaux investissements dans le gaz et le pétrole de façon spectaculaire. Si cela n'est pas fait, il y aura soit des *stranded assets*, soit des assets, qui, s'ils sont utilisés, rendront impossible l'atteinte des cibles.

Débattre est bien, mais agir est diablement utile, confirme Jacques Le Pape. La Caisse Centrale de Réassurance (CCR) se positionne en aval, comme la compagnie de réassurance publique qui va aider les assureurs français à indemniser les ménages français quand ils subissent une catastrophe naturelle. C'est la conséquence directe du climat, et désormais, du changement climatique. Grâce aux 22 euros que paie à son assureur chaque ménage français, via la prime d'assurance dommages, CCR indemnise 1,3 milliard par an de sinistres. Avec Météo France, CCR a bâti un petit modèle qui a permis d'évaluer ce coût d'ici 2050 à deux milliards par an. Comment faire pour limiter les conséquences du changement climatique ? Augmenter les primes, diminuer les remboursements, sont deux méthodes désagréables. Une autre méthode est beaucoup plus intéressante, c'est la prévention. La prévention est quelque chose de plus concret que les grands choix énergétiques, elle vise le court terme, et permettra d'éviter le surcoût d'ici 2050. Par ailleurs, la loi Elan fournit une nouvelle base de construction des habitations neuves en France, qui devrait permettre de limiter les conséquences de la sécheresse en matière de fissures dans les maisons. Il faut prévenir pour limiter la facture et donc prendre rapidement des mesures de bon sens.

L'horizon 2030 laisse 8 ans, ce qui impose de ne pas se contenter de parier sur l'avenir mais d'être dans l'action : planifier les actions, les mettre en œuvre, en mesurer l'impact, corriger la trajectoire, souligne Frédéric Jobert. C'est tout l'enjeu de la planification énergétique opérée par le gouvernement, des plans de transformation mis en œuvre par les entreprises. Il y a deux façons de concevoir les stratégies d'entreprise en matière de transformations climatiques : la première est de décarboner l'existant et pour cela de modéliser les chaînes d'approvisionnement et de production. Malheureusement, l'horizon 2030 n'est pas cohérent avec cette approche ; cela ne va pas assez vite. Un des points clés de toutes ces transformations climatiques, c'est de décarboner notre électricité, c'est à dire atteindre 100 % d'électricité renouvelable ou nucléaire dans l'approvisionnement électrique, voire 200 % ; en effet, au-delà de sortir les centrales à charbon et au gaz, il va falloir électrifier d'autres usages. Aujourd'hui ce chiffre est de

34 %, il était de 32 % il y a 10 ans. Il y a 30 ans, il était de 36 %. Ces chiffres imposent d'imaginer de nouvelles manières de pratiquer le capitalisme, d'imaginer de nouveaux *business models*, d'imaginer de nouvelles manières de créer de la valeur pour le client et pour l'entreprise : économie de la circularité, économie des services plutôt que de la propriété, bioéconomie, réinventer entièrement des produits... Cependant, pour qu'une stratégie d'entreprise soit à la hauteur des enjeux rappelés par Inger Andersen, il ne faut pas se contenter de décarboner l'existant. Pour qu'une entreprise puisse mettre en œuvre ces transformations, il faut qu'elle ait les moyens de les financer. Il faut également un modèle économique, c'est à dire que les coûts et les revenus soient cohérents, que ces entreprises puissent survivre. C'est tout l'enjeu du cadre réglementaire et des normes, des subventions et de la taxe carbone. On peut regretter que cela n'avance pas assez vite, mais cela avance. Par ailleurs, il faut des hommes et des femmes qui acceptent de mener ces nouveaux métiers, ou les métiers d'hier, les métiers manuels et industriels qu'on a un peu oubliés, et il faut des clients. Il faut une demande profonde sur ces *business models*, sur ces nouvelles manières de créer de la valeur. Il faut des clients qui acceptent de jouer le jeu de la circularité, qui acceptent de mettre autant de valeur dans un produit d'occasion que dans un produit neuf, qui acceptent de payer plus cher pour une agriculture durable ou des produits de qualité, qui acceptent de favoriser la qualité sur la quantité, de renoncer à l'autosolisme, etc. Il faut donc changer entièrement la culture. La transition écologique est un peu le dilemme du prisonnier à l'échelle maximale ; on se tient tous par la barbichette. Or, il y a au contraire un besoin de se tenir par la main, de faire ce grand saut collectif et de se donner du courage par l'éducation, la nouvelle publicité, la formation.

Pour une entreprise du secteur énergétique, il est absolument existentiel d'avoir un *business model* non seulement adapté, mais complètement en phase avec la transition énergétique, explique Claire Waysand. C'est une condition pour être en mesure de créer de la croissance et de l'emploi dans la durée. Comme cela a été dit, il ne faut pas simplement parler mais agir. Il faut être très clair sur ses objectifs, ce qui, pour une entreprise comme Engie, signifie se fixer un cap, à savoir la neutralité carbone sur l'ensemble de ses émissions, y compris amont-aval, d'ici 2045. Il faut également une trajectoire cohérente avec un réchauffement, qui doit être bien en dessous de deux degrés. Telle est la cible, avec des points de passage en 2025 et en 2030. En outre, il faut avoir des processus qui garantissent qu'on y arrive. Engie est passée à un pilotage de la performance carbone identique au

pilotage de la performance financière. Elle a non seulement des objectifs de moyen terme mais aussi, pour chacune de ses activités, des budgets « carbone » alloués aux différentes activités, y compris pour ses nouveaux investissements. Enfin, elle fait un bilan chaque trimestre pour savoir où elle en est sur la trajectoire financière et sur la trajectoire carbone. Pour arriver à cette trajectoire carbone, il faut faire des choix. Engie fait ces choix : en premier lieu, elle a cessé il y a plusieurs années l'exploration-production de gaz. Elle est en train de sortir du charbon pour la production d'électricité : le charbon représente aujourd'hui moins de 4 % de sa production d'électricité, ce sera zéro en 2027. Parallèlement, elle accélère le développement de toutes les énergies renouvelables : les gaz renouvelables mais aussi l'électricité renouvelable. Engie est le premier développeur en France de l'éolien et du solaire et a l'ambition de doubler au niveau mondial sa capacité d'installation des ENR électriques, de 3 gigawatts par an à 6 gigawatts par an d'ici 2030.

Le gaz a un rôle à jouer dans la transition énergétique ; certes, il y aura une électrification de nombreux usages, mais de nombreux usages sont très difficiles à électrifier. Par exemple, pour certaines industries, la tonne de carbone est beaucoup plus facile et moins coûteuse à supprimer si l'on passe par des technologies qui utilisent des gaz renouvelables que si l'on passe par des technologies électriques. Les gaz seront utiles ; ils doivent donc se verdifier (biométhane, hydrogène vert).

Enfin, Engie aide ses clients à se décarboner. Les entreprises et les collectivités locales sont nombreuses à faire des demandes pour des actions de décarbonation. Engie a la capacité de baisser rapidement la consommation d'énergie, le contenu carbone de l'énergie : atteindre - 30 % en 10-15 ans est tout à fait possible sans retourner à l'âge de pierre.

La France et l'Allemagne sont en train de sortir du nucléaire, souligne Sven Giegold, qui, à l'instar de bon nombre de ses voisins, a investi personnellement dans le renouvelable. Désormais en Allemagne, de même qu'en Pologne : les régions les plus conservatrices investissent dans les énergies renouvelables. C'est, estime, Sven Giegold, la réponse aux problèmes de coopération au niveau international. La transition énergétique ne peut pas fonctionner si cela coûte beaucoup d'argent ; elle ne peut fonctionner qu'en tant que stratégie économique industrielle et sociale. Il faut des modèles économiques profitables pour rendre les stratégies efficaces et déclencher les forces du capitalisme pour sortir du problème des énergies fossiles. Ceci est au cœur de la stratégie du

gouvernement allemand en ce moment. De nombreuses lois ont été votées afin de déclencher de nouvelles vagues d'investissement dans les énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique. Ces lois vont permettre aux Allemands de devenir des producteurs d'énergies renouvelables à 80 %. Par ailleurs, l'objectif est d'avoir 15 millions de voitures électriques sur la base du courant électrique renouvelable à 80 % d'ici 2030. Le renouvelable coûte moins cher que de nouvelles installations nucléaires ; c'est pourquoi l'Allemagne ne va pas perdre de l'argent avec le nucléaire mais va investir massivement dans le renouvelable. Aussi bien les entreprises que la société soutiennent cette stratégie.

Le prix du carbone, qui est la mise en œuvre du principe pollueur payeur, fait partie du cadre à fixer pour réussir la transition énergétique, souligne Claire Waysand. C'est un mécanisme extrêmement puissant pour pousser les entreprises et les collectivités à se décarboner. Néanmoins, il y a des aspects sociaux redistributifs extrêmement importants à traiter. L'acceptabilité de la transition énergétique, c'est aussi la capacité à la faire de manière socialement acceptable. L'énergie est en effet au cœur du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises.

Nos comportements quotidiens n'illustrent pas du tout la crise énergétique, fait observer Frédéric Jobert ; au contraire, ils illustrent le fait que nous considérons toujours l'énergie comme abondante et bon marché. Selon lui, nous avons donc besoin d'un prix du carbone pour sortir de cette dissonance cognitive.

Le prix du carbone est un instrument très important de l'incitation, ajoute Jacques Le Pape. La détermination du prix du carbone est une bonne façon d'annoncer à l'avance ce qui va se passer et que les gens s'organisent pour faire ce qu'ils ont envie de faire.

Un consensus est à obtenir sur ce sujet, estime Sven Giegold. Pour éviter des réactions socialement agressives, comme cela a été le cas avec les Gilet jaunes en France, il faut taxer et compenser en même temps.

Propositions

- Réduire de moitié les émissions d'ici 2030 pour arriver à l'objectif de 1,5 degré (Inger Andersen).
- Utiliser les leviers réglementaires pour améliorer les investissements verts (Inger Andersen).
- Redéfinir tout le système international financier pour soutenir l'ensemble des transformations énergétiques (Inger Andersen).
- Arrêter d'investir dans le charbon, et réduire l'utilisation du pétrole de 80 à 90 %, pour arriver à 15 millions de barils par jour (Adair Turner).
- Utiliser la prévention pour limiter les conséquences du changement climatique (Jacques Le Pape).
- Faire des choix pour arriver à cette trajectoire carbone : sortir du charbon pour la production d'électricité, accélérer le développement de toutes les énergies renouvelables (Claire Waysand).
- Mettre en place une taxe carbone tout en prenant en compte les aspects sociaux redistributifs (Claire Waysand).

PRÉVENIR DE NOUVEAUX CHOC SANITAIRES

COORDINATION Pierre-Yves Geoffard, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Sayyida Basma Al Said, Whispers of Serenity,
Clinique pour la Santé Mentale
Sylvie Briand, Organisation Mondiale de la Santé
Philippe Lamoureux, Leem
Xiaolong Qiu, Auteur romancier

MODÉRATION Sarah White, Financial Times

Propos introductif de Pierre-Yves Geoffard, membre du Cercle des économistes

Nous sommes, depuis deux ans, dans une pandémie qui n'avait pas été anticipée, en Europe et en France tout particulièrement. D'autres pays étaient plus préparés, sans doute parce qu'ils avaient vécu des pandémies plus récemment et qu'ils avaient pu mettre en place des structures qui pouvaient être rapidement actives en cas de nouvelles pandémies. En Europe, nous n'étions absolument pas dans cette configuration.

Nous n'allons pas rappeler ce qui s'est passé depuis deux ans : des mesures très radicales ont été prises. Rappelons simplement que le premier confinement a entraîné, en termes économiques et sociaux, une baisse d'activité économique de 30 %. Si cela avait duré toute l'année, il y aurait eu 30 % de baisse du PIB sur l'année. Une telle baisse du PIB soulève évidemment des enjeux importants au premier rang desquels, une perte de revenus importante pour une grande part des populations. C'est ce qui s'est produit dans de nombreux pays du monde à la suite des confinements, des restrictions sur l'activité économique et des relations sociales. En France, de nombreux mécanismes stabilisateurs ont été activés avec une augmentation considérable des transferts sociaux. En 2021, l'État a dépensé 380 milliards d'euros. Dans le même temps, les recettes ont baissé jusqu'à atteindre 250 milliards. L'État a donc dépensé 50 % de

plus que ses recettes, dans un contexte exceptionnel qui l'imposait. Nous ne pourrions pas avoir recours à ces mécanismes de façon régulière sur les 10 ou 15 prochaines années. Il faut donc se préparer différemment. Comment faire pour essayer d'éviter de se retrouver dans des situations qui peuvent conduire à prendre ce genre de décisions qui sont extrêmement coûteuses en termes économique et sanitaire ? On l'a vu, les hôpitaux, notamment les services d'urgence, ont vite été engorgés, dans certains territoires. On estime qu'il y a eu en cumulé depuis le début de la pandémie, 150 000 décès, dus à la Covid en France. Ce chiffre est à rapprocher des 600 000 décès annuels, toutes causes confondues. Nous devons essayer de prévenir cela pour éviter à la fois le coût en termes de santé sur la population mais aussi le coût sur l'activité économique et sociale.

Nous allons commencer notre tour d'horizon en évoquant la réponse sanitaire et sociale en Chine avec, notamment, le développement de dispositifs de surveillance de masse et les questions que cela pose à l'avenir. Cette pandémie se situe dans un moment particulier, dans un moment d'évolutions technologiques assez fortes. Les réponses apportées varient d'un pays à l'autre. Elles s'inscrivent dès lors dans un contexte international qui est également à prendre en compte, avec des problématiques de coordination des différentes interventions. La Covid-19, tout comme les réponses sociales organisationnelles à la pandémie, ont également des impacts sur la santé mentale des populations. Nous aborderons enfin la question de l'innovation pharmaceutique qui a été extrêmement passionnante à suivre pendant cette pandémie. Il s'agit d'un nouveau virus et nous avons eu des vaccins en très peu de temps. C'est un phénomène qu'il faut rappeler. C'est assez exceptionnel. Ce vaccin a-t-il été disponible pour tous aussi rapidement qu'il l'aurait pu, c'est une autre question qui doit aussi être posée. Comment essayer de se préparer maintenant, en France et dans le monde pour être en ordre de marche, pour pouvoir mieux innover ?

Synthèse

Dans son nouveau roman, *L'amour et la mort au temps du Covid*, Xiaolong Qiu apporte un témoignage de ce qui se passe en Chine. Nous connaissons l'histoire qui a eu lieu à Wuhan. Mais plus encore, l'évolution de la situation à Shanghai cette année a changé les regards sur la situation. Avec l'arrivée du variant omicron, l'Etat aurait dû changer de stratégie face au virus, ce qui n'a absolument pas été le cas. Plus encore, quelques exemples montrent une société proche de celle d'Orwell dans 1984. Un système de code selon

l'état de santé des personnes a été mis en place et nul ne peut y échapper, où qu'il soit. Autre exemple, une femme sur le point d'accoucher a été refusée dans les hôpitaux, car elle n'avait pas de test de moins de 48h, l'enfant n'a hélas pas survécu. Enfin, ce type de code est utilisé à des fins politiques par le gouvernement chinois, le plus important étant de préserver la stabilité sociale.

Il n'est pas possible de prévenir complètement les chocs sanitaires à venir, estime Sylvie Briand. Autrefois, les épidémies étaient localisées . Désormais, avec les moyens de transport et la mobilité humaine, les virus se propagent et se propageront encore longtemps. La corrélation est très forte entre l'avènement de nouveaux moyens de transport et les épidémies. Néanmoins, il est possible de faire en sorte que ces épidémies et pandémies ne deviennent pas des chocs et des crises comme celle de la Covid. Trois outils peuvent être utilisés pour mieux prévenir les futurs chocs sanitaires. Le premier est la surveillance ; le séquençage génétique permet d'analyser très finement le génome des virus qui circulent. Ces informations permettent d'adapter les vaccins et les traitements. Le problème, c'est que ces données et ces informations ne se traduisent pas dans des politiques de santé suffisamment nuancées et suffisamment agiles pour pouvoir répondre à ces crises sanitaires. Le deuxième est les transformations dans le système informationnel ; tout le monde est connecté à des smartphones. 58 % de la population mondiale est connecté à internet. Ceci est très positif durant les épidémies parce qu'on peut ainsi informer tout le monde en temps réel. Le problème est une surabondance d'informations, parfois contradictoires, ce que l'OMS appelle « l'infodémie » et qui augmente la méfiance envers les institutions, les autorités de santé, la science. Il est très important de prendre en compte la cohésion sociale des sociétés pour se préparer aux prochaines pandémies. Le troisième outil est l'innovation technologique. Beaucoup de vies ont été sauvées grâce aux traitements, aux vaccins et aux progrès de la médecine depuis un siècle. Cependant, l'acceptabilité de ces nouvelles mesures n'a pas tellement progressé. Il est important de renforcer la recherche en sciences sociales afin de mieux anticiper ses impacts et mieux les prévenir à l'avenir.

Cette crise a été un révélateur pour la santé mentale, souligne Sayyida Basma Al Saïd. Il ne sera pas possible d'éviter d'autres pandémies, mais chacun peut réfléchir aux solutions à l'avance. La peur et la panique sont les plus grandes armes contre les êtres humains. Il a fallu cette pandémie pour réaliser l'importance de la santé. Le gouvernement, les politiques,

les éducateurs doivent tous travailler ensemble. Il faut éduquer à la santé mentale dans les écoles. L'être humain est l'espèce qui s'adapte le plus rapidement, mais des troubles psycho-cognitifs vont se développer. Il est nécessaire de collecter des informations, de travailler sur les systèmes de santé publique. L'humanité a vécu un traumatisme collectif qu'il ne faudrait pas occulter trop rapidement. La peur est toujours là et ce problème doit être réglé. Ainsi, lorsqu'il y aura une autre pandémie, nous serons mieux préparés. Dans les prochaines années, il est indispensable de fournir un effort d'éducation, d'information et de sensibilisation. La source de cette peur est l'inconnu ; cela crée le chaos, des problèmes de communication, le déni et cela laisse la place à toutes les théories conspirationnistes.

De nouveaux vaccins ont été développés en un an, alors qu'il faut en général 10 à 12 ans pour développer un nouveau médicament, rappelle Philippe Lamoureux. Cet exploit technologique a été possible grâce à la bonne coopération entre les industriels et les autorités sanitaires des différents pays pour accélérer les process. Avec la pandémie, la capacité de production a été multipliée par six pour une seule pathologie. La problématique de l'accès n'est pas une problématique de production, c'est une problématique de partage et d'organisation sur le terrain des campagnes vaccinales. En France, la campagne de vaccination lors de la première vague a coûté à l'Assurance Maladie un peu moins de 6 milliards d'euros. Une semaine de confinement coûte, quant à elle, entre 4 et 16 milliards d'euros. Le premier enseignement de cette crise, c'est que tout le monde s'est rendu compte que l'Europe était en perte d'autonomie stratégique. L'enjeu est de savoir comment permettre à l'Europe et à la France de recouvrer de l'autonomie sanitaire, d'arriver à relocaliser sans démondialiser. Deuxième enseignement : quels sont les pays et les modèles qui ont réussi ? Il existe à l'échelle planétaire quatre grands producteurs de vaccins, Pfizer, GSK, MSD et Sanofi. Mais, l'innovation est venue de start-ups qui dans certains cas ont conclu des partenariats avec des grands groupes. On peut se demander si le modèle de recherche français n'est pas trop cloisonné. Il serait sans doute nécessaire de faire progresser notre écosystème de recherche et développement. Troisième élément : les administrations françaises ont été extrêmement réactives dans le process d'autorisation, mais en matière d'essais cliniques la France est un pays complexe. Dernier point, les signaux envoyés ces derniers mois sur la protection de la propriété intellectuelle sont extrêmement mauvais. Rechercher de nouveaux *business models* avec des partenariats public-privé, ce sera probablement l'un des grands enjeux des années futures.

Que penser de la variole du singe ? Avons-nous vraiment appris quelque chose face à une nouvelle potentielle crise émergente, interroge Sarah White. La variole du singe est typiquement une émergence connue depuis plusieurs années, explique Sylvie Briand. Ce virus, une maladie zoonotique transmise par les animaux, existe depuis les années 1970. Il est transmis dans beaucoup de pays d'Afrique. Jusqu'à présent, il était resté dans sa niche écologique. Deux facteurs ont fait qu'il en est sorti. Le premier, ce sont les voyages. Par ailleurs, la variole a été éradiquée en 1978 grâce à la vaccination de la majorité de la population mondiale mais au fil des générations de plus en plus de gens, notamment les moins de 50 ans, ont perdu cette protection. Ce virus circule surtout dans des populations d'hommes jeunes en bonne santé, mais comment va-t-il se comporter quand il commencera à circuler chez des femmes enceintes, des enfants en bas âge, ou des gens immunodéprimés ?

L'un des outils essentiels de la santé publique dans une phase d'émergence est de dépister assez largement pour détecter tous les nouveaux cas, isoler et tracer les personnes qui auraient pu être en contact avec ces personnes, explique Pierre-Yves Geoffard. Cela a de bons résultats seulement quand le nombre de cas est faible. Actuellement, la variole du singe est dans cette phase de l'épidémie. Or, aucun traçage n'est effectué. N'avons-nous rien appris de ce qui s'est passé depuis deux ans ?

Les choses sont parfois beaucoup plus compliquées qu'elles n'y paraissent, observe Philippe Lamoureux. Lors des premières campagnes de prévention des virus respiratoires, les études ont démontré que les gens porteraient des masques pour protéger leurs enfants. Si la pathologie est asymptomatique chez les enfants, le principal vecteur de communication pour les populations disparaît. Certains ont fait le parallèle entre la Covid et le VIH il y a 30 ans. Or, pour le VIH, une ou deux entreprises avaient le quasi-monopole concernant les traitements. Pour la Covid-19, à l'inverse, il y a eu une véritable mondialisation de la recherche : vaccins chinois, russes, indiens, européens. La principale incitation pour lutter plus efficacement contre les pandémies à venir, c'est la concurrence. Il y a une vingtaine d'années, seules 5 ou 6 grandes puissances pharmaceutiques mondiales étaient en concurrence. Aujourd'hui, elles sont 20.

Sur la question du lien entre santé et innovation technologique, il y a pour l'instant un déficit d'articulation entre ces technologies, qui peuvent rendre énormément de services, et les politiques de santé qui devraient les promouvoir, répond Sylvie Briand. L'OMS essaye d'encourager les

États membres à refaire leurs plans de préparation aux pandémies, de prendre en compte ces nouvelles technologies dans leurs différents plans afin, notamment, de diversifier leurs outils. On continue à répondre aux épidémies comme on le faisait au XIXe ou au XXe siècle. La riposte aux épidémies n'a pas encore été numérisée et il est nécessaire de tous travailler de concert pour y arriver.

Nous sommes en face d'un marché émergent et il faut trouver le moyen de solvabiliser ce marché, complète Philippe Lamoureux. Aujourd'hui, dans l'industrie pharmaceutique, les payeurs ne savent pas valoriser le couplage entre traitement et solutions numériques. Deux enjeux majeurs pour les années à venir peuvent être soulignés : comment évaluer ces solutions technologiques du futur et comment valoriser ces outils numériques ?

L'OMS a un rôle à jouer, renchérit Sylvie Briand. C'est à elle d'indiquer dans les guides techniques qu'elle élabore, les outils potentiels, mais ensuite c'est à chaque État de les inclure dans sa politique et dans sa stratégie. Il est possible, en médecine, de faire des sauts technologiques et d'augmenter l'accès aux soins à des milliers de personnes en utilisant ces nouvelles technologies, mais pour cela il faut un changement de paradigme. On doit amener les services et les technologies au patient, là où il est, dans les zones les plus reculées de la terre. C'est de cette façon que des gains de santé seront acquis dans les années à venir.

Depuis la crise de la Covid-19, l'image des entreprises du médicament s'est améliorée, contrairement à ce que l'on peut entendre. La rapidité des entreprises du médicament à apporter des solutions techniques a complètement modifié leur image. Par ailleurs, il existe une déconnexion assez forte entre l'image des produits, qui est très bonne, et l'image des entreprises, qui l'est moins. Les marges de profits sont réelles et c'est ce profit qui va drainer l'innovation.

Propositions

- Intégrer les nouvelles technologies pour prévenir les chocs sanitaires (Sylvie Briand).
- Analyser très finement le génome des virus qui circulent (Sylvie Briand).
- Éduquer à la santé mentale dans les écoles et travailler sur les systèmes de santé publique (Sayyida Basma Al Saïd).
- Rechercher de nouveaux *business models* dans l'industrie pharmaceutique et de la santé avec des partenariats public-privé (Philippe Lamoureux)
- Dépister largement pour détecter tous les nouveaux cas, isoler et tracer les personnes qui auraient pu être en contact avec les personnes infectées, tant que les cas ne sont pas nombreux (Pierre-Yves Geoffard).

REBÂTIR LE MULTILATÉRALISME

COORDINATION & MODÉRATION

Benoît Coeuré, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS

Mari Pangestu, Banque Mondiale

Yannis Stournaras, Banque de Grèce

Huiyao Wang, Center for China and Globalization

Ngair Woods, Université d'Oxford

Propos introductif de **Benoît Coeuré**, membre du Cercle des économistes

Nous sommes ici réunis pour rebâtir le multilatéralisme. Nous ne sommes plus là pour établir des diagnostics ; cela a été fait dans toutes les tables rondes jusqu'à présent, nous sommes là pour proposer des solutions concrètes. Or, c'est très compliqué. Pourquoi est-ce compliqué ? Parce que, d'une certaine manière, le monde n'a jamais eu autant besoin de solutions communes, de biens publics mondiaux, comme diraient les économistes, et il n'a jamais été aussi difficile de les produire. Nous avons besoin sur les sujets traditionnels, que sont la stabilité macroéconomique, la stabilité financière, la sécurité alimentaire, la stabilité des prix des matières premières, de plus de coordination internationale. Cela a toujours été le rôle des institutions multilatérales. Le financement du développement, bien sûr, et toute une série de sujets nouveaux, touchant à la sécurité alimentaire ou énergétique notamment, qui apparaissent et renforcent la difficulté de cet exercice. Ce sont les conséquences de la crise actuelle avec la guerre en Ukraine. Il faut réparer des chaînes de valeur qui ont été rendues compliquées, d'abord par la crise de la Covid, ensuite par la crise ukrainienne. Là encore, je ne pose pas de diagnostic, cela a été beaucoup fait lors des séances précédentes, mais les institutions multilatérales sous leur forme actuelle ne sont pas adaptées pour répondre à ces questions. Par exemple, qui doit s'occuper des chaînes de valeur mondiales ? Est-ce la Banque Mondiale ? Est-ce l'Organisation Mondiale du Commerce ? Est-ce que cela doit se faire autrement ? Nous n'avons pas la réponse.

Certains sujets nouveaux montent très rapidement, autour de la technologie, de la régulation des grandes plateformes numériques. C'est un sujet où nous avons besoin de coordination internationale, en matière de cyber-résilience, en matière de coordination et d'échange, en matière de protection des données personnelles, où il y a des accords bilatéraux mais pas de système multilatéral. Je pourrais continuer très longtemps cette liste. Les besoins sont donc immenses et les solutions non seulement ne sont pas là pour les nouveaux sujets, mais sont même de plus en plus difficiles pour les sujets traditionnels. Pourquoi ? Parce que le monde se fragmente politiquement, peut-être économiquement – même si tous les économistes ne sont pas d'accord sur le sujet – certainement pour la production des biens, avec des chaînes de valeur mondiales qui sont aujourd'hui très perturbées, peut-être moins sur les services. Nous avons une fracture au milieu du système multilatéral, à savoir la rivalité entre les Etats-Unis et la Chine. Et aujourd'hui, la guerre en Ukraine crée des fractures nouvelles sur lesquelles les Occidentaux se font souvent des illusions ; nous pensons être du bon côté, mais les pays émergents, les pays en développement ne sont pas toujours d'accord avec nous, ne votent pas avec nous aux Nations Unies et ne veulent pas compromettre leurs relations avec la Russie. Il y a donc besoin d'un regard qui n'est pas le regard forcément occidental sur ces questions.

Tout cela est très difficile ; comme nous sommes ici à Aix-en-Provence, et compte tenu de la composition de ce panel, je pense qu'il est important que nous passions un peu de temps sur la contribution possible au nouvel ordre mondial souhaitable, de deux régions, qui sont l'Europe et notamment la zone euro, mais plus généralement l'Europe avec le Royaume-Uni, qui fait toujours partie de l'Europe, géographiquement ainsi que du point de vue des valeurs, et la Chine.

Synthèse

Centrant son propos sur la fragmentation actuelle, Yanis Stourouaras indique que l'invasion de l'Ukraine a impacté très fortement l'économie mondiale et entraîné une réponse unitaire des économies occidentales. La globalisation s'inverse. Le résultat est un ralentissement de l'économie mondiale et européenne, une augmentation des prix et des taux d'intérêt. Les signaux d'alerte se multiplient partout : sécurisation des supply chains, énergie, diversification. Ceci oblige à réfléchir à des stratégies d'autonomie ; un ordre mondial déglobalisé multipolaire doit fonctionner de façon proactive

et non pas rétroactive, afin de surmonter la crise financière. En Europe, les réformes se sont arrêtées, l'Eurogroupe n'a pas pu se mettre d'accord avec l'établissement d'un programme général européen, notamment sur le plan bancaire, personne n'ayant voulu prendre de risque en premier. Prendre des mesures simultanément semblerait être une solution gagnant-gagnant. Les Etats membres doivent assurer la stabilité pour arriver à la mise en place d'une politique fiscale centralisée. Les incertitudes actuelles dues à l'invasion russe de l'Ukraine conduisent à une fragmentation financière, et empêchent, entre autres, la transmission efficiente de politiques monétaires dans toute la juridiction de l'euro. En 2021, le traité SRM du MRU (Mécanisme de Résolution Unique) a été amendé. Le MRU peut prêter au fonds de résolution et ainsi éviter l'escalade des crises futures ; cependant, la dynamique semble se ralentir. Pour améliorer la gouvernance économique en Europe, un pacte de croissance et de stabilité est nécessaire, ainsi qu'un instrument budgétaire permanent. Par ailleurs, l'union bancaire doit être complétée ; un programme d'assurance des dépôts en Europe doit être établi, et la gestion de la crise bancaire doit être revue.

La globalisation est à un carrefour, renchérit Huiayo Wang. Le système de Bretton Woods, qui existe depuis 77 ans, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, tous ces instruments doivent être réparés, remis à niveau et améliorés. Le monde est de plus en plus dangereux : beaucoup de conflits militaires, la guerre en Ukraine, qui s'ajoutent au chaos de la pandémie. Mais comment pouvons-nous véritablement pousser le monde dans la bonne direction ? Les alliances militaires, les alliances de sécurité vont-elles réellement nous aider ? Nous voyons l'expansion de l'OTAN, la Russie qui se tourne contre l'Ukraine, la situation en Corée, l'alliance AUKUS (Australie, Etats-Unis, Royaume-Uni) dans l'espace Indopacifique. Tout cela ne va pas dans la bonne direction. Nous devrions établir à nouveau les piliers du système de Bretton Woods : améliorer l'économie et la mondialisation. La Chine, depuis quelques années, se concentre sur la globalisation économique, sur la coopération économique. Elle met en œuvre l'initiative de la Route de la Soie grâce à des accords signés avec 20 pays et avec plus de 40 organisations internationales et elle fait désormais partie du plus grand accord de libre-échange dans le monde et a soumis sa candidature auprès du CPTPP (Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership). Elle est également rentrée dans un accord sur le numérique et a également signé des accords avec les pays Africains ; tandis que la signature du Comprehensive Agreement on Investment a été suspendu en raison des sanctions. La Chine est désormais confrontée au changement

climatique, elle a signé l'Accord de Paris, elle a signé des accords avec les Etats-Unis. Au-delà du changement climatique, la Chine et d'autres grands pays du monde doivent travailler ensemble sur les infrastructures. Toutes les banques multilatérales de développement devraient travailler ensemble, à travers un nouveau plan Marshall. Un G3 entre Chine, Etats-Unis et Union Européenne pourrait également être envisagé, cela permettrait d'apaiser les tensions entre la Chine et les Etats-Unis. Enfin, en ce qui concerne l'Ukraine, il faut vraiment poursuivre un exercice de médiation internationale. Les Nations Unies devraient jouer un rôle plus important, ce qui permettrait de trouver une solution et aboutir à un cessez-le-feu. Le multilatéralisme est en danger, mais pas mort. Des représentants de l'OMC se sont rencontrés, des accords de pêche ont été signés, après 20 ans de négociations. La Chine et les Etats-Unis ont signé un accord sur les brevets des vaccins pour les pays en développement.

Ngairé Woods postule de défaire, afin de trouver des solutions, trois hypothèses qui démontreraient aujourd'hui la faiblesse et l'utilité relative du multilatéralisme. La première hypothèse, c'est que les divisions dans le monde, la rivalité entre la Chine, les Etats-Unis et la Russie rendent les institutions internationales moins utiles. Ce n'est pas vrai. Les institutions internationales doivent se refocaliser sur les questions qui impliquent une coopération internationale : la nourriture, l'énergie et la dette. Aucun pays ne peut avancer sans coopération. Même le monde divisé s'arrange pour trouver des solutions sur ces sujets. Il nous faut être imaginatif à l'image du Traité sur la neutralité de Vienne signé en 1951 entre les Etats-Unis et l'URSS et qui pourrait être un exemple à suivre concernant le cas de Taïwan. Nous avons un grand besoin de plus d'institutions internationales. La deuxième hypothèse est que le monde ignore la qualité de leadership et les performances au sein des institutions internationales. Nous devons attendre trois choses du responsable d'une organisation internationale : peut-il obtenir des accords entre les Etats membres ? Peut-il persuader les gouvernements de donner assez de ressources à ces organisations ? A titre d'exemple, on peut citer Robert McNamara qui avait quadruplé les ressources de la Banque mondiale. Est-ce qu'il attire et développe les meilleurs talents dans l'organisation, ou abandonne-t-il devant la pression politique des Etats membres ? La troisième hypothèse dangereuse est que, dans un monde fragmenté, il vaut mieux compter sur des petites coalitions, pour poursuivre la coopération ; cette idée est dangereuse. La consultation et la concertation sont absolument essentielles. Les Etats-Unis, par exemple, devraient toujours avoir à cœur de consulter leurs alliés,

non seulement pour ces pays mais aussi pour eux-mêmes, car ils peuvent ainsi mettre à l'épreuve et tester leurs propres convictions, stratégies et les impacts qu'elles auront.

Lors de la conférence ministérielle du G20, l'importance du multilatéralisme face à l'actuelle multiplicité de crises a été rappelée, indique Mari Pangestu. C'est dans ce type de situation que les organisations internationales ont encore plus d'importance. La réussite du G20 ne se mesure pas uniquement avec des livrables concrets. Dans un monde fragmenté, la meilleure mesure du succès du G20 réside dans l'implication de l'ensemble des membres. La conférence ministérielle a rassemblé pour la première fois presque tous les ministres du G20, incluant les Etats-Unis, la Chine et la Russie. Comment se coordonner mondialement face à ces défis ? Avons-nous besoin de créer de nouveaux partenariats, de nouvelles coalitions ? Concernant les réponses à la pandémie, il est important de reconnaître qu'il y a eu des coopérations tout à fait positives. Nous avons pu mettre, par exemple, en place des financements pour sauver des vies. Cela n'aurait pas été possible sans le réapprovisionnement du mécanisme de financement de la Banque Mondiale, l'IDA (Association internationale de développement). Il s'agit de s'assurer que les pays en développement et en particulier les pays les plus pauvres pourront surmonter ces périodes extrêmement difficiles. Il y a également une crise de la dette et des chocs liés au réchauffement climatique, du fait de la non-réaction ou du non-respect, par certains pays, de leurs engagements. Nous sommes à un point de bascule. Le multilatéralisme a permis d'augmenter le commerce, la croissance, d'améliorer la lutte contre la pauvreté, la faim. Il faut faire en sorte que le multilatéralisme bénéficie plus aux pays en développement et permette d'augmenter significativement les investissements dans des infrastructures durables. Le réchauffement climatique est un catalyseur. Les chocs et les crises vont augmenter en fréquence, qu'elles soient économiques, sociales, financières. Pour se confronter à cette fréquence accrue des crises, il faut plus de coalition, de coopération. Les solutions régionales prises isolément ne permettront pas de renforcer ce multilatéralisme. Il faut établir des règles et des procédures au niveau international pour aider à ce que les pays soient plus transparents sur les externalités positives et négatives de ces chocs. Il nous faut tirer les enseignements de cette pandémie par rapport à la préservation des biens communs face aux conséquences du changement climatique. Il faut mettre l'accent sur la défense de ces biens communs, aidé par des normes internationales établies sur ces sujets.

Que penser de la notion de friend-shoring, selon laquelle les chaînes de valeur seront plus résistantes et résilientes si nous produisons dans des pays qui sont nos alliés, interroge Benoît Coeuré ? Que nous dit la popularité de ce concept ? Cette notion de friend-shoring, du point de vue américain ou chinois, est en lien avec l'idée de souveraineté, estime Ngaire Woods. Du point de vue des plus petits pays, comme la Nouvelle-Zélande, cela peut ressembler à un nouvel empire où chaque pays va devoir choisir avec quelle puissance il veut être en contact afin d'obtenir le meilleur partenariat. Yanis Stournaras croit beaucoup à la liberté du commerce ; ce friend-shoring peut être une nécessité dans certains contextes, mais la meilleure solution restera toujours d'avoir une liberté de commerce. Le *friend-shoring* va à l'encontre de la liberté de commerce, approuve Huiyao Wang. Il ne faut pas perdre l'avantage concurrentiel que la Chine a obtenu grâce à la liberté du commerce. La Chine a stabilisé l'économie du monde, estime-t-il. Elle bénéficie de cette stabilité et ne veut pas rompre avec ce système qui est vertueux.

Que peuvent faire les gouvernements européens après avoir tant dépensé pendant la pandémie, s'interroge Ngaire Woods ? Doivent-ils réduire l'importance de l'Etat ? Le banquier central de la Grèce a mis sur la table un pacte de croissance et de stabilité contracyclique. Comment savoir si les politiques sont dans un processus vertueux de contre-cycle ou essaient juste de faire de l'électoratisme ? Pour Benoît Coeuré, la priorité pour les gouvernements européens, c'est de convertir le soutien à la demande en soutien à l'investissement. L'important soutien pendant la Covid a conduit notamment à la constitution d'une épargne énorme, qui aujourd'hui n'est pas employée. Le sujet, maintenant, est de réduire progressivement les soutiens, mais surtout de cibler le soutien à la demande aux gens qui en ont vraiment besoin, c'est-à-dire les ménages les plus vulnérables, et de convertir toute cette épargne excédentaire en investissement, notamment l'investissement pour le changement climatique.

Propositions

- Pour améliorer la gouvernance économique en Europe, un pacte de croissance et de stabilité est nécessaire, ainsi qu'un instrument budgétaire permanent (Yannis Stournaras).
- Envisager un G3 entre Chine, Etats-Unis et Union Européenne afin d'apaiser les tensions entre la Chine et les Etats-Unis (Huiayo Wang).
- Faire en sorte que le multilatéralisme bénéficie plus aux pays en développement, intensifier considérablement le niveau de coopération et augmenter significativement les investissements dans des infrastructures durables (Mari Pangestu).
- Mettre en place une banque mondiale des infrastructures (Huiayo Wang).

FINALE : RÉUSSIR LES TRANSFORMATIONS DU MONDE

COORDINATION Hélène Rey, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS **Abhijit Banerjee**, Prix Nobel d'Économie, Massachusetts Institute of Technology
Dominique de Villepin, ancien Premier ministre
Cynthia Fleury, Conservatoire National des Arts et Métiers
Marine Jacquemin, Grand Reporter
Fawzia Koofi, Ancienne Vice-Présidente du Parlement d'Afghanistan

MODÉRATION François Lenglet, TF1-RTL

Propos introductif d'Hélène Rey, membre du Cercle des économistes

Les demandes de changements fondamentaux sont partout. Dans le domaine du climat, des pandémies, de la biodiversité ou même dans les domaines sociétaux. Nous savons la plupart du temps ce qu'il faut faire et nous possédons les technologies qui permettraient de faire avancer les choses. Nous savons aussi que les coûts de l'inaction sont immenses, et pourtant, dans la plupart des cas, nous tergiversons et restons paralysés. Je donne trois exemples précis.

Le premier : la pandémie. Lorsque la Covid-19 est apparue, nous avons été capables de produire des vaccins très rapidement. C'était excellent, mais nous n'avons pas su vacciner la planète. En 2021 déjà, une note du Fond Monétaire International (FMI) indiquait que les bénéfices d'une vaccination globale s'élèveraient à près de 9 000 milliards de dollars, pour un coût relativement modeste de 50 milliards de dollars. Vacciner la planète nous aurait évité des perturbations au niveau des chaînes de production, du commerce, tout en diminuant la probabilité d'émergence de variants. En termes purement économiques, le taux de rendement d'un investissement

dans la vaccination de tous les pays était immense, sans parler des gains en termes humains. Même si les coûts avaient été entièrement pris en charge par la seule Union européenne, cela aurait représenté un investissement phénoménal ! Cette dépense d'investissement aurait même contribué à diminuer les problèmes des finances publiques en Europe, et en particulier en France. Nous ne l'avons toutefois pas fait, alors que cela aurait bénéficié à tous, en particulier dans notre propre intérêt, aux points de vue humain, sanitaire, social, économique et même dans l'intérêt des finances publiques.

Le second : les risques climatiques ne sont plus rejetés à des horizons lointains. Notre budget carbone s'épuise dans près de 8 ans si nous voulions nous en tenir à 1,5 °C de réchauffement climatique, dans 25 ans si nous voulons limiter la hausse à 2 °C. Marc Carney, l'ancien Gouverneur de la Banque d'Angleterre, évoquait en 2015 la tragédie des horizons : « L'impact catastrophique du climat sera ressenti bien au-delà des horizons de la plupart des acteurs actuels, imposant un coût sur les générations futures, que les générations actuelles ont peu d'incitations à amoindrir ».

Avec la guerre en Ukraine, nous découvrons que la transition vers une économie décarbonée est aussi la clef de notre indépendance énergétique. Nous devons nous transformer, et transformer le monde avec nous. L'Europe ne produit que 8 % des émissions globales. Il faut donc que les États-Unis, la Chine et l'Inde se transforment également. Les coûts de l'inaction sont très élevés, et quasi-infinis. Il existe des technologies pour décarboner. Il existe des pistes de transformation de nos économies et de nos sociétés qui semblent prometteuses. Pourtant, et bien que l'Europe et la France soient en pointe, nous n'avancions collectivement pas suffisamment rapidement. Pourquoi ?

Anecdotiquement, nous pourrions, sans coût pour la société, bannir les bitcoins qui engloutissent l'équivalent de près de la consommation du Vietnam. Cela porterait aussi l'avantage d'avoir moins de fraudes.

Le troisième exemple : la biodiversité, qui est la pierre angulaire de nos activités. Nous avons pu compter sur les dividendes que nous verse la planète, gratuitement, en termes de biosystème et de beauté pour notre tourisme, nos activités économiques et notre bien-être, mais la biodiversité s'épuise, et le coût est énorme. Nous en parlons encore très peu, et nous n'avons que très peu de mesures de la biodiversité fiables ni de mesures concernant notre dépendance vis-à-vis de la biodiversité. D'où provient notre tendance à la tergiversation ? D'où vient notre aptitude à ne pas

prendre soin du patrimoine commun ? Je pense que beaucoup de personnes le ressentent, plutôt que de procéder à des analyses en silos, il vaudrait mieux aiguïser un sens aigu des priorités, une bonne estimation des ordres de grandeur, ne pas perdre son temps, son énergie et son argent sur des petits problèmes. Il faut aussi du courage politique.

Dans toutes ces transformations, la coopération, qu'elle soit au niveau le plus local, régional ou mondial, est un élément central de la réussite. Notre avenir est collectif, mais il nous revient de déterminer dans quel champ ces collaborations doivent s'opérer, et surtout comment les susciter et les mettre en œuvre. Pour reprendre les mots de Denis Kessler « Nous sommes désormais dans l'urgence du long terme ».

Synthèse

L'un des éléments essentiels pour qu'une cité et qu'un pays tiennent debout, est un hôpital de qualité, considère Cynthia Fleury. C'est pour cela que son travail, au sein de la chaire Humanités et santé et de la chaire philosophie à l'hôpital, essaie de mettre les humanités au cœur de la refonte de l'aide au développement.

Souvent le frein aux transformations tient aux individus qui peuvent se braquer facilement, en souhaitant faire peser le coût du changement sur autrui, y compris sur les personnes les plus vulnérables. Il y a de grandes lois physiques, des grandes lois économiques, il y a aussi de grandes lois psychiques. Cynthia Fleury dit être contre la psychologisation de l'histoire, son travail doit cependant prendre en considération ce psychisme de l'homme pour permettre ensuite de restaurer le politique comme il se doit, sans enclencher des processus réactionnaires ou de ressentiments. Pour cela, la chaire Psychiatrie et Neurosciences s'intéresse au « micro du micro », c'est-à-dire la vulnérabilité de l'individu. Cela permet alors de travailler sur des approches capacitaires de cette vulnérabilité. Il ne s'agit plus de nier cette vulnérabilité, mais de commencer par la cartographier. Les vulnérabilités sont systémiques, individuelles, sociales et ontologiques. A l'hôpital de Panzi, dirigé par Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix, le travail réalisé a permis d'identifier un « hot spot de la vulnérabilité », de la même façon qu'il existe des « hot spots de la biodiversité ». Ces hot spots sont des territoires ou des écosystèmes qui représentent entre 2 et 3 % de l'écosystème terrien, mais s'avèrent régulateurs pour une part comprise entre 30 et 60 % des services écosystémiques, ils sont absolument

déterminants. Cynthia Fleury et ses équipes prennent soin de ces lieux pour inventer des protocoles de résilience à partir des vulnérabilités, et les diffuser dans d'autres endroits.

Lorsque l'on parle de transformations, pour celles et ceux qui vivent en Occident, ce n'est pas le même concept que pour ceux qui vivent dans les pays qui sont en conflit, ceux qui souffrent de crises humanitaires, de crises des droits humains ou de crises politiques, affirme Fawzia Koofi. Dans de tels états, il n'est pas possible d'attendre de telles transformations si la politique est basée sur l'exclusion et les discriminations (sur le genre, sur la religion ou toute autre caractéristique individuelle). Peu de pays parviennent à dépasser ce manque de volonté politique.

L'Afghanistan n'est pas un pays pauvre, il dispose de nombreuses ressources naturelles, situé à un carrefour, bénéficiant d'une population est jeune et dynamique : il y a des opportunités économiques à exploiter. Or, la politique de l'exclusion est la politique principale, et depuis 2021, Fawzia Koofi et de nombreux autres acteurs essaient d'exploiter ces potentialités.

L'éducation sera la clef pour le progrès et la transformation de l'Afghanistan, alors qu'actuellement les jeunes afghanes n'ont pas le droit d'aller à l'école à cause de la religion. Il faudra donner le pouvoir aux femmes, pour qu'elles créent un lien avec la technologie, parce que ce sont les jeunes femmes qui permettent à l'innovation de pénétrer dans leur société. La connectivité est le deuxième défi à relever en Afghanistan : il n'y a pas de routes, peu de transports en commun, ce qui empêche les habitants d'accéder aux services sociaux. Il faut donc ouvrir les portes pour obtenir des bourses supplémentaires, mais aussi responsabiliser les pays émergents vis-à-vis de l'éducation.

Le monde de la guerre est probablement celui qui change le moins, d'après Marine Jacquemin. Il y aura toujours les marchands d'armes qui s'enrichissent, les journalistes qui couvrent les guerres et rentrent dans leur famille et leur pays d'origine, sans en parler pour ne pas déranger. Pour autant ces retours lui semblent de plus en plus difficiles, car il n'est déontologiquement pas possible de « se laver les yeux de tout ». Pour cette raison, elle a travaillé à la création d'un hôpital, « une enclave de paix sur un champ de mines », dans un pays en guerre depuis des générations.

Pour la construction de cet hôpital, Marine Jacquemin a dû rencontrer le numéro 2 des talibans pour le convaincre du bienfondé de ce projet, lui

expliquer que c'était un projet pour les femmes et les enfants. Ces discussions ont permis le respect de plusieurs règles relatives au fonctionnement de l'hôpital : impossibilité de rentrer dans l'hôpital avec des armes et des bombes et que les femmes rentrent sans burka. Tout cela avait apporté une source de fraîcheur pour l'ensemble du pays. Cela fait désormais 20 ans que cet hôpital existe et sauve des milliers d'enfants grâce à la Chaîne de l'Espoir, qui opère au quotidien.

La confiance dans le gouvernement est fondamentale reprend Abhijit Banerjee. Cependant, cette confiance a chuté de 25 % ces dernières années dans les pays occidentaux alors que nous voyons l'émergence de dynamiques de défiance très forte à l'instar des mouvements antivaccins qui ont pris de l'ampleur durant la Covid. La crédibilité du gouvernement est essentielle à l'heure où nous avons besoin d'actions politiques fortes notamment face au changement climatique et face et en faveur des classes défavorisées.

Or très peu d'actions sont prises sur ces sujets, cela vient de la défaillance des systèmes dans l'établissement de la confiance. Nous avons cette impression que les gouvernements ne font rien, qu'ils se contentent d'être corrompus et d'être incompetents. Il y a de l'incompétence aussi aux États-Unis, en Europe et en France. Depuis 25 ans le nombre d'enfants morts avant l'âge de 5 ans a diminué de moitié, le nombre de femmes mortes en couches a diminué de 20 % en Afrique. Pourtant, il y a toujours l'idée que les gouvernements sont incompetents et corrompus, qu'il n'y a donc rien à faire pour les aider. Il faut d'abord commencer par transformer le monde en étant convaincu qu'il y a quelque chose à faire. Le monde entier peut contribuer à la transformation.

Par ailleurs, si nous donnons notre confiance au gouvernement, nous pouvons accepter qu'il dise quelque chose, qu'il revoit son point de vue au fur et à mesure de l'avancée des connaissances, comme ce fût le cas lors de la Covid. Le problème, c'est que les gens sont tellement suspicieux qu'ils ont peur, et peuvent bloquer sur une idée. Le cœur de la confiance, c'est lorsqu'on peut avouer avoir eu tort, et qu'on peut affirmer avoir raison ensuite. C'est difficile pour des personnes installées à des postes d'autorité, et cela les empêche d'agir correctement.

Rebondissant sur la question de la confiance, Dominique de Villepin avance, qu'en ce sens, le devoir de vérité est fondamental. Ce devoir consiste à considérer que le problème, tel qu'il est perçu par le dirigeant, doit aussi

être compris et perçu par celui qui est gouverné. Ce fossé est très grand dans un pays comme la France, qui est un pays hiérarchique, centralisé, souvent sclérosé et pétri d'habitudes. Ce lien doit être nourri.

La chance que nous avons dans le résultat des dernières élections, c'est que ce travail est désormais obligatoire. Aucune action du président ou du gouvernement n'est possible sans aller chercher la confiance d'une vaste partie de la représentation nationale et de la population. Le travail de compromis et d'imagination est ainsi imposé comme règle de départ alors que la tentation est de gouverner d'en haut, voire de beaucoup trop haut.

Cynthia Fleury confirme qu'au cours des vingt dernières années, les modes d'organisations ont donné une place très importante à la rationalisation gestionnaires, donnant un sentiment de « remplaçabilité », de réification des sujets. Or, pour elle, les institutions doivent prendre soin des individus ; la confiance a été sentimentaliser, alors qu'elle est le premier moteur de l'économie d'un pays. La restauration de la confiance est absolument déterminante pour réussir les transformations du monde à venir.

La rupture est nécessaire, avance Dominique de Villepin. Le temps de la transition ou de la transformation progressive est révolu. Dans ce contexte, il y a trois occasions manquées durant ces deux dernières années qui doivent nous amener à nous réveiller : ne pas avoir vacciné la planète lors de la crise de la Covid-19, ne pas avoir pris de sanctions immédiates face à la guerre en Ukraine et de poursuivre notre addiction à la consommation, malgré la dette de nos pays.

Les prochaines années pourraient être celles d'un reproche aux dirigeants actuels d'avoir organisé un « grand mensonge » sur la spirale de la guerre et ses conséquences, ainsi que sur la dette. Les générations futures auront alors un lourd tribut à payer. Il faut repenser nos systèmes. Cela est vrai de la démocratie et du marché. S'agissant de la démocratie, les élections françaises sont de ce point de vue une chance : faire passer la démocratie de la simple règle de la majorité au consensus, sortir de la myopie démocratique pour intégrer davantage le long terme et le choix nécessaire.

La rupture devra s'accompagner de priorités et de principes. Nous connaissons les priorités : le climat, le meilleur partage des richesses, le partage des chances. Il faut alors l'application de la règle de droit au niveau national et international. Il faut aussi respecter des principes essentiels à l'heure du ressentiment, planétaire avec cette lutte entre l'Occident et les

pays émergents, mais aussi un ressentiment national, à l'heure de cette confrontation entre le peuple et les élites. Pour sortir de cette logique du ressentiment, l'unité de la communauté internationale est essentielle : nous ne pouvons pas nous permettre de rentrer dans de grands jeux de divisions. Les clivages tels que ceux qui nous sont proposés (démocratie contre autocratie, Ouest contre Est...) rendent impossible de relever les grands défis, à commencer par le défi écologique.

Enfin, nous avons besoin d'un leadership européen. Notre Europe actuelle est une variable d'ajustement dans la mondialisation et dans la rivalité entre les États-Unis et la Chine : ce n'est pas acceptable. Aujourd'hui, notre attention en Europe se déplace vers l'Est et se focalise à juste titre sur la guerre en Ukraine sans prendre les décisions qui s'imposent, et en prolongement inutilement ses guerres. Il faut recentrer les choses sur la nécessité de la négociation et du compromis politique, nécessaires à la sortie de crise. Il faut également que le leadership européen s'allie aux émergents. Cette alliance serait la seule chance d'un équilibre de la planète. Européens, nous n'avons pas d'intérêt de puissance, mais nous avons le sens d'un intérêt général mondial. Il nous faut pour cela décentrer le regard afin de reconquérir le cœur des émergents. Pour l'heure, personne ne comprend ce que veulent les Européens, ni ce que nous faisons en Ukraine à l'heure où les deux poids deux mesures fonctionne avec le Soudan, l'Éthiopie et le Yémen. Il est nécessaire que l'Europe ne perde pas le fil de cette vision mondiale, alors que l'entropie, le repli sur soi, le regard sur nos propres territoires à tendance à l'emporter. Il faut tout faire pour éviter la catastrophe, mais il faut également tout faire pour s'y préparer.

Sur la question ukrainienne par exemple, nous ne pouvons pas nous permettre d'être entraîné vers une logique de changement de régime renchérit Dominique de Villepin. On n'impose pas la démocratie par la force. C'est la leçon que nous pouvons tirer de toutes les interventions militaires des vingt dernières années. Nous devons rechercher sans cesse l'unité internationale qui se distingue cependant de l'unanimité. Imaginer régler les grands problèmes de la planète sans les pays émergents, sans la Chine, ce n'est pas possible. Il faut jouer avec des médiateurs locaux. Un pays comme la Belgique est capable de débloquer des situations dans l'Union européenne. D'autres pays peuvent jouer ce rôle. Il faut user de stratégies indirectes, qui ne sont pas la confrontation.

CONCLUSION ET DÉCLARATION FINALE

COORDINATION **Françoise Benhamou**, Le Cercle des économistes
Jean-Hervé Lorenzi, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTION **Renaud Muselier**, Président de la Région Sud

Jean-Hervé Lorenzi

Depuis deux jours, le seul et vrai sujet que nous avons, et la raison pour laquelle nous pouvons être heureux, c'est que le débat économique et social qui n'a pas eu lieu pendant les élections dans notre pays a ici été lancé. Tous les intervenants, nous toutes, nous tous, nous avons lancé le débat. Ce n'est qu'un début, mais c'est la raison du succès de ces deux journées et demie ! Je voudrais remercier notre hôte, ici en région Sud, Renaud Muselier, et je vais lui laisser la parole. Par ailleurs, une déclaration va vous être remise, et nous allons procéder aux nombreux remerciements pour toutes les personnes impliquées et qui ont fait en sorte que cet événement puisse se tenir.

Renaud Muselier

Je remercie le Cercle des économistes, et toutes les personnes venues assister aux débats : il y a des stratèges sur des questions géopolitiques, économiques, sociales, environnementales. Se poser la question de la manière de fabriquer le monde de demain est nécessaire. C'est un honneur de vous recevoir dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous sommes ici dans un lieu stratégique important. Votre présence prouve qu'on y réfléchit, qu'on y travaille. Nous nous inscrirons dans la suite ensemble pour la démultiplier.

En tant que président de région, je tiens à saluer Carole Delga, présidente de Régions de France, elle est aussi la Présidente de la région Occitanie. En tant que politiques, nous avons la nécessité de modifier nos propres territoires. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous retrouvons

mer et montagnes, trois grandes métropoles, des industries importantes, une dizaine de parcs naturels. Je rappelle que notre région a la taille de la Belgique, la population de la Finlande et le produit intérieur brut de la Nouvelle-Zélande, nous sommes comme un petit pays.

Comment faire pour vivre mieux et faire en sorte de protéger notre environnement, dans ce monde qui bouge, avec ces industries qui se déplacent ? Nous, responsables politiques, nous devons travailler à plus de décentralisation : nous ne traitons pas les enjeux de l'eau comme nous traitons les problématiques autour des vignes du Var ou le foin de Camargue et le melon de Cavaillon. Nous devons organiser notre territoire, capter des fonds européens, mettre en place nos contrats de plans État-Région pour que ces bassins de population puissent fonctionner.

Il me faut être rapide ici. L'action politique passe par la décentralisation. Systématiquement, tous les obstacles que nous rencontrons sont variables d'un département à l'autre, d'un territoire à l'autre. C'est pourquoi nous devons travailler avec l'État et avec l'Europe. C'est cette alchimie qui permet au dispositif de fonctionner. Merci à Aix-en-Provence, merci à vous, et vive la Région Sud !

Jean-Hervé Lorenzi

Toutes les propositions que vous retrouvez dans la déclaration sont de très grande qualité, presque toutes sont consensuelles. Il faut les regarder et les discuter, plutôt que de les prendre comme des vérités absolues.

Dans son exposé remarquable, Bruno Le Maire nous a indiqué ce qu'il faut faire. Il nous faudra nous assurer que tout ce qu'il a dit sera suivi. Nous sommes toutefois confrontés à deux difficultés colossales. La première est que nous n'avons jamais connu une période d'incertitude aussi forte. Ceux qui osent des prévisions à un, deux ou trois ans sont soit des optimistes invétérés sur leurs propres compétences, soit des esprits rapides : personne ne sait ce qui va se passer dans les douze mois qui arrivent. La seconde difficulté est que nous avons beaucoup d'ambitions, notamment celle de réussir les transformations du monde, en faisant en sorte que les mesures qui doivent être prises à très court terme ne se retrouvent pas prises en contradiction avec nos ambitions pour les années à venir.

Certains thèmes comme la décarbonation semblent faire consensus, mais systématiquement, nous sommes pris dans l'urgence à intervenir

au moment présent. C'est pourquoi nous avons essayé, pendant ce week-end, d'établir une véritable stratégie économique et sociale, dans un texte maladroit, certes, mais qui doit servir de support à la discussion.

S'agissant du court terme, nous avons essayé de bâtir une part de vérité, partant d'une hypothèse que tout le monde a en tête : cette période de hausse des prix est de courte durée (12 mois). Il est envisageable d'éradiquer rapidement l'inflation, avant de reprendre une logique de croissance ou de développement plus favorable.

Nous constatons une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, mais surtout une baisse de 5 % des dépenses publiques : cela montre les mesures de court terme. Nous préconisons avec beaucoup de bon sens de laisser les banques centrales jouer ce rôle-là. Elles sont indépendantes, mais elles doivent régler le problème de l'inflation, en nous disant que ce peut être possible en douze mois.

Par ailleurs, le gouvernement annonce une politique de soutien du pouvoir d'achat très forte, centrée sur les revenus les plus faibles. Certains chiffres circulent : il faudrait se concentrer sur ceux qui touchent moins de deux fois le Smic Il s'agirait de se concentrer sur ceux qui ont un réel besoin de soutien pendant douze mois.

À titre personnel, plutôt que de « saucissonner » les aides, j'aurais trouvé pertinent de délivrer un chèque global. Faire cela engendre des mécontents chez ceux qui ne sont pas dans la tranche concernée. Je trouve cependant très bon l'argument de Lionel Fontagné lorsqu'il dit qu'il est plus facile de discuter de quatorze mesures que d'une seule au gouvernement.

Dans le même temps, il faut que le gouvernement assoie sa crédibilité. Cela a été évoqué, de manière insuffisante selon moi, par Bruno Le Maire, ce n'est pas que nos dépenses publiques soient mauvaises en elles-mêmes, mais tout l'appareil de fonctionnement est rouillé et tout le système hiérarchique ne me semble plus adapté. Il faut modifier très profondément le fonctionnement de l'État au sens le plus large. Une démarche avait été lancée par Nicolas Sarkozy, abandonnée par la suite : couper 3 ou 4 % un peu partout aurait permis de passer d'un monde d'obligations de moyens à un monde raisonnant en termes d'obligations d'objectifs.

Déterminer un ensemble d'objectifs permettrait à l'ensemble des appareils d'État de se transformer et d'être composés d'unités de toutes natures, ayant un objectif, un budget, des responsabilités. Cela fonctionne en Suède et au Canada.

Nous avons tenu plusieurs réunions sur la jeunesse : nous nous sommes aperçus que cette population de 11,3 millions de personnes âgées entre 18 et 29 ans ne croit pas en son avenir, ne croit pas en la possibilité d'insertion. Il est absurde d'avoir un débat politique centré sur les retraites, sans s'interroger sur les 1,5 million de jeunes totalement désocialisés et dont le seul objectif est de trouver une place dans la société. Nous devons considérer la jeunesse.

Françoise Benhamou

Nous traversons en effet une période d'incertitude. La note reprend également des thèmes qui doivent être développés sur le long terme. S'agissant de la transition écologique, et je parle sous le contrôle de tous les jeunes aujourd'hui présents, qui organiseront les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence dans 20 ans, sous 55 degrés : il faut doubler la part de l'électricité avec un mix décarboné nécessaire à la réindustrialisation. Cette notion de réindustrialisation est apparue dans les débats, et elle est absolument essentielle.

Il faut également accélérer la rénovation technique des bâtiments. Cela implique des engagements financiers et des emplois. Ces deux mesures me semblent essentielles. J'y ajoute la jeunesse et la formation. Il est indispensable de retrouver la promesse républicaine d'un accès à une école et un système de santé de qualité.

De classement en classement, nous voyons que le niveau scolaire baisse. Je pense aussi à la crise de recrutement des enseignants, dramatique, qui est le symptôme d'une crise plus profonde encore. Nous évoquons quelques mesures comme mettre en place des internats d'excellence, multiplier par cinq le nombre de bénéficiaires du Contrat d'Engagement Jeune et les Cordées de la réussite. Il reste beaucoup à faire pour et avec les jeunes, notamment au niveau de l'enseignement supérieur, en doublant le nombre de bourses.

Concernant la souveraineté industrielle et technologique, nous vivons des crises géostratégiques majeures, nous devons nous inscrire dans le nouvel ordre mondial de manière positive, en relocalisant quelques biens dont la production est absolument nécessaire à notre souveraineté, et aller de l'avant dans la réindustrialisation dans des secteurs d'avenir, baisser les impôts de production et mettre en place une agence en mesure d'accompagner la recherche et les chercheurs.

J'aborderai rapidement la stratégie de redistribution, même s'il y a beaucoup à dire. Il faut bien sûr augmenter le Smic, tout en évitant une « smicardisation » de la société, qui porte un risque de déclassement. Il faut réfléchir sur le fond de la répartition des revenus et des richesses, notamment sur l'héritage.

Enfin, le pacte intergénérationnel doit être « réenchanté » : il faut que la solidarité opère dans les deux sens. La déclaration reprend certaines mesures qui vont dans ce sens. C'est à tous ces prix que nous retrouverons le sens d'une démocratie qui doit donner toutes leurs chances à tous, jeunes et moins jeunes, actifs et inactifs.

**Découvrez les propositions formulées
dans l'état d'urgence économique sur**

lesrencontreseconomiques.fr

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS

Acemoglu, Daron	I, 100	Banerjee, Abhijit	I, 131
AdhanomGhebreyesus, TedrosIV, 26		Barbaro, Xavier	I, 116
Aghion, Philippe	III, 80	Barbizet, Patricia	II, 80
Aiyar, Yamini	III, 50	Barcena Ibarra, Alicia	I, 47
Al Salami, Khadija	I, 123	Barrot, Jean-Noël	III, 103
Algan, Yann	III, 120	Basch, Lucie	II, 86
Alkire, Sabina	I, 40	Basini, Bruna	I, 86
Alsif, Anne-Sophie	I, 108	Basma Al Said, Sayyida	IV, 83
Andersen, Inger	IV, 75	Bazin, Benoit	II, 40
Angles, Bruno	I, 58	Bédague, Véronique	III, 65
Antoine, Stéphanie	II, 86	Beliot, Cécile	II, 91
Artini, Paolo	IV, 20	Ben Hammouda, Hakim	III, 29
Artus, Patrick	I, 47 & III, 113	Benassy-Quéré, Agnès	III, 128
Aschenbroich, Jacques	II, 69	Benhamou, Françoise	I, 15 & I, 123 & I, 138 & III, 113
Atig, Maya	III, 57	Bensaid, Alexandra	I, 108
Attali, Jacques	III, 128	Benzina, Neila	II, 27
Augier, Patricia	IV, 26	Berger, Laurent	I, 8
Auriol, Emmanuelle	III, 43	Bernard, Simon	II, 45
Ayouch, Nabil	III, 139	Beunardeau, Jean	III, 15
Bacache-Beauvallet, Maya	II, 14	Beytout, Nicolas	II, 63
Badré, Bertrand	III, 103	Bezard, Bruno	IV, 67
Bah, Hadja Idrissa	III, 43	Bhaskaran, Manu	II, 80

Biarneix, Daniel	II, 63	Carlson, Sarah	III, 73
Bini Smaghi, Lorenzo	III, 87	Carmona, Julien	III, 50
Biot, Jacques	IV, 39	Cartapanis, André	III, 29
Blanchard, Laurent	II, 14	Caubel, Charlotte	IV, 46
Blandinières, Thierry	I, 27	Chabrier, Claire	II, 80
Bléthon, Patrick	II, 33	Chalmin, Philippe	II, 33
Boissard, Sophie	I, 63	Chapuis, Jérôme	III, 103
Bompard, Alexandre	III, 95	Chebbo, Maher	I, 108
Borello, Jean-Marc	III, 120	Chelbi, Afif	III, 22
Bories, Christel	II, 33	Cherif, Tarak	II, 20
Borne Elisabeth	I, 69	Chevillon, Hedwige	III, 128
Bosco, David	IV, 39	Chusseau, Nathalie	III, 65
Braathen, Kjerstin Rasmussen	II, 57	Cicurel, Michel	III, 103
Brachlianoff, Estelle	III, 120	Clamadieu, Jean-Pierre	III, 128
Brassac, Philippe	II, 57	Clapp, Jennifer	I, 27
Briand, Sylvie	IV, 83	Coeuré, Benoit	IV, 90
Brionne, Véronique	IV, 32	Cohen, Adam	IV, 52
Buberl, Thomas	I, 75	Coiteux, Martin	I, 33
Buhler, Pierre	I, 123	Collier, Paul	I, 40
Cabanis, Cécile	II, 63	Collins, Tim	II, 80
Cai, Ming-Po	II, 69	Copé, Jean-François	II, 20
Cai, Fang	IV, 20	Coupey-Soubeyran, Jézabel	III, 87
Can Van, Luc	I, 40	Couret, Adrien	I, 15
Carcillo, Stéphane	II, 73	Courtecuisse, Matthieu	IV, 46
Cardenas, Mauricio	II, 40	Curzio, Leonardo	III, 35

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS

D'Albis, Hippolyte	III, 95 & IV, 20	Dufourcq, Nicolas	I, 116
D'Amarzit, Delphine	II, 57	Dumazy, Bertrand	I, 79
Darkwa, Belinda	II, 52	Duranton, Sylvain	IV, 52
De Boissieu, Christian	I, 8 & IV, 60	Dussopt, Olivier	II, 20
De Chalendar, Pierre-André	III, 128	Ekue, Serge	IV, 60
De Menthon, Pierre-Henri	IV, 39	El Abassi, Marouane	III, 87
De Romanet, Augustin	I, 100	El Aynaoui, Karim	I, 63
De Villepin, Dominique	I, 131	Etienne, Philippe	IV, 67
Déau, Thierry	II, 63	Farandou, Jean-Pierre	I, 47
Debbah, Merouane	I, 108	Faury, Guillaume	III, 128
Debon, Marie-Ange	I, 63	Fernandez, Ramon	IV, 46
Dedeyan, Stéphane	I, 79	Fernández de Mesa, Iñigo	II, 20
Delga, Carole	III, 128	Ferracci, Marc	II, 73
Demurger, Pascal	III, 95	Fleury, Cynthia	I, 131
Derez, Thierry	II, 14	Flores, Renato	IV, 32
Desbuquois, Marie	I, 15	Rasmussen, Anders Fogh	IV, 32
Deshayes, Béatrice	III, 103	Fontagné, Lionel	IV, 75
Devillers, Laurence	IV, 46	Fornero, Elsa	I, 58
Diop, Omar-Victor	III, 139	French Gates, Melinda	I, 56
Djebbari, Habiba	I, 40	Frérot, Antoine	III, 80
Dockès, Pierre	I, 33	Fretti, Alexandre	II, 14
Dolveck, Marlène	I, 33	Furman, Jason	IV, 67
Dos Santos, Nina	IV, 67	Gangloff, Arnaud	I, 86
Doze, Nicolas	III, 139	Garcia, Cyril	III, 22
Dubourg, Nicolas	II, 69	Garcia-Penalosa, Cecilia	I, 63

Garnier, Olivier	III, 87	Heydemann, Christel	IV, 39
Gault, Bernard	II, 91	Hirsch, Martin	IV, 26
Geoffard, Pierre-Yves	IV, 83	Hoang, Hong	I, 79
Geoffron, Patrice	I, 21 & II, 40	Hoffmann, Reiner	III, 65
Gérard, Angélique	IV, 52	Hommeril, François	II, 14
Germain, Laurent	I, 63	Hudson, Paul	III, 57
Ghanem, Hafez	II, 91	Illy, Andrea	II, 91
Giegold, Sven	IV, 75	Imbert, Pascal	I, 15
Gimet, Céline	II, 63	Israel, Stéphane	II, 52
Girard, Olivier	I, 108	Iswaran, S	III, 57
Giret, Vincent	I, 56 & II, 69	Jacquemin, Marine	I, 131
Girodolle, Jean-Louis	IV, 14	Jacquet, Pierre	I, 100
Goldstein, Emmanuel	II, 80	Jacquillat, Bertrand	I, 79
Gomart, Nicolas	I, 79	Jaillon, Olivier	I, 79
Gonzalez Laya, Arancha	IV, 14	Jaime, Edna	III, 103
Gounin-Levy, Isabelle	II, 20	Jéhanno, Sylvie	II, 40
Gourinchas, Pierre-Olivier	III, 73	Jeudy, Bruno	I, 40
Grondin, Marjolaine	II, 45 & III, 43	Jobert, Frédéric	IV, 75
Guillouard, Catherine	I, 86	Jumet, Anne-Laure	II, 14
Guimier, Laurent	III, 35	Kadri, Ilham	I, 75
Guinochet, Fanny	II, 73	Kannan, Prakash	II, 80
Guriev, Sergei	II, 14	Karam, Rony	I, 86
Hartman, Laura	II, 86	Katada, Saori	IV, 67
Heim, Philippe	III, 57	Kiechel, Anne-Laure	IV, 60
Hermelin, Paul	III, 15	Klein, Olivier	III, 73

Klossa, Guillaume	IV, 14	Liang, Nellie	II, 57
Kong, Lily	III, 139	Lin, Justin Yifu	III, 15
Koofi, Fawzia	I, 131	Loison, Patricia	IV, 26
Kopff, Clarisse	III, 95	Lombard, Eric	I, 47
Kukies, Jörg	IV, 14	Lorenzi, Jean-Hervé	I, 69 & I, 75 & I, 138 & III, 113
Kurtyka, Michal	I, 93	Lubochinsky, Catherine	II, 57
Lagarde, Christine	I, 8	Lucas, Hans-Dieter	IV, 32
Laigneau, Marianne	I, 93	Lustman, Florence	II, 73
Lamoureux, Philippe	IV, 83	Lynn, Barry	III, 22
Landier, Augustin	II, 52	Mabille, Philippe	III, 50
Lanxade, Thibault	II, 27	Magnin-Mallez, Clarisse	I, 116
Lasfargue, David	III, 35	Malargé, Cyril	II, 52
Le Boucher, Eric	IV, 46	Mallet, Thierry	III, 50
Le Maire, Bruno	III, 113	Manssouri, Mohamed	I, 27
Le Pape, Jacques	IV, 75	Marquetty, Hippolyte	II, 86
Le Poultier, Caroline	II, 91	Marrakchi Charfi, Fatma	II, 69
Leblanc, Robert	I, 58	Martel, Thierry	I, 33
Lehtonen, Terhi	I, 116	Martin, Philippe	III, 73
Lekalakala, Makoma	II, 33	Martin, Patrick	III, 65
Lemaire, Axelle	IV, 39	Martinez, Enrique	I, 33
Lenglet, François	I, 131 & II, 33	Mathieu, Béatrice	III, 15
Leridon, Matthias	I, 40	Mauderer, Sabine	II, 63
Letta, Enrico	I, 15	McInnes, Ross	III, 80
Levita, Vincent	II, 52	Mckenna, Catherine	III, 95
Levy, Jean-Bernard	I, 75		

Mendez, Ariel	I, 86	Pastré, Olivier	II, 86
Menegaux, Florent	I, 47	Pécresse, Valérie	III, 80
Menhem, Diana	III, 29	Pereira Da Silva, Luiz Awazu	III, 15
Mignon, Valérie	IV, 46	Perrot, Anne	III, 35
Milanovic, Branko	I, 100	Philippe, Edouard	III, 80
Monsellato, Gianmarco	IV, 39	Piechaczyk, Xavier	II, 40
Montjotin, Hervé	I, 79	Pinon, Eric	II, 63
Moreno, Élisabeth	III, 57	Polizzi, Kevin	II, 69
Morgon, Virginie	I, 33	Pollès, Jeanne	II, 52
Mori, Simone	I, 116	Pollin, Jean-Paul	III, 15
Morin, Chloé	III, 50	Potier, Benoît	II, 40
Morot, Patrice	III, 22	Pouyanné, Patrick	I, 93
Mouhoud, El Mouhoub	IV, 52	Price, Adam	I, 123
Muselier, Renaud	I, 138	Priollaud, François-Xavier	IV, 14
Namias, Nicolas	III, 57	Puig, Jean-Philippe	II, 33
Nerbonne, Sophie	IV, 46	Qiu, Xiaolong	IV, 83
Ngom, Sobel Aziz	I, 15	Rabault, Valérie	III, 120
Nicolas, Olivier	III, 87	Rabuel, Sylvain	I, 58
Norra, Ninni	III, 139	Radjou, Navi	II, 27
Ollagnier, Jean-Marc	II, 40	Raffarin, Jean-Pierre	IV, 67
Oudea-Castera, Amélie	I, 21	Ragot, Lionel	IV, 32
Özarslan, Oya	III, 29	Rambaud, Bertrand	II, 80
Pallez, Stéphane	I, 63	Ramos, Gabriela	I, 100
Pangestu, Mari	IV, 90	Regling, Klaus	II, 57
Parly, Florence	III, 43	Reichlin, Lucrezia	III, 87

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS

Renard, Mary-Françoise	III, 22	Sichel, Olivier	IV, 39
Restino, Dominique	II, 27	Sjahrir, Pandu	IV, 20
Rey, Hélène	I, 131	Smit, Sven	I, 100
Reynders, Didier	III, 128	Smith, Gayle	I, 8
Ricketts, Peter	IV, 32	Songwe, Vera	III, 73
Robert, Jean-Luc	I, 108	Soussan, Sabrina	III, 50
Rocher, Bris	III, 95	Stancanelli, Elena	II, 20
Rodrik, Dani	II, 57	Stavrum, Kjersti Løken	III, 35
Rossi, Pauline	III, 139	Stournaras, Yannis	IV, 90
Rouaix, Vincent	IV, 52	Suwa-Eisenmann, Akiko	I, 27
Roumilhac, Alain	II, 20	Tawilé, Jean	III, 120
Rousseau, Laurent	IV, 26	Teste, Benoit	II, 73
Rousseau, Arnaud	I, 27	Thesmar, David	II, 27
Ruffenach, Pascal	III, 43	Thiam, Tidjane	III, 22
Saadé, Rodolphe	I, 47	Tillous-Borde, Philippe	II, 91
Saint-Etienne, Christian	IV, 67	Tomasini, Magda	I, 58
Sananes, Bernard	III, 103	Touvrey, Catherine	IV, 26
Sarr, Oulimata	IV, 60	Trainar, Philippe	I, 58
Schmidt de la Brélie, Christian	II, 73	Trannoy, Alain	III, 57
Schnabel, Isabel	III, 87	Trichet, Jean-Claude	III, 15
Schubert, Katheline	I, 116	Trouvé, Aurélie	III, 120
Senard, Jean-Dominique	III, 95	Tuppurainen, Tytti	IV, 14
Sentilhes, Grégoire	I, 63	Turner, Adair	IV, 75
Setyorini, Daru	I, 116	Vaissié, Arnaud	II, 27
Seux, Dominique	II, 91	Vallaud-Belkacem, Najat	I, 40

Vandier, Pierre	IV, 32
Vassal, Martine	IV, 20
Védrine, Hubert	I, 123
Veyrier, Yves	III, 65
Villani, Cédric	I, 108
Villeroy de Galhau, François	I, 47
Viros, Alexandre	II, 27
Visot, Marie	I, 79
Wahl, Philippe	I, 75
Wang, Huiyao	IV, 90
Waysand, Claire	I, 93 & IV, 75
White, Sarah	IV, 83
Wild, Oliver	II, 86
Woods, Ngaire	IV, 90
Yu, Yongding	III, 22
Zhang, Weiyang	II, 33
Zimmermann, Cyril	II, 73
Zinsou, Lionel	IV, 60

REMERCIEMENTS DU CERCLE DES ÉCONOMISTES

L'ensemble des intervenants

Les membres du Cercle des économistes pour leur participation :

Hippolyte d'Albis, Philippe Aghion, Yann Algan, Patrick Artus,
Emmanuelle Auriol, Agnès Bénassy-Quéré (en disponibilité),
Françoise Benhamou, Jean-Paul Bethèze (émérite), Christian de Boissieu,
Laurence Boone (en disponibilité), Stéphane Carcillo, André Cartapanis,
Benoit Coeuré, Pierre Dockès (émérite), Lionel Fontagné,
Pierre-Yves Geoffard, Patrice Geoffron, Pierre Jacquet,
Bertrand Jacquillat (émérite), Jean-Hervé Lorenzi, Catherine Lubochinsky,
Philippe Martin, Valérie Mignon, El Mouhoub Mouhoud, Olivier Pastré,
Anne Perrot, Jean-Paul Pollin, Hélène Rey, Dominique Roux (émérite),
Christian Saint-Etienne, Stefanie Stantcheva, Katheline Schubert,
Akiko Suwa-Eisenmann, David Thesmar, Philippe Trainar,
Alain Trannoy, Claire Waysand.

Ainsi que les coordinateurs invités par Le Cercle des économistes :

Anne-Sophie Alsif, Patricia Augier, Maya Bacache-Beauvallet, Bertrand Badré,
Patricia Barbizet, Philippe Chalmin, Nathalie Chusseau, Habiba Djebbari,
Cecilia Garcia-Penalosa, Olivier Garnier, Céline Gimet, Vincent Giret,
Augustin Landier, Ariel Mendez, Chloé Morin, François-Xavier Priollaud,
Lionel Ragot, Mary-Françoise Renard, Pauline Rossi, Elena Stancanelli,
Philippe Tillous-Borde.

Pour leur collaboration et leur soutien aux Rencontres Économiques
d'Aix-en-Provence 2022 :

Aix-Marseille Université, La ville d'Aix-en-Provence,
La métropole d'Aix-Marseille Provence, Le Festival d'Aix-en-Provence,
Sciences Po Aix

Pour leur contribution à l'événement :

ACCENTURE • AEMA GROUPE • AFG • AG2R LA MONDIALE • AIR LIQUIDE
AIRBUS GROUP • ALLEN & OVERY • ALLIANZ TRADE • AMRAE
AMUNDI • AON • ARIANESPACE • AVRIL • AXA • BANQUE DE FRANCE
BCG • BPI FRANCE • BRED • CAP GEMINI • CARREFOUR • CATHAY CAPITAL
CCI PARIS ILE DE FRANCE • CCR • CEGID • CHUBB • CMA CGM • CNIEL
CNP ASSURANCES • COVEA • CREDIT AGRICOLE • CREDIT MUTUEL ARKEA
DALKIA • DAVIS POLK • DELOITTE • DOMUS VI • EDENRED • EDF
EGIS • ELIOR GROUP • ENEDIS • ENGIE • ENVISION • ERAMET • EURAZEO
EURONEXT • FÉDÉRATION BANCAIRE FRANCAISE • FINEXSI • FNAC DARTY
FRANCE ASSUREURS • FRANCE INVEST • GECINA • GROUPAMA AM
GROUPE ADP • GROUPE BEL • GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
GROUPE GALERIES LAFAYETTE • GROUPE LA POSTE • GROUPE MICHELIN
GROUPE RATP • GROUPE RENAULT • GROUPE ROCHER • GROUPE SAUR
HARMONIE MUTUELLE • HSBC • HUAWEI • ICADE • INETUM
INFRAVIA CAPITAL PARTNERS • INTERNATIONAL SOS • INVIVO
ISALT GESTION • JEANTET • KEA & PARTNERS • KEOLIS • KLEPIERRE
KLESIA • KORIAN • KYRIBA • LA BANQUE POSTALE
LA FRANÇAISE DES JEUX • LAZARD • LCL • LEEM • LUMINESS • LVMH
MAIF • MALT • MANPOWERGROUP • MATMUT • MAZARS
McKINSEY & COMPANY • MERIDIAM • MOODY'S • MORGAN STANLEY
NATIXIS • NEOEN • NEXITY • NEXTSTAGE • ORANGE • PHILIP MORRIS
PwC • RTE • SAFRAN • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCOR • SIA PARTNERS
SIPAREX • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOCOTEC • SOLVAY
SOPRA STERIA • SPENCER STUART • SUEZ • T&C PARTNERS
THE ADECCO GROUP • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES
TRANSDEV • VALEO • VEOLIA • WAKAM • WAVESTONE

Ainsi que :

ALEGRIA ACTIVITY • BIRD • CHATEAU BEAULIEU • DOMAINE DE VIOLAINE
ESSCA • LA PLATEFORME • LOCAFONTAINE

Pour leur modération :

Stéphanie Antoine (France 24), Bruna Basini (Le Journal du Dimanche),
Alexandra Bensaid (France Inter/France 2), Nicolas Beytout (L'Opinion),
Jérôme Chapuis (La Croix), Hedwige Chevrillon (BFM Business),
Pierre-Henry de Menthon (Challenges), Nicolas Doze (BFM Business),

Vincent Giret (Radio France), Isabelle Gounin-Levy (LCI),
Fanny Guinochet (Franceinfo), Bruno Jeudy (Paris Match),
Anne-Laure Jumet (France Culture), Eric Le Boucher (Les Echos),
François Lenglet (TF1), Patricia Loison (Franceinfo),
Philippe Mabilbe (La Tribune), Béatrice Mathieu (L'Express),
Dominique Seux (Les Echos), Sara White (Financial Times).

Pour leur participation et leurs interventions :

Les 120 étudiants et jeunes actifs de 18 à 28 ans sélectionnés et invités à l'issue d'un appel à candidatures. Ils ont été sélectionnés parmi plus de 500 candidats et les quatre lauréats choisis par le jury pour leur réflexion sur le thème « Et si vous transformiez le monde : quelles seraient vos priorités ? » : Nacim Baouche, Marie Desbuquois, Jane Peltier et Damien Turlay. Un grand merci à tous les candidats et aux quatre lauréats pour leurs contributions écrites et leur investissement dans ce projet.

Les milliers de jeunes qui ont participé à la conversation ouverte « DAC : Discuter, Agir, Changer » organisée en partenariat avec la SNCF, La Poste, Wavestone, La Plateforme ainsi que notre partenaire média Hello Jam, et sa fondatrice Marjolaine Grondin.

Pour leur accompagnement et leur implication :

L'ensemble des membres du Jury La Parole aux 18-28 et les quatre lauréats élus sur la base de leur contribution écrite sur le thème « Et si vous transformiez le monde : quelles seraient vos priorités ? » sous la présidence d'Étienne Klein, Physicien, directeur de recherches au CEA et docteur en philosophie des sciences, et composé de d'Agnès Audier (BCG), Hippolyte d'Albis (co-président, Cercle des économistes), Françoise Benhamou (Cercle des économistes), Jacques Biot (Ancien Président de l'École polytechnique), Patrice Geoffron (Cercle des économistes), Anne-Laure Jumet (France Culture), Bruno Raffaelli (de la Comédie-Française), Marjolaine Grondin (CEO et co-fondatrice de Jam), Eric Molinié (Secrétaire général, Dalkia) et Elias Orphelin (ancien lauréat La Parole aux 18-28).

Nous remercions vivement le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour son soutien constant depuis le début de cette aventure.

Une mention spéciale pour les Editions Nathan pour la parution de la 10ème édition du livret La Parole aux 18-28 et pour France Culture pour sa mise en avant active des lauréats.

Sans oublier les partenaires du dispositif La Parole aux 18-28 :

Marseille Université, ARES, Bpifrance, Conférence des Grandes Ecoles, Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs, Conférence des Présidents d'Université, Ville d'Aix-en-Provence, Le Festival d'Aix-en-Provence, Les Crous, Spencer Stuart.

Et enfin, ceux qui ont orchestré ces Rencontres :

Marie Castaing, Laure Coumes, Marion Joubert, Guillemette de Luze, Helen Verryser ainsi que Myriam Ababsa, Solveig Allegre, Anne Bidoli, Nicole Bordet, Vincent Chapalain, Anaïs Coureaux, Laetitia Deloin, Pauline Despis Pigozzo, Elliot de Faramond, Lise Frische, Théodore Gentil, Nicolas Ghio, Emma Ignace, Line Lamar, Eloi Leroux, Clément Lebourg, Flore Michiels, Elodie Pichon, Pauline Porcheron, Alexandra Le Tourneur d'Ison, Léa Le Van Bereni, Emma Le Vigouroux, Mathieu Noguès, Olivia Reisner, Hugo Rouzade, Thomas Sanmarti, et Alban Schneyder.



Retrouvez l'intégralité des débats et sessions en replay sur
lesrencontreseconomiques.fr